

La Feuille d'Avis

du District de Courtelary

Réclame

FAUSSE INFORMATION

Mise au point

Une annonce erronée parue sur des sites immobiliers évoquait la vente du Restaurant Le Fédéral à Villeret.

Si l'immeuble est bien en vente, le **Restaurant Le Fédéral poursuit son activité, sans impact sur le service ou la qualité.**

Son gérant, Resul Sahin, se réjouit de vous accueillir.

Restaurant Le Fédéral – Tél. 032 941 72 16
Rue Principale 30 – 2613 Villeret

CORGÉMONT

Les travaux vont bon train

Aucun recours n'étant parvenu dans le délai imparti, les travaux ont pu reprendre à la Fondation Grosjean. La météo clémente a permis l'application du crépi sur les façades, la peinture va suivre. *Suite à la page 9*

TEAM VALLON

Masterclass

Lors du dernier tournoi de la saison qui s'est tenu à Saint-Ursanne, les juniors E Rodriguez ont tout simplement été parfaits. Plus de 100 buts marqués en une seule matinée! Tout cela est le résultat d'heures d'entraînement et de persévérance. La relève est assurée dans les clubs régionaux. *Suite à la page 20*



Photo: unsplash.com



Journal d'annonces et d'information (contient la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*), avis communaux de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. **Tirage:** 12500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Contact:** Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch. **Délais de remise des publications:** sport, utile et paroisses: lundi soir, rédactionnel et annonces: mercredi 9 h, *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* (fin de ce journal): mardi 12 h. **Tarifs:** annonces: www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise).

La culture sur grand écran

Let's Doc!, c'est un mois pour découvrir la richesse et la diversité du cinéma documentaire suisse et international – des rendez-vous pour ouvrir grand les yeux, le cœur et l'horizon. Durant tout le mois de novembre, découvrez la grande diversité des films documentaires, il y en a vraiment pour tous les goûts. *Retrouvez le programme régional à la page 19*

www.letsdoc.ch

LET'S
DOCI

LET'S
DOCI

1-30.11.
2024

1-30.11.
2024

Immobilier

À LOUER ROMONT

Centre du village
Route Principale 1
1 appart. de 2 1/2 pièces

Loyer 670 fr.
+ 230 fr. (avance de charges)

Renseignements et visites:
En cas d'intérêt, vous pouvez contacter Michel Cléménçon au 079 677 69 28
Administration municipale



ACCUEIL DE JOUR FOYER DE JOUR

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:
Des jeux de société
De la gymnastique douce
Des activités à l'extérieur
Concert et spectacle
Du repos
Des repas de qualité
Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

Numéro national
0842 80 40 20



Pour vous - chez vous
AIDE ET SOINS A DOMICILE

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch

Votre annonce ici

Délai annonces mercredi 9 h



Pompes funèbres Bestattungen

Bienne et environs
Route de Brügg 121
2503 Biel-Bienne
info@pfgerber.ch

Biel und Umgebung
Brüggstrasse 121
032 365 50 15
www.pfgerber.ch

Pour une Suisse qui avance



« Tout le monde profite des bonnes infrastructures de transport. Si le trafic circule sur les axes principaux, cela désengorge les communes et nous évitons le trafic d'évitement. Je dis OUI à ce projet important! »

Jacques Nicolet,
Conseiller national,
Agriculteur

24 nov. 2024
Assurer le futur des routes nationales

OUI

avancer-ensemble.ch



Merci de nous rendre visite pour cette nouvelle exposition, en retrouvant votre surprise

Bienvenue

mercredi 06-11-2024 9h-12h / 13h30-18h
jeudi 07-11-2024 9h-12h / 13h30-18h
vendredi 8-11-2024 9h-12h / 13h30-18h
samedi 09-11-2024 9h-15h

Création fleurs, déco, cadeaux
Grand Rue 130 - 2720 TRAMELAN - 032 487 30 30
www.creation-fleurs.ch

9 films à découvrir à Tramelan / à St-Imier



www.letsdoc.ch

1-30.11.2024

Communiqué en page 19

PLAGNE - Salle communale

GRAND MATCH AU LOTO

Samedi 2 novembre 2024

jambons, carrés, palettes, paniers garnis, etc.

dès 15h et 20h

ABONNEMENT Fr. 20.- par carte pour 20 tournées

Société de tir Plagne

Die Nummern werden zweisprachig ausgerufen!



SAMAIDD
Service d'aide et de maintien à domicile

Plus que des soins à domicile

Nous vous proposons des solutions personnalisées, remboursées par les caisses maladies pour que vous restiez chez vous

Proche de vous depuis 6 ans

7j/7 dans le Vallon de Saint-Imier
079 439 28 95, samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com



YOGA

Courtelary mardi soir
La Chaux-de-Fonds lundi et mercredi soir

Enseignante Viniyoga Dominique Haeni
Expérimentée et reconnue par la Fédération Suisse de Yoga

Tél. 032 941 16 92
www.centreformeetsante.ch

MATCH AU LOTO
FANFARE L'ESPÉRANCE LAMBOING

SAMEDI 9 NOVEMBRE à 20h

Salle du Cheval-Blanc à Lamboing

20 PASSES + ROYALE

15 fr. la carte / 3 cartes 40 fr. / planche individuelle 60 fr.

BONNE CHANCE ET MERCI D'AVANCE POUR VOTRE SOUTIEN!



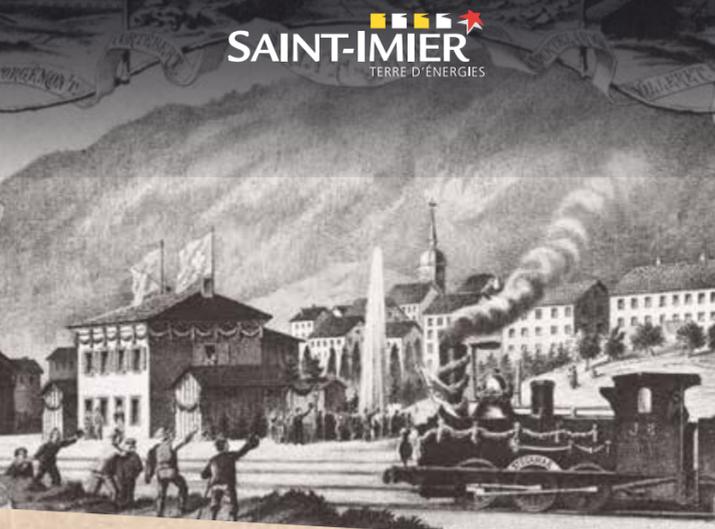
VENTE EN FAVEUR de l'Arménie Projet EPER

Samedi 2 novembre de 9h30 à 14h30

Au Centre paroissial (situé derrière l'église)

SOUPE À LA COURGE, CANAPÉS, PAINS, TRESSÉS, PÂTISSERIES, DÉCOS, MAQUILLAGES POUR LES ENFANTS

voir communiqué



SAINT-IMIER
TERRE D'ÉNERGIES

Célébration des 150 ans de l'arrivée du premier train à Saint-Imier

DE LA VAPEUR À L'ÉLECTRIQUE

11.11.2024 • 18H30 • SALLE DE SPECTACLES, SAINT-IMIER

Vernissage de la revue *Intervalles*
« 150 ans des chemins de fer dans le Jura bernois »

Table ronde « Bilan et perspectives »

Entrée libre, inscription souhaitée jusqu'au 06.11.2024 à info@saint-imier.ch ou au 032 942 44 24

INTERVALLES 

CORPS DE MUSIQUE DE SAINT-IMIER

Salle de Spectacles de Saint-Imier
Dimanche 3 novembre à 16h

SUPER LOTO



SYSTÈME FRIBOURGEOIS 20 tournées « Standard » + 5 cartons « Royale » (hors abonnement)

1 semaine de croisière en Méditerranée avec la compagnie MSC
Voyage en train pour une capitale ou ville européenne pendant 3 jours et 2 nuits

1 semaine aux Iles Canaries, vol, hôtel et petit-déjeuner inclus

Montres de luxe Longines

Corbeilles garnies | Plateaux de fromages | Bons d'achat

Prix des cartes
Coupons permanents non transmissibles
1 carte 14 fr. | 1 planche 60 fr. | Illimité 70 fr.
1 carte pour les enfants en dessous de 12 ans 10 fr.

Quine | Double quine | Carton | Numéro Joker
Système Loto-Tronic



Les artisans de l'évasion

Rue Neuve, 2301 La Chaux-de-Fonds | 032 910 55 66 | chaux-de-fonds@croisitour.ch | www.croisitour.ch

POMPES FUNÈRES
Jour et nuit

NIGGLI

Responsable Nicolas Bürgi

Chambres mortuaires et salle de cérémonie
Saint-Imier • 032 941 27 55 • www.pf-niggli.ch

Bourgeoisie et Municipalité main dans la main

Les relations entre les Communes bourgeoises et municipales sont primordiales et, à Orvin, on peut dire qu'elles sont excellentes.

Régulièrement, les deux corporations se retrouvent pour parler des problèmes du moment, de projets communs, du bien être du village d'Orvin et de ses habitants.

Vendredi 18 octobre dernier, à la salle de bourgeoisie, le Conseil de la bourgeoisie, sous la houlette de son président Edmond Aufranc, a invité son homologue municipal, emmené par le maire Patrik Devaux. Différents points figuraient à l'ordre du jour, entre autres les entretiens des chemins suite aux différentes déviations, des améliorations foncières, de la mise à jour de la Convention qui lie les deux communes, ainsi que de projets en cours ou futurs, on pense notamment au réaménagement du Petit Terrain Sous-les-Roches et l'aménagement d'une place de pique-nique.

Les deux présidents ont relevé l'excellente collaboration et la bonne entente qui règnent entre la Bourgeoisie et la Municipalité, en citant de projets communs: le



Les Conseils bourgeois et municipaux d'Orvin

chauffage à distance et la création de la SA (CÂDOR) pour sa gestion, la contribution de la Bourgeoisie aux différentes sorties des aînés, le soutien à la création du canapé forestier et du futur Sentier des Statues aux Prés-d'Orvin, etc. Les deux entités se complètent et mettent tout en œuvre pour

le maintien de la qualité de vie à Orvin.

Un nouveau projet commun a été dévoilé lors de cette séance: *1 naissance - 1 arbre*. Désormais, lors de chaque naissance dans la Commune d'Orvin, il sera proposé aux heureux parents de planter un arbre, symbole de vie, mais aussi d'enracinement profond à

sa terre natale. La Bourgeoisie offrira les services de son garde-forestier Philippe Mottet, et la Municipalité s'occupera de l'organisation avec les familles.

La soirée s'est terminée dans la bonne humeur autour d'un bon repas offert par la Bourgeoisie. ■ CM

Délégations municipales

Une délégation de la Commune (Patrik Devaux, Sylvain Grosjean, Daniel Racine et Jonas Gloor) s'est rendue durant toute la journée du 30 octobre à un cours spécialisé pour les points de rencontre d'urgence (PRU) organisé par le canton de Berne. Ce cours permettra aux membres de l'état-major en cas de catastrophe d'utiliser le matériel ainsi que les moyens de communication d'urgence. ■ CM

Marché artisanal

Nous avons le plaisir de vous annoncer notre 3^e marché artisanal qui se déroulera le 9 et 10 novembre prochain dans la halle de gym d'Orvin.

Plus de 40 exposants vous attendent samedi de 10h à 18h et dimanche de 10h à 17h afin de vous faire découvrir des produits faits main. Un moment convivial à ne pas manquer.

Pour toute question, veuillez contacter Françoise Nikles au 079 224 92 47 ou à l'adresse mail franisi.nikles@gmail.com.

En nous réjouissant de vous voir nombreux.

■ LA COMMISSION D'EMBELLISSEMENT

Le Conseil municipal fêtera ses 100 ans!

Dans les Chroniques du village d'Orvin, publiées en 1977 par Humbert Mottet, il est écrit qu'« à l'origine, il n'existait que la commune bourgeoise qui administrait et disposait de tous les biens publics. Une seule autorité, l'assemblée des bourgeois et son conseil, présidé par le Maître bourgeois. »

Puis insensiblement, des familles des localités voisines ou de plus loin, que l'on appelait charitablement des *Inderseizes*, s'installèrent à Orvin, d'où la nécessité de séparer l'administration. Le 22 février

1853, l'assemblée bourgeoise décide par 70 voix contre 4 d'opérer la séparation de la commune bourgeoise et de la commune des habitants (municipale). (NB: d'autres communes décidèrent par contre de fusionner en commune mixte).

C'est un Acte de Classification qui règle, en mai 1853, qui paiera quoi et qui sera propriétaire de quoi. Il est aussi acté des services, par exemple, la bourgeoisie devait fournir au régent ou à la régente le bois de chauffage pour chauffer le collège!

Au début, les conseils bourgeois et municipaux furent les mêmes pendant plusieurs années. Ce n'est que le 9 février 1925 que le Conseil municipal est créé en tant que tel car jusqu'à ce moment-là, tout était liquidé en séance commune.

C'est en 1930 que les Conseils sont enfin dirigés par des personnes différentes, Charles Grosjean est maire et Émile Jeandrevin président de bourgeoisie.

Donc, le Conseil municipal sera centenaire en 2025! ■ CM

Un siège vacant au Conseil municipal

Engagez-vous!

Vendredi 25 octobre, au délai imparti pour le dépôt des listes, personne ne s'est porté candidat à la succession de Julien Tièche. Ainsi, il y aura une élection libre lors de l'Assemblée municipale du mardi 10 décembre prochain.

Le Conseil municipal regrette cette situation, et espère bien qu'une citoyenne ou un citoyen montre de l'intérêt à cette fonction avant l'Assemblée.

Servir sa commune, la communauté, est un geste citoyen fort, important. Il est certes exigeant, mais il apporte également beaucoup de satisfactions, dans ce sens que l'on se sent utile à la collectivité.

Le maire, Patrik Devaux, se tient à disposition pour discuter de la fonction de conseiller communal/conseiller communal à quiconque désirerait s'engager pour sa commune. ■ CM

Un grand merci pour le soutien

Administration communale

Au départ de Océane Mastrodonato, son poste a été séparé en deux, et Chantal Cochet, de Plagne, a été nommée comme employée d'administration. En attendant la nomination de la deuxième collègue, c'est Anthony Giran, de Sonceboz, qui a officié comme employé temporaire.

La mission temporaire d'Anthony Giran se termine fin octobre; le Conseil municipal et les collègues de l'Administration remercient sincèrement ce

jeune homme pour son travail et lui souhaitent plein succès dans la suite de ses activités professionnelles.

En outre, depuis le mois de juillet et suite à des absences non planifiées pour raisons diverses au sein de l'Administration, le Conseil municipal a dû prendre en urgence la décision de renforcer les effectifs afin de mener à bien les très nombreuses et importantes tâches administratives et financières.

Nous avons pu compter sur la collaboration de Nadine Zimmermann, employée à l'Administration communale d'Evilard, et de Christine Leo, de Corgémont, bien connue à Orvin puisqu'elle fut responsable des finances de la commune d'Orvin pendant plusieurs années.

Des mercis appuyés à Mesdames Zimmermann et Leo pour leur soutien efficace qui nous a permis de garder les affaires à flot. ■ CM

Réseau d'eau potable

Les analyses d'eau effectuées sont conformes aux normes

Nous informons la population que les analyses d'eau effectuées les lundis 21 et 28 octobre dans le réseau de distribution du village sont toutes conformes aux normes de l'eau potable.

Tous les résultats ont révélé qu'il n'y avait aucune bactérie dans l'eau. Nous continuons toutefois à surveiller régulièrement le réseau d'eau durant ces prochaines semaines. ■ CM

Fenêtres de l'Avent

La Municipalité d'Orvin a le plaisir de vous annoncer que la commission d'embellissement organise les fenêtres de l'Avent. Pour rappel, il s'agit de décorer une fenêtre, une entrée ou l'extérieur de sa maison et d'illuminer le tout dès la tombée de la nuit.

Les personnes qui le souhaitent peuvent également ouvrir leur porte aux visiteurs afin de partager un moment convivial. Les citoyens

intéressés à participer à cette tradition peuvent s'inscrire et arranger une date auprès de Françoise Nikles, membre de la commission d'embellissement, par téléphone au 032 358 10 79/079 224 92 47 ou par email à l'adresse franisi.nikles@gmail.com d'ici au 25 novembre.

La liste des participants sera publiée dans une future édition du présent journal. ■ LA COMMISSION D'EMBELLISSEMENT

La crèche souffle sa première bougie!



Occasion de remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à l'ouverture de la crèche en août 2023, ainsi qu'à son bon fonctionnement durant cette première année.

- Merci aux donateurs privés et aux entreprises et artisans.
- Merci aux aides précieuses.
- Merci aux personnes qui nous ont encouragés et qui ont répondu à nos questionnements.
- Merci à la Commune municipale d'Orvin pour sa disponibilité et son soutien, tant moral que financier.

Les *Pépites d'Or* accueillent une douzaine d'enfants de 4 mois à 4/5 ans, d'Orvin et des villages avoisinants, dans une institution où les journées sont rythmées par des actions éducatives adaptées à toutes et tous.

L'institution est en phase de développement et se remplit petit à petit. Nous tirons un bilan positif de cette première année et sommes confiants face à celles à venir.

Quelques places sont encore disponibles. Pour plus d'informations concernant la crèche, contactez-nous: direction@crechelespepitesdor.ch/ Le Crêt 4, 2534 Orvin/078 253 07 99/ Instagram et Facebook. ■ LA CRÈCHE LES PÉPITES D'OR

Bureau de vote

En vue de la prochaine votation populaire, le bureau de vote du 24 novembre a été constitué comme suit (Plagne, salle du conseil municipal au Haut du Village 8): présidente: Sandrine Frutschi; secrétaire: Anne Grosjean; membres: David Corbaz, Theresa Schweizer, Daniele Jungi, Gabriel Heiniger. L'heure d'ouverture est de 11 heures à midi. ■ CM

Emplois

Elmecor Orvin recherche
une personne pour la réparation d'outils électro-portatifs et pneumatiques

- avec des connaissances en électricité
- jeune retraité ou autre
- une quinzaine d'heure par semaine

Veillez vous adresser à Elmecor
 au 079 354 74 71 ou elmecor@bluewin.ch

MAÇON
CHERCHE TRAVAIL

dans toute maçonnerie, peinture, rénovation et pavé, dalle de jardin. 30 ans d'expérience.

Libre de suite.

Tél. 078 216 29 74

SAINT-IMIER TERRE D'ÉNERGIES

Mise au concours

Afin de repourvoir un poste vacant, la Municipalité de Saint-Imier met au concours un poste d'

agent(e) de police administrative à 80%

Le détail de l'annonce est disponible sous www.saint-imier.ch > Administration > Offres d'emploi.

Entrée en fonction: à convenir.

Le dossier de candidature avec les documents usuels est à adresser au Conseil municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention « Agent(e) » ou par courriel à rh@saint-imier.ch jusqu'au **13 novembre 2024**.

POLYDEC

Vous cherchez un emploi à Bienne?

Nous offrons les postes suivants:

- Apprenti-e dans le décolletage (pour août 2025)
- Mécanicien-ne de maintenance
- Collaborateur-trice comptabilité & achats

Toutes les infos sur www.polydec.ch



Ne ratez pas la Perle rare...

La 2^e parution de votre annonce emploi à

-50%

La Feuille d'Avis
 du District de Courtelary

fac@bechtel-imprimerie.ch
 032 944 17 56

SAINT-IMIER TERRE D'ÉNERGIES

Mise au concours

Afin de repourvoir un poste vacant, la Municipalité de Saint-Imier met au concours le poste de

collaborateur(trice) administratif(ve) à 20%

Le détail de l'annonce est disponible sous www.saint-imier.ch > Administration > Offres d'emploi.

Entrée en fonction: à convenir.

Le dossier de candidature avec les documents usuels est à adresser au Conseil municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention « collaborateur(trice) administratif(ve) » ou par courriel à rh@saint-imier.ch jusqu'au **13 novembre 2024**.

Elections municipales de Corgémont

Les candidats à votre disposition

Samedi 02.11.2020, 10h00 - 12h00
 Devant le magasin de la laiterie

N'hésitez pas à nous rendre visite et échanger avec nos candidats qui seront tous présents

Se recommande: UDC, section Corgémont



École de musique du Jura bernois

SPECTACLE DU 50^e ANNIVERSAIRE

ÉCOUTE LA VOIR!

SAMEDI 23 NOVEMBRE 2024 19H30
 DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2024 17H00

SALLE DE SPECTACLES, SAINT-IMIER

Textes: Eugène Melitz
 Compositions: Lee Maddoford et Alexandra Grimal
 Mise en scène: Florence Annoni

AVEC PLUS DE 80 ÉLÈVES!

Tarifs: 25.-/20.-
 *AVS/AI/Étudiant(e)s - Gratuit jusqu'à 16 ans - Billeterie: emjb.ch ou secrétariat de l'EMJB



Emploi
 A vendre
 A louer
 Concerts
 Menus
 etc.

**UNE ANNONCE
 UNE ADRESSE**

fac@bechtel-imprimerie.ch

CELTOR **DEMAT-JB**

Celtor SA (centre d'élimination et de traitement des ordures) est une société anonyme de droit privé entièrement en mains publiques. Ses actionnaires se composent de 25 communes du Jura bernois et de 2 communes du canton du Jura. Sa mission est d'assurer la collecte, la gestion et la valorisation des déchets. La gestion des volumes de la décharge est également une mission très importante. Celtor SA s'implique directement ou indirectement dans la vie économique de la région en créant des emplois et des activités dans les secteurs de la construction et du transport.

Afin de compléter son équipe, Celtor SA recherche:

Collaborateur ou collaboratrice d'exploitation polyvalent ou polyvalente 100%

Votre profil:

- Vous êtes titulaire d'un CFC dans le domaine du recyclage, de la construction, dans la mécanique-serrurerie ou de formation jugée équivalente
- En possession du permis de conduire catégorie B (BE un atout)
- De l'expérience dans la conduite des machines de chantiers
- Sens de l'organisation, des responsabilités et des contacts humains
- Motivation pour la formation continue et le perfectionnement professionnel
- Aptitude à travailler en équipe et de manière autonome
- Utilisation des outils informatiques et de communication courante
- Très bonnes connaissances en français (écrit et parlé)
- Aisance dans la communication, également en allemand

Vos activités:

- Entretien des infrastructures et les alentours de la décharge
- Collaborer à la réception des clients et à la prise en charge des déchets
- Procéder au traitement et stockage des différentes matières
- Assister à l'entretien des machines
- Participer au développement de l'entreprise

Notre offre:

- Un travail varié dans une entreprise qui a pour valeurs l'humain et l'environnement
- Une ambiance sympathique et une équipe dynamique
- Des conditions salariales et sociales attrayantes
- La possibilité d'évolution par la prise de responsabilités

Si vous êtes intéressé (e)s, envoyez-nous votre dossier de candidature à l'adresse ci-dessous ou à postulation@celtor.ch jusqu'au 15 novembre 2024.

Celtor SA, ressources humaines
 CP 27, 2710 Tavannes
 Tél. 032/481 42 62

ORVIN

Soirée de la Retrouvaille



Pierre-Yves Aeschlimann, photo: jcl

Pour l'activité du mois d'octobre, l'avant-dernière rencontre de cette année, Pierre-Yves Aeschlimann a présenté le 25 octobre dernier, la 2^e partie de sa collection de cartes postales du village d'Orvin, plus précisément Les Prés-d'Orvin et les Métairies ainsi que l'évolution postale du lieu.

La marée jaune de printemps

Si l'on devait définir Les Prés-d'Orvin par une expression, l'on pourrait situer cette belle région par la mer de jonquilles de printemps. Considérées comme symbole de vie éternelle, les jonquilles des Prés-d'Orvin tapissent les pâturages par milliers dans cette zone du Parc Chasseral.

De 1800 à nos jours, chalets d'antan et d'aujourd'hui sur cartes postales

Pour cette 2^e présentation de plus de 360 documents (cartes postales et photos), Pierre-Yves Aeschlimann a projeté sur l'écran, devant une bonne trentaine de citoyens, un magnifique parcours des lieux, domaine de rencontres et promenades sportives estivales et hivernales à plus de 1000 mètres d'altitude sur les hauteurs de village d'Orvin dominées par le Chasseral.

Que de souvenirs ravisés à la vue des photos projetées, les réactions dans les rangs des personnes présentes ont montré le grand intérêt des rencontres de La Retrouvaille, même que certains reconnaissaient des visages et régions familières.

Une clôture de soirée avec l'histoire postale du village

Pour clore la soirée, la visualisation de documents de l'histoire postale du village a tenu en haleine les participants qui ont découvert les péripéties du service postal de 1800 jusqu'au dernier jour du géant jaune le 16 mars 2020, malgré une large opposition de cette décision incompréhensible. C'est par une ovation que les participants ont remercié le gigantesque travail accompli par Pierre-Yves Aeschlimann et dégusté avec saveur les délicieux gâteaux concoctés pour cette occasion.

Les activités de la Retrouvaille sont ouvertes à toutes et à tous et proposeront encore à l'avenir de belles réalisations à thèmes pour le plus grand bonheur de tous. ■ JCL



Informations hivernales

Nous rappelons aux usagers que les vitres de voitures doivent être parfaitement dégivrées. De plus comme le salage des routes sera réduit, l'équipement d'hiver est nécessaire.

Voirie: service hivernal

À partir du 1^{er} novembre, les mesures hivernales entreront en vigueur. À partir de cette date, le stationnement de véhicules est interdit sur tout le territoire communal jusqu'au 31 mars 2025, de 20 h à 8 h. Pendant cette plage horaire, le service des travaux publics procède au déneigement et au salage de la chaussée de manière à ce que, dès le matin, la plupart des rues de notre village soient accessibles.

Il est primordial que ces consignes soient appliquées. Seul leur respect permet d'assurer un déneigement et un salage optimal et rapide. Un seul véhicule immobilisé peut parfois perturber le travail dans une rue entière, souvent avec des effets sur plusieurs jours en cas de chutes de neige continues.

La place de parc située devant le centre communal ainsi que celle de l'église sont à disposition des automobilistes de 16 h à 9 h. Il est important que ces places soient libérées aux heures indiquées de manière à permettre leur déneigement.

Les contrevenants à ces directives seront amendés par la police administrative, conformément à la législation en vigueur.

À relever qu'en cas de chutes de neige, il est demandé aux automobilistes d'être particulièrement prudents. Il est possible que les employés du service de voirie doivent effectuer des manœuvres en contresens lors des opérations de déneigement ou de salage.

En cas de dégâts occasionnés par le passage du chasse-neige, la commune décline toute responsabilité et ne paiera aucuns frais de réparation d'un véhicule endommagé. Les déchets compostables ménagers seront déposés de manière à ne pas gêner le déneigement et les containers retirés le plus rapidement possible. Il est rappelé aux propriétaires fonciers et aux concierges des immeubles locatifs qu'il est strictement



Photo: unsplash.com

interdit de pousser la neige des places privilégiées sur la voie publique.

Il y a lieu également de tailler les arbres, buissons et les haies afin que ces derniers n'entravent pas la bonne marche des véhicules de déneigement.

Piste de luge: chemin du Pré-la-Patte

Attention aux usagers: lors de bonnes conditions d'enneigement, le chemin du Pré-la-Patte depuis le bovi-stop du pâturage jusqu'à l'intersection avec le chemin de la Verrière sera ouvert à la pratique de la luge. La circulation des véhicules s'effectuera, pour la montée et la descente, par le chemin long via La Combe. La piste de luge

sera strictement interdite à toute circulation dans les deux sens. Seul le trafic nécessaire à l'entretien de la piste de luge sera autorisé en respectant toutes les mesures de sécurité requises.

En vertu de l'art. 6 de l'ordonnance sur la police des routes et la signalisation routière, une signalisation sera posée par les services communaux compétents. Il est strictement interdit à quiconque d'enlever ou de modifier la signalisation qui sera mise en place.

Pose de jalons pour l'hiver

Le Conseil municipal recommande à la population de ne pas modifier, déplacer ou enlever les jalons posés le long des routes et chemins de notre commune. ■ CM

PÉRY

Un samedi au profit des enfants handicapés

Bazar catholique au Centre Communal le 2 novembre dès 11h



La Communauté catholique des villages de Péry-Reuchenette organisera le samedi 2 novembre son traditionnel Bazar de bienfaisance à partir de 11h, Bazar dont le bénéfice sera reversé aux institutions d'enfants handicapés de la

région. Animation avec la Clique Lämpé de Bienne et la gymnastique infantine de la FSG locale, suivie du grand match au loto pour enfants et adultes.

Nous vous attendons nombreux pour soutenir notre action. ■ JCL

ORVIN

Grand succès pour le loto de la Fanfare Harmonie Orvin / EJMO

Le samedi 26 octobre, notre traditionnel match au loto s'est déroulé à la halle de gymnastique d'Orvin avec un franc succès. Plus de 180 visiteurs ont tenté leur chance pour remporter l'un des nombreux lots, d'une valeur totale dépassant les 7000 francs, répartis sur 20 tours et une royale, tout en étant contrôlés par Lototronic. Nous tenons à exprimer notre gratitude envers toutes les personnes ayant participé à cet événement. La soirée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse, empreinte de suspense et de partage. Un grand merci également à nos généreux donateurs pour leur soutien inconditionnel ainsi qu'à nos membres dévoués pour leur engagement tout au long de la soirée.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition. La date sera annoncée en temps voulu. ■ FHO / EJMO



Réclame



Planifier aujourd'hui pour plus de sérénité demain.

Asseyons-nous et discutons.

Courtelary – Saint-Imier – Sonceboz-Sombeval – Tramelan – La Chaux-de-Fonds



Catholiques

■ **BIENNE** **Unité pastorale catholique Bienne-La Neuveville Messes**: vendredi 1^{er} novembre, 18 h, Sainte-Marie, crypte, Bienne; samedi 2 novembre, 18 h, messe des défunts, Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 3 novembre, 10 h, Sainte-Marie, Bienne + 10 h, messes des défunts, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 5 novembre, 9 h, Christ-Roi, chapelle; mercredi 6 novembre, 9 h, liturgie de la parole, Sainte-Marie, crypte, Bienne; jeudi 7 novembre, 9 h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 8 novembre, 18 h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (Adoration à 17 h). **Cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne. Secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.:** 032 329 56 01, communaute.francofphone@kathbielbienne.ch, www.up-bienne-laneuveville.ch.

■ **SAINT-IMIER** **Paroisse catholique chrétienne et diaspora du Canton du Jura Messe et homélie**: dimanche 3 novembre à 10 h 15. **Prochaine messe**: dimanche 1^{er} décembre à 10 h 15. **Rue Denise Bindschedler-Robert 4 + 6 case postale 207, 2610 Saint-Imier. Paroisse catholique romaine Horaire liturgique**: samedi 2 novembre, 18 h à Corgémont, messe de la fête de la Toussaint; dimanche 3 novembre, 10 h à Saint-Imier, messe de la fête de la Toussaint et commémoration des paroissiens décédés depuis un an; dimanche 3 novembre, 14 h au cimetière de Saint-Imier, prière pour les défunts et bénédiction des tombes; mardi 5 novembre, 9 h à Corgémont; jeudi 7 novembre, 19 h à Saint-Imier. **Catéchèse 7-12 ans**: vendredi 1^{er} novembre, 16 h 30 à Corgémont. **Un livre à partager**: vendredi 1^{er} novembre, 19 h à Saint-Imier. **Shibashi**: lundi 4 novembre, 19 h 30 à Corgémont; mercredi 6 novembre, 9 h 30 à Saint-Imier. **Rue de Beau Site 6, 2610 Saint-Imier**, 032 941 21 39, www.cathberne.ch/saintimier.

■ **TRAMELAN** **Paroisse catholique romaine Messes**: samedi 2 novembre pas de messe; dimanche 3 novembre à 11 h à Tavannes; jeudi 7 novembre à 15 h au home Les Lovières. **Jeu d'été**: jeudi 7 novembre à 12 h au foyer. **Vivre en confirmés**: vendredi 8 novembre à 18 h 30 au foyer. **Ouverture secrétariat**: mercredi 13 h 30-17 h 30 et jeudi 8 h-11 h 30. **Grand-Rue 110, 2720 Tramelan**, www.cathberne.ch/tramata.

Évangéliques

■ **CORGÉMONT** **Eglise pour Christ Culte**: dimanche 3 novembre à 10 h en français. **Sur le Crêt 3, 2606 Corgémont**, www.gfc.ch.

■ **CORMORET** **La fontaine Route Principale 13, 2612 Cormoret, Luc Ummel, 078 894 22 70. info@lafontaine-cormoret.ch, www.lafontaine-cormoret.ch.**

■ **LA CHAUX-D'ABEL** **Communauté anabaptiste (Mennonite) La Chaux-d'Abel Assemblée générale CMS**: samedi 2 novembre à 9 h 30 aux Mottes. **Gottesdienst**: Sonntag 3. November 10 h mit Hansuli Gerber mit Besuch von Sophie Hege und Hugo Bigler. Culte en français à la rue des Prés, Tramelan. **La Chaux-d'Abel 71, 2333 La Ferrière**, www.chaux-dabel.ch/agenda.

■ **ORVIN** **Église mouvement Culte**: dimanche 3 novembre à 10 h, thème: *hors-série* avec Philippe Kaddour. Programme pour les enfants sur place. **Maison de prière**: mercredi 6 novembre, 20 h 15-21 h 15. **Le Crêt 2, 2534 Orvin, pasteurs: Odile Darcey et Éric Naegele 079 816 95 51. contact@eglisemvmt.ch, www.eglisemvmt.ch.**



Église de Courtelary

■ SAINT-IMIER

Église Évangélique Action biblique Culte: dimanche 3 novembre, 10 h. Prédication: David Weber. Garderie et école du dimanche assurées. **Club d'enfants (5-11 ans)**: jeudi 7 novembre, 12 h. **Groupe de jeunes (11-18 ans)**: vendredi 8 novembre, 19 h. **Groupes de maison**: plus d'infos sur demande. **Groupes de prière**: plus d'infos sur demande. **Rue Paul-Charmillot 72, 2610 Saint-Imier, pasteur: David Weber, dpj.weber@gmail.com. www.ab-stimier.ch.**

Église Évangélique Méthodiste, La Béthania Fête des moissons: samedi 2 novembre, vente dès 10 h, repas dès 12 h. **Culte de reconnaissance**: dimanche 3 novembre à 9 h 30 avec Jonathan Ummel. **Prière communautaire**: jeudi 7 novembre à 19 h. **2610 Saint-Imier, Fouchaux 36, 032 941 49 67. www.la-bethania.ch.**

Église le Roc Soirée du Groupe de jeunes du Roc: samedi 2 novembre 20 h. Contact: Auréanne 079 625 06 85; samedi 9 novembre à 20 h à la RJ Espoir. **Célébration**: dimanche 3 novembre à 10 h avec le pasteur Luc Normandin et le témoignage de Marc. Premier dimanche de quatre sur le thème: *Vivre libre*. Programme pour les enfants et garderie pour les petits. Accueil café et sirop avant et après la rencontre. **Rendez-vous de prières**: lundi 4 novembre à 20 h. **Rencontre pastorale de notre fédération**: jeudi 7 et vendredi 8 novembre à Wilderswill. **Retraite des responsables de l'Église du Roc**: vendredi 8 et samedi 9 novembre à Wilderswill. **Service d'entraide**: écoute, partage, coup de main et prière, coordonnées ci-après. **Autres activités**: cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine, coordonnées ci-après. **Jacques-David 12, 2610 Saint-Imier, couple pastoral: Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25. www.egliseroc.wordpress.com.**

Église néo-apostolique de Suisse Services religieux: dimanche 3 novembre, 9 h 30, en faveur des défunts. Mercredi 6 novembre, 20 h, service religieux en semaine. **Rue de Châtillon 14, 2610 Saint-Imier, Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73. www.stimier.nak.ch/agenda, www.nak.ch, www.nac.today.**

■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** **Église évangélique du Pierre-Pertuis Culte**: dimanche 3 novembre, 10 h. À 11 h, message biblique: Les tentations de Jésus et les nôtres – Luc 4-13, Joël Prohin. **Rencontre de prière**: mardi 5 novembre, 20 h, pour la nomination d'anciens. **Pierre-Pertuis 2, 2605 Sonceboz**, www.eepp.ch.

■ TRAMELAN

Armée du Salut Week-end du Parcours Alpha Jeunes: samedi 2 novembre et dimanche 3 novembre. **Célébration**: dimanche 3 novembre, 9 h petit déjeuner, 9 h 20 prière, 9 h 45 célébration, aussi diffusée en ligne (YouTube Armée du Salut Tramelan). **Speakids** (enfants) et garderie. Message: Pascal Donzé. **Prière 29B12**: lundi 4 novembre, dès 19 h 30, nous prions pour vous. **Prière**: mardi 5 novembre, 9 h. **Repas pour tous**: jeudi 7 novembre, 12 h. **KT, instruction biblique pour jeunes**: jeudi 7 novembre, 18 h. **Week-end de poste**: du vendredi 8 novembre au dimanche 10 novembre, Colonie de Boncourt, Les Emibois. **Grand-Rue 58, 2720 Tramelan. Renseignements: Pascal Donzé, 032 487 44 37, pascal.donze@armedusalut.ch. Location locaux: Diamantine Leiber, 079 723 36 03, diamantine.leiber@armedusalut.ch. tramelan.armedusalut.ch.**

Église Évangélique Baptiste, Oratoire Culte: dimanche 3 novembre à 9 h 30 avec Etienne Grosrenaud. **Instruction religieuse**: mardi 5 novembre à 17 h. **Étude biblique**: mardi 5 novembre à 20 h. **Conseil d'église**: mardi 5 novembre à 21 h. **Groupe d'ados**: mercredi 6 novembre à 16 h. **Rue A. Gobat 9, 2720 Tramelan, 032 487 43 88, www.oratoiretramelan.ch.**

Église évangélique du Figuier Culte: dimanche 3 novembre, avec message de Daniele Zagara et partage de la Sainte-Cène. **On prie pour vous à Tavannes**: lundi 4 novembre à 10 h. Chez Denise. Partagez-nous vos demandes et sujets de prière au 079 892 43 98 (pasteur). **Rencontre de prière des aînés**: mercredi 6 novembre à 15 h. Au Figuier. **Étude biblique**: jeudi 7 novembre de 20 h à 21 h. Via zoom. **Groupes de maison**: des groupes se réunissent pour partager et prier ensemble. Ils sont ouverts afin de vous accueillir. Prenez contact avec le pasteur pour plus d'informations. **Grand-Rue 116 (entrée: face à Albert Gobat 15), 2720 Tramelan, pasteur: Daniele Zagara, 079 892 43 98, daniele.zagara@lafree.ch. www.eglisedufiguier.ch.**

Église Évangélique Mennonite du Sonnenberg Culte des générations: dimanche 3 novembre à 10 h à la rue des Prés, garderie, groupe juniors. **Culte en allemand**: dimanche 3 novembre à 10 h à La Chaux-d'Abel. **Moment de prière et de silence**: mardi 5 novembre à 13 h 30 à la rue des Prés. **Rencontre des veuves et femmes vivants seules**: mercredi 6 novembre à 14 h à la rue des Prés. **Rue des Prés 21, 2720 Tramelan, www.menno-sonnenberg.ch.**

Réformées

■ **CORGÉMONT-CORTÉBERT** **Paroisse réformée de l'Erguël Culte de la Réformation**: dimanche 3 novembre, 10 h à Renan. **Prière œcuménique**: une courte célébration selon l'esprit de Taizé à lieu chaque mercredi, de 19 h 15 à 19 h 40, au temple de Corgémont. **Grand-Rue 40, 2606 Corgémont et/ou Crêt de la Chapelle 5, 2607 Cortébert, 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch. Pasteur: Patrick Schlüter, 076 225 71 76, patrick.schluter@referguel.ch. Présidente: Christine Brechbühler, 079 565 93 66, corgecorte@referguel.ch. Location de la salle de paroisse: M. Monachon, 079 796 81 24. www.referguel.ch.**

■ **COURTELARY-CORMORET** **Paroisse réformée de l'Erguël Cultes**: dimanche 3 novembre à Renan, voir sous collaboration des paroisses. Dimanche 10 novembre, 10 h, Courtelary, culte de fin de thématique d'automne, avec baptêmes de Estelle Py et Inès da Silva. **Thématique d'automne – sacré souffle!** samedi 2 novembre 10-12 h – atelier autour de la voix avec Morgane Gallay, salle de paroisse de Courtelary, Ramées 1. Dimanche 3 novembre 17 h, concert à deux orgues, Johan Treichel et Francesco Addabo. Entrée libre et collecte, église de Courtelary. Mercredi 6 novembre 16-18 h, concours d'avion en papier pour petits et grands, Église de Courtelary. **Envie ou besoin d'une visite?** contactez la pasteur, elle se fera un plaisir de vous rencontrer. **Réservation de la salle de paroisse**: Stéphanie Loffroy-Monachon, 079 796 73 45, stephanie.loic@bluewin.ch. www.referguel.ch. **Pasteur: Maëlle Bader-Gallopin, 032 944 11 63, 076 713 39 55 (aussi SMS et WhatsApp), maelle.bader@referguel.ch. Présidente: Verena Mathez, 077 226 05 35, pres.courtelary-cormoret@referguel.ch. Secrétaire: Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise.stieger@bluewin.ch. Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch.**

■ **ERGUËL** **Paroisses réformées de l'Erguël (collaboration) Culte en commun**: dimanche 3 novembre, culte de la Réformation, Renan, 10 h. **MEUF (Mille Et Une Femmes)**: café-tricot chaque 1^{er} jeudi du mois, de 14 h à 16 h à la salle de paroisse de Courtelary. Venez tricoter/crocheter pour offrir aux homes / à la maternité ou pour vous. Avec ou sans connaissances! Matériel sur place. Prochaine date: jeudi 7 novembre. **Maëlle Bader-Gallopin, 076 713 39 55, maelle.bader@referguel.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Catéchisme: www.referguel.ch/activites/enfance-et-jeunesse/catéchisme/. Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch.**

■ **LA FERRIÈRE** **Paroisse réformée de l'Erguël Culte**: dimanche 3 novembre, culte commun de la Réformation, à 10 h au temple de Renan avec la pasteur Maëlle Bader. **Rencontre des aînés et personnes seules**: mardi 5 novembre à 14 h à la cure, selon programme. **Prochain culte à la Ferrière**: dimanche 1^{er} décembre à 10 h à la cure avec la pasteur Nadine Marschner. **Offres en ligne**: textes, méditations, poèmes et infos utiles sur www.referguel.ch. **Vers l'Église 5 et/ou 9, 2333 La Ferrière. Pasteur: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81, 079 291 42 05. Secrétariat: laferriere@referguel.ch. Visites:**

Suzanne Stauffer 032 961 11 58, Lotti Lanz 032 961 16 43 ou pasteur. Location salle de paroisse: Béa Liechti, 032 961 17 24. 📞📧 rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour suivre les activités. 📞 pour faire partie du Groupe WhatsApp paroissiens: Aurore 079 308 79 91. www.referguel.ch.

■ **RENAN** **Paroisse réformée de l'Erguël Culte de la Réformation**: dimanche 3 novembre à 10 h au Temple de Renan, pasteur Maëlle Bader. **Rue Samuel d'Aubigné 3, 2616 Renan. Pasteur: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Secrétariat: renan@referguel.ch. www.referguel.ch. Service funèbre permanence: 0800 225 500.**

■ **RONDCHÂTEL** **Paroisse réformée de Rondchâtel Culte**: dimanche 3 novembre, Réformation, 10 h à l'église de Péry. Officiant: Gilles Bourquin. Organiste: Marie-Claire Charpillot. La collecte de la Réformation 2024 est destinée à la rénovation de l'église de Schiers. **Proposition d'intercession**: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la paroisse de Grandval. **Catéchisme**: 11H: samedi 2 et dimanche 3 novembre, week-end BREF oser ouvrir à Morges. **Aînés Péry-La Heutte**: mercredi 6 novembre, 11 h 30, repas-rencontre, salle de paroisse, Péry. Il est nécessaire de s'inscrire pour les repas-rencontre, merci de vous adresser à Marie-Jeanne Jufer au 079 454 49 94 ou par mail à mejufer@bluewin.ch. **Fruits TerrEspoir**: livraisons le 6 novembre à Péry, le 7 novembre à Orvin. Les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 21 novembre. **Permanence pour les services funèbres**: 079 724 80 08. En cas de répondeur, déposer un message. **À votre disposition**: visite, temps de discussion ou échange de message, coordonnées ci-après. **Rue du Collège 12, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 11 85 (lundi: 13 h-17 h 30, vendredi: 7 h 45-11 h 30), contact@paroisse-rondchatel.ch. Pasteurs: Gilles Bourquin 079 280 20 16, Valérie Gafa 078 218 07 47. Location de salles (Grain de sel et salle de la Cure à Orvin, salle de paroisse à Péry): 032 485 11 85. Catéchisme, cycle I et II: Gilles Bourquin (pasteur) 079 280 20 16, Olivier Jordi (catéchète pro.) 079 372 15 57, cycle III: Valérie Gafa (pasteur) 078 218 07 47, Anne Noverraz (catéchète pro.) 079 852 98 77. www.paroisse-rondchatel.ch.**

■ **SAINT-IMIER** **Paroisse réformée de l'Erguël Culte**: dimanche 3 novembre, culte commun de la Réformation à Renan, 10 h. **Remplacement du pasteur Gallopin**: durant l'absence de notre pasteur Macaire Gallopin, le pasteur Matteo Silvestrini assurera une présence au bureau de la paroisse les jeudis de 9 h à 11 h et se tient à votre disposition pour des visites ou accompagnements au 079 289 95 06, ou matteo.silvestrini@referguel.ch. **Coup de Cœur 2024**: le Coup de Cœur a démarré ses répétitions en vue des concerts de fin d'année, les dimanches à 19 h à la cure de Saint-Imier. Bienvenue à celles et ceux qui aiment chanter! **Respiration**: actuellement en pause. **Jardin de la cure**: pour tout renseignement, contactez F. Zwahlen-Gerber au 079 696 74 30. **Femmes protestantes**: La Baratte vous accueille chaque vendredi matin pour le café-croissant de 9 h 30 à 11 h à la cure. **Après-midis récréatifs des aînés**: mardi 5 novembre, de 14 h 30 à 17 h 30 à la cure. **Cultes**: plan annuel des cultes à disposition sur le présentoir de la collégiale et à la cure. **EPER, Aide d'urgence**: nous avons besoin de votre solidarité, compte pour les dons: EPER Lausanne, IBAN CH37 0900 0000 8000 1115 1 avec la mention 224153-Aide d'urgence Israël/Palestine. **Coin-méditation à la collégiale**: de 7 h à 18 h 30, dans l'abside nord, brochures et bibles à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion. **À disposition de nos aînés**: service, commission, transport chez le médecin, ou entretien téléphonique, coordonnées ci-après. **Rue de la Cure 1, 2610 Saint-Imier. Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Présidente: Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, francoise.zwahlen@gmail.com. Secrétariat: 8 h 30-12 h, Corinne Perrenoud, 032 941 37 58, paroisse.st-imier@hispeed.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin. www.referguel.ch.**

■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** **Paroisse réformée de l'Erguël Culte de la Réformation**: dimanche 3 novembre à Renan, voir rubrique de la collaboration. **Aînés**: le mardi à 14 h à la cure (Collège 19), jeux et partage. Responsables: Danielle Messerli, 032 489 24 57 et Carinne

Tièche, 032 489 24 72. **Caté cycle 1**: les préparations de Noël vont reprendre à partir du 16 novembre. Activité ouverte à toute famille intéressée à participer, n'hésitez pas à prendre contact avec notre pasteur. **Accompagnement de la pasteur**: si vous souhaitez un accompagnement spirituel, une prière, un entretien, ou une information, vous pouvez faire appel à la pasteur Séverine Schlüter, qui se fera un plaisir de s'entretenir avec vous. N'hésitez pas à la contacter. **Rue du Collège 19 et/ou 50, 2605 Sonceboz-Sombeval. Pasteur: Séverine Schlüter, 076 211 37 17, severine.schluter@referguel.ch. Secrétariat: Florence Coureau, 079 207 71 65, sonceboz-sombeval@referguel.ch. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval.**

■ **SONVILIER** **Paroisse réformée de l'Erguël Culte**: dimanche 3 novembre à 10 h au temple de Renan, culte commun de la Réformation. **Rue de la Cure 6 et/ou La Ruelle 3, 2615 Sonvilier. Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. Présidente: Beatrix Ogi, 079 725 15 41. Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissesonvilier.ch. www.referguel.ch.**

■ **TAVANNES** **Stiftung für die Pastoration der deutschsprachigen Reformierten Nächster Gottesdienst**: am 10. November um 10 Uhr in Péry mit Pfarrer Ruedi Kleiner. **Caté**: am 2. November, 8.30 bis 11.30 Uhr in Tavannes. **Kaffeepause Renan**: am 6. November um 14 Uhr im Anker. **Ferien**: während der Ferien von Pfarrer Meili vom 6.-13. November übernimmt Pfarrer Ruedi Kleiner die Vertretung. Das Telefon wird umgeleitet. **Rue du Pasteur Frêne 12, 2710 Tavannes, Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16.**

■ **TRAMELAN** **Paroisse réformée Culte Par8 de la Réformation**: dimanche 3 novembre, 10 h, église de Grandval. Taxi depuis Tramelan, prière de s'annoncer le matin même entre 8 h et 9 h au 079 502 79 63. **Vente en faveur de l'Arménie**: samedi 2 novembre, 9 h 30-14 h 30, centre paroissial; avec la participation active des catéchumènes de 8 h et 9 h. Action en faveur de l'EPER. **Café spirituel mensuel**: lundi 4 novembre, 9 h 30, église, mini-office méditatif de 30 minutes suivi d'un partage autour d'une tasse de café. Responsable: pasteur Caroline Witschi, 076 580 01 06, caroline.witschi@par8.ch. **Conseil de paroisse**: mercredi 6 novembre, 19 h, centre paroissial, séance. **Fêtons avec les tout-petits**: vendredi 8 novembre, 16 h-17 h, église de Chindon. Invitation à venir, célébrer, bricoler, chanter en famille (enfants, parents, grands-parents, parrains, marraines). Infos: pasteur Caroline Witschi, 076 580 01 06, caroline.witschi@par8.ch. **Célébrations œcuméniques aux homes**: merci de vous renseigner auprès des secrétaires des homes. **Secrétariat paroissial**: vendredi 1^{er} novembre, fermé. **Cible missionnaire 2024**: la cible à atteindre s'élève à 41 272 francs, si vous le pouvez nous vous invitons à faire un don sur le CCP 25-8472-6, *Paroisse réformée de Tramelan, Missions, Tramelan*. Merci de garder une pensée envers les plus démunis. **Grand-Rue 146A, 2720 Tramelan. Pasteur: Caroline Witschi, 076 580 01 06, caroline.witschi@par8.ch. Présidente de paroisse: Evelyne Hiltbrand, 032 487 48 20 (mercredi matin et vendredi toute la journée) evelyne.hiltbrand@par8.ch. Secrétariat: Lorena von Allmen, 032 487 48 20 (mardi matin ou sur rendez-vous), tramelan@par8.ch. Services funèbres (permanence): 0848 77 88 88. www.par8.ch 📞 www.facebook.com/paroissereformeeTramelan.**

■ **VILLERET** **Paroisse réformée de l'Erguël Rendez-vous ouverts à tous**: mardi 5 novembre à la cure. À 7 h, moment prière et méditation (durée 30 min.). À 9 h 30, petit café. Covoiturage pour le culte à Courtelary du dimanche 10 novembre, rendez-vous place du village à 9 h 40 pour les personnes intéressées. **Rue Principale 35, 2613 Villeret. Pasteur: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch (à disposition du mardi au dimanche, et présence pastorale au bureau le mercredi 8 h-12 h). Président: Olivier Flückiger, villeret@referguel.ch. Secrétariat: ouvert le mercredi 8 h 30-11 h 30, 032 941 14 58, villeret@referguel.ch. www.referguel.ch.**

Témoins de Jéhovah

■ **SAINT-IMIER** **Réunions**: mardi 19 h 15 et samedi 17 h. **Rue du Vallon 28, 2610 Saint-Imier, www.jw.org.**

CENTRE ANIMATION JEUNESSE DE PÉRY-LA HEUTTE ET ENVIRONS

Bonnes affaires et solidarité iront de pair

Triez votre armoire : le CAJ organise son deuxième vide-dressing

Fort du succès remporté par la première édition, le Centre Animation Jeunesse (CAJ) de Péry-La Heutte et environs propose cet automne un nouveau vide-dressing.

Le 30 novembre, le Centre communal sera baigné dans une ambiance à la fois chaleureuse, amusante et solidaire, qui permettra à toute la population, de tous âges et de toute provenance, de renouveler son armoire à vêtements en passant un moment agréable.

Tou(te)s invité(e)s

Certains de vos habits sont devenus trop petits ou trop grands ? Ils ne vous branchent plus vraiment ? Vous avez besoin de nouvelles tenues ? N'hésitez pas une seconde ! Réservez la date du 30 novembre pour aller y faire vos emplettes vestimentaires et simultanément mettre en vente ce dont vous ne voulez plus.

Cette manifestation est ouverte très largement à la population. Les personnes intéressées à tenir un stand

s'inscriront jusqu'au 15 novembre, aux adresses mentionnées ci-dessous.

À préciser que des tables seront mises à disposition des vendeur(SES), qui contribueront comme ils le souhaitent à cette offre, mais si possible par un billet de dix francs.

Ambiance garantie, solidarité favorisée

Una ambiance chaleureuse règnera sur place durant toute la manifestation, grâce notamment au bar et à la cantine qui proposeront des boissons et une petite restauration sympathique. On pourra notamment déguster de la soupe maison et un menu *pain-fromage*.

Le CAJ encourage d'ores et déjà les vendeur(SES) à pratiquer des prix bas, afin de rendre les objets accessibles à tous.

De surcroît, afin de stimuler la solidarité, il sera proposé aux exposants de donner leurs vêtements et accessoires invendus à une association caritative qui soutient les personnes dans le besoin ; personnes dont on sait qu'elles sont malheureusement de plus en plus nombreuses, dans notre région comme ailleurs. ■ CAJ

Vide-dressing le 30 novembre de 10h à 16h Centre communal de Péry
Inscriptions jusqu'au 15 novembre par courriel à s.caj@pery-laheutte.ch ou par téléphone au 079 137 65 41

UNIS'SON SONCEBOZ

De la nouveauté pour Unis'son

L'association a désormais un local pour vous accueillir et c'est avec beaucoup de joie que nous vous invitons à venir découvrir ce lieu le samedi 23 novembre de 9h à 12h à la rue de la Gare 62 à Sombeval.

Nous proposerons, dès la semaine suivante, un troc ouvert les vendredis de 14h à 17h et les samedis de 9h à 12h (hors périodes de vacances). À partir du vendredi 29 novembre, vous pourrez apporter les articles (de saison, en bon état et sans taches) dont d'autres pourraient bénéficier et profiter de jeter un œil dans nos rayons. Veuillez noter que, dorénavant, nous demanderons une petite participation financière. Mais n'ayez crainte, les prix resteront très modiques, notre but n'étant pas d'enrichir l'association, mais toujours de rendre un service solidaire tout en couvrant une partie de nos frais de fonctionnement.

Pas d'intérêt pour le troc ?

Vous pouvez tout de même venir nous voir, nous prendrons très volontiers le temps d'échanger avec vous.

N'hésitez pas à consulter notre site internet : unisson2605.com et à nous suivre sur Facebook et Instagram.

Si vous avez à cœur de nous soutenir : CH45 0624 0575 1362 3090 2.

À très bientôt ! ■ ns

ANCIENNE SCIERIE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Traditionnel marché de l'Avent

Samedi 9 novembre dès 14h, les amateurs de produits artisanaux y trouveront leur compte sur une vingtaine de stands : friandises, fromages, objets de déco, etc. La cantine servira, outre les boissons habituelles, des saucisses avec pain ainsi que de la soupe de potiron/châtaignes. Nous nous réjouissons de votre visite.

■ LE COMITÉ DE LA SCIERIE

ENSEMBLE D'ACCORDÉONS PÉRY

Une formule qui fait recette



Sous la baguette de Gabrielle Joray, l'Ensemble d'Accordéons Péry a présenté son concert annuel dimanche 27 octobre dernier au Centre Communal de Péry.

Cette nouvelle formule concert-repas, mise sur pied pour la troisième fois a rencontré un énorme succès puisque la salle était comble. L'Ensemble remercie chaleureusement toutes les

personnes présentes venues le soutenir, ainsi que tous les bénévoles qui ont largement contribué à la réussite de cette manifestation.

À l'occasion de ce concert, l'Ensemble a convié les institutions pour personnes âgées de la région, dont 6 ont répondu à notre invitation et nous les remercions également.

Le public a apprécié la mise en valeur des morceaux choisis ainsi que les solos de Quentin Schwab.

Deux membres de l'Ensemble ont été chaleureusement applaudis pour leurs nombreuses années au sein de la société. Il s'agit de Quentin Schwab et Colette Ganguillet pour respectivement 15 et 40 ans de fidélité.

Un thé dansant animé par Christophe Soldati a mis un terme à ce dimanche sous un tonnerre d'applaudissements.

L'Ensemble d'Accordéons remercie encore une fois le nombreux public qui s'est déplacé et lui donne rendez-vous l'année prochaine pour son 90^e anniversaire.

■ RK

BIBLIOTHÈQUE DE PÉRY-LA HEUTTE

Nuit du conte

Cette année la nuit du conte a pour thème *Mondes rêvés*.

La bibliothèque de Péry-La Heutte (rue du Collège) vous invite à deux soirées conte avec Raymonde Froidevaux conteuse et Gabrielle Joray à l'accompagnement musical.

Ces soirées auront lieu mardi 5 novembre à 17h pour les enfants

dès 4 ans (durée 40 minutes) et jeudi 7 novembre à 19h pour les adultes.

Entrée libre, animation suivie d'un apéritif. ■ MB

Mardi 5 novembre à 17h, enfants dès 4 ans

Judi 7 novembre à 19h, adultes

Rue du Collège, Péry-La Heutte

Entrée libre, apéritif

PÉRY

Réussite au rendez-vous de la 53^e Décade

Compte-rendu et remerciements

L'édition qui vient de fermer ses portes présentait quelques interrogations. Tout d'abord, il s'agissait de remplacer les démissionnaires Daniel Morf et Raymond Salzman, par Philippe Evard et Gérard Guerne, néophytes.

L'organisation de la galerie a été parfaitement maîtrisée, à part quelques petites anecdotes résolues de suite. Ensuite, le déplacement de la date à mi-octobre pour permettre à nos visiteurs de mieux profiter de l'exposition.

Le résultat ne s'est pas fait attendre et ce fut un véritable succès. Tout d'abord pour la trentaine d'exposants, dont les ventes ont été record.

Un grand nombre de nouvelles demandes d'inscription pour 2025 a été reçu, sans oublier le renouvellement des artistes présents cette année. Puis les visiteurs dont la fréquentation a été record tous les jours d'ouverture. Voilà un sérieux encouragement pour le nouveau comité dans sa continuité.

Nous nous réjouissons déjà de l'organisation pour 2025.

La nouvelle équipe fera son maximum pour maintenir le niveau artistique, voire l'améliorer. Merci à tous. Nous en profitons pour remercier, la Municipalité de Péry-La Heutte pour la salle et l'apéro offert lors du vernissage, aux concierges et cantonniers qui sont chaque année présents pour nous aider à monter et démonter les cimaises, aux bénévoles sans qui rien ne serait possible, ainsi qu'à tous les artistes, la commission ACE (Animation Culture et embellissement) représentée par Lydia Reymond, les donateurs (tirelire) et les visiteurs (tous essentiels pour l'avenir de la Décade).

Nous comptons sur la présence de tout ce petit monde et vous invitons déjà pour la prochaine édition prévue du 10 au 19 octobre 2025, vernissage le 10 octobre 2025. À l'année prochaine.

■ LA DÉCADE

Réclame



Chaque minute, un enfant devient aveugle dans le monde. Offrez la vue.

Votre don permet aux enfants de voir à nouveau.

www.cbmswiss.ch



Il est temps de tailler

Plantation et taille des arbres, haies et buissons, et semis des cultures le long des routes cantonales, communales ou privées affectées à l'usage commun

Les riverains d'une route sont priés de prendre note des dispositions suivantes concernant les routes publiques:

- Les arbres, buissons et plantations se trouvant trop près d'une route ou qui surplombent la chaussée représentent un danger pour les conducteurs, mais aussi pour les adultes ou les enfants qui débouchent soudainement sur la chaussée depuis un endroit caché. Dans le but de remédier à ces dangers, la loi du 4 juin 2008 sur les routes (art. 80, al. 3 et 83 LR, RSB 732.1) et l'ordonnance correspondante (art. 56 et 57 OR, RSB 732.111.1) prescrivent entre autres ce qui suit:

- Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée (largeur libre). Les branches surplombant la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4 m 50 (hauteur sur chaussée). Cette hauteur est réduite à 2 m 50 au-dessus des chemins pour piétons, les trottoirs et des pistes cyclables, au bord desquels une bande de

50 cm doit également être maintenue libre.

- La végétation ne doit pas diminuer l'efficacité de l'éclairage public.
- Dans les endroits où la visibilité est restreinte, les clôtures ne doivent pas dépasser la chaussée de plus de 60 cm.
- Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter les prescriptions en matière de clôture, selon lesquelles leur hauteur ne peut pas dépasser 1 m 20, ni leur distance au bord de la chaussée, être inférieure à 50 cm. Si la végétation présente une hauteur plus grande, il est nécessaire de la tailler jusqu'à la hauteur réglementaire. Cette disposition s'applique aussi à la végétation préexistante.

La présente directive oblige les riverains de route, d'ici à mi-novembre, à tailler leurs arbres ou autre végétation de manière à respecter les profils d'espace libre réglementaires. Si nécessaire, ils entreprendront cette taille plusieurs fois par année.



Photo: Freepik

Les clôtures pouvant présenter un danger, telles que les clôtures en fil de fer barbelé dépourvues d'un dispositif de sécurité suffisant, doivent être aménagées à une distance d'au moins

2 m du bord de la chaussée ou 50 cm du bord extérieur du trottoir.

Au cas où les présentes dispositions ne seraient pas respectées, les organes

compétents de la police de construction des routes de la commune ou du canton peuvent engager la procédure de rétablissement de l'état conforme à la loi. ■ CM

Deux règlements et une abrogation soumis à l'Assemblée municipale

Personnel communal et sapeurs-pompiers seront régis par des textes au goût du jour

La prochaine réunion du Législatif est convoquée le lundi 2 décembre. Un copieux menu attend les ayants droit, auxquels seront notamment soumis deux règlements communaux qui ont été complètement revus et adaptés.

Le même langage que le canton

C'est en mars dernier que le Conseil municipal a lancé la révision du Règlement sur le statut du personnel et les traitements. Un travail qu'il a mené en plénum, en remplaçant le texte de 2014 par un document qui s'appuie clairement sur le règlement type proposé et appliqué par les autorités cantonales.

Concrètement, de nombreux détails ont été modifiés, qui touchent majoritairement la formulation utilisée. Le règlement communal utilise désormais le même langage que les règlements cantonaux comparables, et induit une égalité de traitement, pour tout le personnel communal, avec ses homologues des localités de taille comparable.

Des contradictions et des complexités inutiles ont été supprimées.

Fonctions et services mieux définis

Parmi les améliorations notables, on relèvera que le service de piquet est cette fois clairement défini et sera désormais payé plutôt que compensé en heures de congé.

Ce service concerne le déneigement et d'autres travaux comparables effectués entre novembre et mi-mars.

Toutes les indemnités ont été revues et calquées sur les barèmes cantonaux.

L'Annexe 1 précise désormais en détail les classes de traitements de chaque poste et de chaque fonction, ainsi que l'intitulé de ceux-ci.

À l'échelle du Grand Chasseral

Dans l'Annexe 2, les indemnités annuelles des membres de l'Exécutif ont été revues à la hausse, afin qu'elles correspondent à la moyenne appliquée dans la zone Grand Chasseral.

Les commissions permanentes ont été ajoutées dans cette annexe et leurs indemnités plus clairement définies.

Les fonctions spéciales (préposé à la culture des champs, responsable du service dentaire scolaire, sapeurs-pompiers) ont elles aussi été remises à jour et donc adaptées à l'usage actuel.

Le Conseil municipal recommande au Législatif d'approuver ce règlement, qui pourra dès lors entrer en vigueur au 1^{er} janvier prochain.

Un besoin pour les sapeurs-pompiers

Autre révision dont le résultat sera soumis au Législatif dans un mois, celle du Règlement concernant le corps des sapeurs-pompiers La Suze, lequel date de 2012.

La nouvelle version inclut une modification très importante pour La Suze, à savoir l'introduction du service actif dès 19 ans et non plus dès 21 ans.

Ce changement donnera un sérieux coup de pouce au renouvellement et au rajeunissement des effectifs. En effet, aujourd'hui les personnes qui s'engagent en tant que *jeunes pompiers* doivent lâcher leur passion dès leur 18^e anniversaire: le groupe juvénile ne leur est plus accessible et le corps des actifs ne leur est pas encore ouvert.

Or si la Suze ne connaît fort heureusement pas les problèmes de relève et d'effectifs courants dans de nombreux autres services du même type, il convient de tout mettre en place pour que cette situation favorable perdure. Et donc éviter de perdre de jeunes passionnés.

Taxe et commission revues

La remise à jour totale du règlement inclut également une prolongation de la perception de la taxe d'exemption jusqu'à 52 ans (actuellement jusqu'à 50 ans).

À souligner que la taxe n'est pas perçue avant 21 ans.

La Commission des sapeurs-pompiers voit pour sa part son effectif baisser de 9 à 7 membres (dont un représentant de la Commune de Corgémont et un autre de la nôtre), ce qui induira

à la fois une baisse de son coût et une augmentation de son efficacité.

À relever que la répartition des compétences, entre ladite commission permanente et le Conseil municipal, est nettement mieux définie dans le règlement revu.

Le Conseil municipal et le corps des sapeurs-pompiers La Suze recommandent au Législatif d'approuver ce nouveau règlement, lequel a de surcroît obtenu la validation des autorités curgismondaines.

Un FS devenu inutile

Plus avant, les autorités proposent à l'Assemblée d'abroger le Financement spécial (FS) relatif à l'entretien et au remplacement des véhicules et du matériel des sapeurs-pompiers La Suze.

Ce FS, qui avait été créé en 2012, donc au moment de la fusion entre les services du feu de Corgémont et de Sonceboz-Sombeval, est vide depuis plusieurs années et ne sera plus alimenté. Il est donc inutile et son abrogation constitue une simple formalité, mais indispensable: créé par le Législatif, ce FS doit être supprimé par le même organe.

Voilà pour les points 5, 6 et 7 de l'ordre du jour. Dans une prochaine édition, nous nous attacherons à d'autres objets qui seront soumis au Législatif en décembre. ■ CM

- Assemblée municipale le lundi 2 décembre à 19 h (attention à cet horaire!) à la salle de gymnastique
- Le Règlement sur le statut du personnel et les traitements et le Règlement concernant le corps des sapeurs-pompiers La Suze, dans leurs nouvelles versions, peuvent être consultés auprès de l'administration municipale, durant les horaires d'ouverture du bureau (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 10 h à 12 h; lundi de 16 h à 18 h; mardi et mercredi de 16 h à 17 h 30) Ils sont également lisibles sur le site internet de la commune, à l'adresse www.sonceboz.ch/assemblee-municipale/

Chauffage à distance

Comme annoncé avant les vacances d'été, le projet du chauffage à distance avance! La demande de permis définitif a été transmise cette semaine à la Commune.

À relever, les nombreuses heures de travail de l'entreprise Kasontor AG pour l'établissement des documents inhérents à une telle demande. La société du chauffage à distance est également tributaire de l'étude du dossier par les différents offices et départements. Espérons que

les feux soient tous au vert dans un proche avenir et que le projet puisse démarrer pour les nombreuses personnes intéressées au village.

Qu'en est-il des futures particules rejetées dans l'air? La norme suisse est de 50 mg/m³, le chauffage à distance de Sonceboz-Sombeval sera proche du zéro, puisque le système privilégié est de 2-5 mg/m³ de rejet.

Pour ce qui est des rendez-vous clients ceux-ci se poursuivent. ■ ESS S.A.

Un jass à nouveau très apprécié

La cinquième édition du tournoi de jass de l'AS-SEA (Association Sonceboz-Sombeval d'embellissement et d'animation) s'est déroulée le dimanche 20 octobre, dans une ambiance extrêmement sympathique.

24 équipes se sont défilées au fil de quatre tournées particulièrement disputées et donc passionnantes, mais empreintes d'un parfait fair-play et d'une bonne humeur constante.

Ce tournoi automnal a consacré les duos suivants: 1^{ers}, Thierry Grossenbacher et Dominique Fazzino; 2^{es}, Danielle Messerli et Francis

Bandelier; 3^{es}, Sandra Stähli et Henri Tschannen.

Merci à tous(tes)!

Comme d'habitude pour ce tournoi très apprécié, chaque participant est reparti avec un prix et tous(tes) les joueurs et joueuses ont pu profiter du repas concocté avec soin par la Résidence Les Sources.

L'AS-SEA remercie chaleureusement toutes les personnes présentes et donne d'ores et déjà rendez-vous aux amateurs de jass pour son édition 2025. ■ AS-SEA



Les vainqueurs de cette édition 2024 du jass d'automne

Reprise des travaux à la Fondation Grosjean

Sans obstacle administratif, les travaux reprennent. Aucun recours n'étant parvenu à la Préfecture dans le délai imparti, les travaux ont pu reprendre à la Fondation Grosjean

La commune de Corgémont, en étroite collaboration avec le bureau d'architecte et les artisans, a tout mis en œuvre pour préparer la reprise des travaux et démarrer immédiatement les travaux de façade. Cette étape, dépendante de la météo et ayant un impact direct sur l'échafaudage, était cruciale à réaliser avant que les températures ne baissent trop.

Grâce à une météo clémente, la couche de crépi a pu être appliquée en début de semaine. Après un délai de séchage de dix jours, la peinture de la façade pourra débuter. À l'intérieur, les travaux avancent également à bon rythme: les premiers appartements devraient être terminés d'ici la fin de l'année, et les travaux seront achevés au cours du premier trimestre 2025.

Le Conseil tient à remercier la population pour sa patience et sa compréhension. Ainsi que les artisans pour leur professionnalisme et leur flexibilité. Tout le monde est impatient de découvrir le résultat final de ce projet qui embellira notre commune. ■ CM/IAQA



Fondation dépendante Marie Grosjean-Stuber

Dégradations sur le terrain de jeu de la salle de spectacles

Ce week-end, un ou plusieurs automobilistes ont utilisé la place de la salle de spectacles comme circuit de conduite. Le Conseil municipal déplore vivement cet acte irresponsable, qui a causé des dommages au terrain de jeu, espace dédié aux loisirs de la communauté.

Ne pouvant tolérer de tels comportements, le Conseil a décidé de déposer une plainte. Si quelqu'un a été témoin de ces faits ou dispose d'informations, ou si les auteurs souhaitent se dénoncer, ils sont priés de se présenter rapidement auprès de l'administration communale.

En l'absence de nouvelles informations, une plainte sera déposée auprès de la police.

Le conseil espère qu'il ne s'agit que d'un événement isolé et remercie la population qui utilise les infrastructures communales avec respect. ■ CM/IAQA



Un acte irrespectueux

Délégations diverses

Le 12 novembre prochain, la commune de Corgémont sera représentée par Julien Bösiger et Hermann Liechti lors de l'assemblée des délégués du Triage forestier Centre Vallon. Denis Bessire, maire, participera à la séance de bilan de la saison 2024 et de préparation de la saison 2025 de l'Espace Découverte Énergie, qui se tiendra le 21 novembre. Il représentera également la commune à l'assemblée des membres de Jb.B le 20 novembre à Bienne. Le 21 novembre, les délégués Heidi Tschannen et André Geissbühler représenteront la commune à l'assemblée des délégués du Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze. Vincent Musolino, conseiller, représentera la commune au spectacle du jubilé de l'École de musique du Jura bernois (EMJB), le 24 novembre. ■ CM/IAQA

Résultats de l'audit

Séance d'information

Le Conseil municipal rappelle à la population que la soirée d'information de retour d'audit de la Fondation Marie Grosjean-Stuber se tiendra le 7 novembre à 19h à la salle de spectacles. Cette séance est l'occasion pour les habitants de prendre connaissance des résultats de l'audit réalisé par Michel Walther. ■ CM/IAQA

UDC CORGÉMONT

Lancement de campagne en vue des élections municipales

L'UDC Corgémont tient ses candidats en vue des prochaines élections communales.

La liste pour le Conseil municipal, au système proportionnel, a été déposée en date du 14 octobre et portera le numéro 1.

La liste pour le système majoritaire est également déposée.

Les candidats au système majoritaire

Pour la présidence des assemblées: Bernard Tschanz, expert en automobiles, 1962.

Pour la mairie: Michel Tschanz, conseiller en assurances et prévoyance, gérant de garage, 1979.

Les candidats au Conseil municipal soit au système proportionnel

Martin Tschanz, ancien, agriculteur, 1966; Marc Christen, nouveau, technico-commercial, 1960; Ariel Junod, nouveau, responsable industrialisation, 1989; Markus Ruf, nouveau, avocat, 1959.

La population aura l'occasion de côtoyer les candidats en date du samedi 2 novembre entre 10h et 12h dans les

environs de la laiterie de Corgémont, pour un moment d'échanges et le verre de l'amitié.

Une conférence de presse est organisée à l'attention de la presse régionale. La date est fixée en au 8 novembre à 9h, soit le lendemain de la soirée d'information concernant l'audit de la Fondation Marie Grosjean-Stuber. La présence des candidats est assurée et vous aurez la possibilité de leur poser des questions. L'endroit reste à définir. Une invitation en bonne et due forme vous parviendra d'ici là. ■ UDC CORGÉMONT

COMMUNICATION, OUVERTURE, RESPONSABILITÉ, GESTION, ÉTHIQUE

Un vent de nouveauté à Corgémont

Élections municipales

La liste C.O.R.G.É (Communication, Ouverture, Responsabilité, Gestion, Éthique) se mobilise dans les futures élections municipales pour insuffler un nouvel élan à Corgémont et assurer stabilité et équilibre dans la commune. Cette liste réunit Vincent Musolino, membre actuel de l'exécutif et candidat à la mairie, Astrid von Wyl Gerber membre de l'exécutif ainsi que deux nouveaux candidats motivés, Lucie Omont Dehaene et Igor Santschi. Forts de leurs expériences variées et complémentaires, ils s'engagent à garantir une gestion rigoureuse, à l'écoute des citoyens, basée sur la transparence et la qualité de vie pour tous. Pour Vincent Musolino, l'objectif est clair: mener des actions concrètes pour un Corgémont apaisé et dynamisé. Dans un esprit de rassemblement, C.O.R.G.É offre aux électeurs une alternative engagée et invite chacun à prendre part à cette démarche pour un Corgémont où il fait bon vivre. Venez échanger avec eux le 2 et 16 novembre de 10h à 12h devant le Café de la gare de Corgémont! ■ LD

Ramassage des cadavres d'animaux

Le projet de centre de collecte des cadavres d'animaux à Sonvilier est pour l'heure encore ralenti par des oppositions.

Dès lors, le centre de Montmollin continuera d'accueillir les cadavres de

notre commune selon les conditions actuellement en vigueur.

Le Conseil municipal espère que la situation se déblocquera en 2025 et remercie les personnes concernées de leur compréhension. ■ CM

Place de jeux

Une réfection de quelques éléments de la place de jeux située près du collège a été décidée par le Conseil municipal. Le coût se monte à quelque 6000 francs. ■ CM

Marché d'automne

Le marché d'automne organisé notamment par Franziska Wenger près de la Fromagerie aura lieu à nouveau cette année, en l'occurrence le 9 novembre. Le Conseil municipal a donné son accord pour l'utilisation du domaine public et se réjouit de cette animation bienvenue dans les rues du village. ■ CM

Assemblée le 2 décembre

L'ordre du jour de l'assemblée municipale, justement, a été arrêté. Le 2 décembre prochain, les ayants droit discuteront du budget, d'un investissement pour la viabilisation de deux parcelles, de l'achat d'un bus pour l'école secondaire et de l'école à journée continue.

Le Conseil municipal espère une forte participation pour cette assemblée, qui sera la dernière de Cédric Grünenwald en tant que membre du Conseil municipal. ■ CM

Vérification des comptes

Le rapport final de vérification a été soumis par la fiduciaire Figema. Aucun constat problématique n'a été relevé et l'excellente tenue des comptes par Carole Juillerat a été relevée. Le Conseil municipal s'en réjouit et remercie l'administratrice des finances de son travail. ■ CM

Budget 2025

Le budget 2025 a été traité et approuvé par le Conseil municipal. Il présente un déficit de l'ordre de 183 000 francs. Une nette amélioration est constatée par rapport au budget 2024 qui a été voté avec un déficit de 299 000 francs. Les rentrées fiscales sont en amélioration et les dépenses ont été réduites au strict nécessaire. Les investissements non urgents sont aussi remis à un peu plus tard. Les détails seront présentés en assemblée municipale le 2 décembre prochain. ■ CM

Représentations

Nicolas Bürgi se rendra à l'assemblée de Jura bernois. Bienne le 20 novembre à Bienne en remplacement de Manfred Bühler. Ce dernier se rendra le 21 novembre à la séance bilan de l'Espace découverte Énergie. Fabrice Riat quant à lui participera à l'assemblée des délégués du Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze. ■ CM

MEMOIRES D'ICI Notre histoire en images



Train en gare de Corgémont en 1880

Locomotive D3/3 JS 549, La Sorne, mise en service par la compagnie Jura-Berne-Lucerne (JBL), construite par la Société alsacienne de constructions mécaniques, à Mulhouse. La ligne de chemin de fer reliant Bienne à La Chaux-de-Fonds a été inaugurée le 30 avril 1874, marquant une étape clé dans le développement du réseau ferroviaire de la région.

Pour commémorer dignement ces 150 ans, la Municipalité de Saint-Imier organise une soirée spéciale, le 11 novembre, à 18h30, à la salle de spectacles.

Photo: © Mémoires d'ICI, Fonds Photo-Ciné-Club Corgémont
Centre de recherche et de documentation du Jura bernois

Six personnes élues à l'Exécutif local

Le maire Benjamin Rindlisbacher est réélu, ainsi que trois conseillers sortants; deux nouveau(elle) font leur entrée

Au terme du délai de candidature, qui était échu ce lundi à 12 h, six candidatures avaient été déposées, dans l'optique des élections municipales fixées au dimanche 24 novembre prochain et conséquemment annulées.

Ces élections devaient désigner les personnes formant les autorités locales pour la période 2025-2028, à savoir un(e) maire et six conseiller(ère)s, soit sept sièges au total.

Le maire non combattu

Ainsi que le veut le règlement communal, les six candidat(e)s présentés ont été (ré)élu(e)s tacitement.

Le siège du maire actuel n'était pas combattu. Aussi Benjamin Rindlisbacher, qui avait annoncé officiellement sa disponibilité et sa motivation à poursuivre son travail, a-t-il été réélu tacitement; il entamera son troisième mandat le 1^{er} janvier 2025.

Trois membres actuels du Conseil briguaient une réélection. Ils ont tous été reconduits tacitement dans leurs fonctions.

Élu une première fois en septembre 2014, donc en cours de période, Roberto Previtali entamera l'an prochain sa onzième année au sein des autorités et son troisième mandat plein.

Hubert Droz avait pour sa part été élu en février 2021, au tout début de la



Pour compléter le Conseil municipal, une nouvelle élection sera organisée le dimanche 9 février 2025

législature qui s'achève; il vivra donc sa deuxième législature de rang, mais on rappellera qu'il a déjà siégé auparavant au sein de nos autorités.

Philippe Cattin, entré à l'Exécutif voici bientôt quatre ans, commencera pour sa part son deuxième mandat.

Roxane Zürcher et Karim Grassa ne briguaient pas de réélection.

Deux nouveaux visages et un nouveau scrutin

Deux nouvelles personnes feront leur entrée à l'Exécutif local: Gloria

Locatelli (née en 1979) et Marco Boldini (1964).

À ces six élu(e)s, la Municipalité adresse ses chaleureuses félicitations, ses remerciements pour leur engagement et leur souhait de grandes satisfactions dans leurs

fonctions, qu'elles soient nouvelles ou pas.

Dès le 1^{er} janvier prochain, nos autorités fonctionneront donc comme elles l'on fait cette année, à savoir avec six élu(e)s au total. Le travail relatif au septième dicastère continuera donc pendant quelques semaines à être réparti entre les personnes en place.

Pour compléter notre Conseil municipal, une élection complémentaire sera organisée le dimanche 9 février 2025. Les détails du calendrier et des modalités, concernant ce scrutin, seront publiés officiellement en temps voulu.

Mais d'ores et déjà, la Municipalité lance un appel à toutes les personnes que la fonction de conseiller(ère) municipal(e) pourrait intéresser. N'hésitez pas à vous renseigner, auprès des élu(e)s en place ou de l'administration (Vincent Fleury, fleury.admin@courtelary.ch en tout temps, 032 944 16 01 pendant les horaires d'ouverture du bureau municipal), pour connaître les contours d'un tel engagement.

On rappellera enfin que le Règlement communal d'organisation ne prévoit pas d'élection libre; aussi sommes-nous contraints à organiser une élection complémentaire.

■ CM

PRO JUNIOR COURTELARY

Simon Gerber, Mérite Pro Junior 2024

Comme presque chaque année, le Groupe local Pro Junior du district de Courtelary a décerné son Mérite à un jeune prodige de notre région, le jeudi 24 octobre

C'est à Sonceboz, au domicile de Simon Gerber, âgé d'une quinzaine d'années à peine, que nous avons été accueillis dans une famille très sympathique.

Simon est un skateur extrêmement talentueux, qui pratique son sport depuis l'âge de 3 ans. Il a commencé les compétitions à 10 ans avec un succès certain, puisqu'il a

pu intégrer la structure sport-études très sélective de Bienne. Il s'entraîne également dans la région de Zurich / Winterthur.

Son palmarès est particulièrement impressionnant et il a été couronné par le titre de *Champion suisse 2023 U16 Street & Bowl*.

Il a aussi participé à des compétitions internationales en Autriche,

en République tchèque, en France et, cerise sur le gâteau, aux JOJ de Maribor, en Slovénie, en tant que seul Suisse sélectionné. Il a eu l'occasion de croiser l'élite de ce sport et de se mesurer aux meilleurs skateurs du monde, ce qui a contribué à enrichir son expérience personnelle. Aujourd'hui, son rêve, c'est de se qualifier pour les JO de 2028, et il est prêt à s'investir à 10% dans cette tâche afin de réaliser cet objectif ambitieux.

Ce qui nous a plu en parcourant son dossier, c'est bien sûr son talent indéniable dans la pratique de ce sport exigeant, mais aussi sa motivation sans faille et sa détermination constante pour continuer à progresser sans cesse et trouver de nouvelles figures ou enchaînements. Certes, la route sera encore longue et demandera de gros efforts personnels, mais aussi financiers, sans oublier le soutien efficace de sa famille et des sponsors qui lui ont accordé leur confiance.

À titre d'exemple, le lendemain de la remise du Mérite, il est parti en train pour Paris afin d'y disputer une nouvelle compétition, et dans une semaine environ, il volera vers Tampa en Floride pour participer à une manifestation sportive qui durera une dizaine de jours. Et quand il n'y a pas de compétition au programme, il faut continuer à s'entraîner, préparer des nouveautés en faisant preuve d'originalité. Le succès est à ce prix!

Nous espérons que le modeste coup de pouce de notre Groupe local encouragera Simon à suivre sa voie ces prochaines années. Nous lui réitérons nos plus sincères félicitations et lui disons bon vent pour son avenir, que nous souhaitons radieux et répondant pleinement à ses attentes!

■ JP



Remise du Mérite Pro Junior (de gauche à droite): Neves Esteves (membre PJ), Jacques Paroz (secrétaire PJ), Simon Gerber (skateur) et Christine Weingar (membre PJ)

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EMBALLISSEMENT COURTELARY

Souper campagnard et remise des prix



M^{me} Thomas et M. Docourt entourés par MM. Ermatinger et Zurbuchen

Le traditionnel souper campagnard qui boucle la saison de la SDC a connu un magnifique succès ce dernier vendredi d'octobre. Près d'une cinquantaine de convives s'est retrouvée autour d'une excellente choucroute garnie ou de haricots tout aussi succulents. Des repas traditionnels de saison, mais combien appréciés.

Magnifique ambiance que le comité de la SDC et ses bénévoles ont pu vivre à nouveau avec leurs hôtes d'un soir. Et cette soirée fut particulière puisque la SDC a eu le plaisir de remettre deux prix l'un à M^{me} Thomas, dans la catégorie *jardins et bâtiments* et l'autre à M. Docourt dans la catégorie *objets isolés*, ces deux personnes s'étaient annoncées pour participer au 1^{er} concours de décorations florales.

Tout au long de l'année et des saisons, ces deux personnes ont su faire vivre leur décoration, composée de

géraniums ou d'objets les plus insolites mettant encore plus en lumière leur composition. Félicitations à ces deux participants et nous donnons déjà rendez-vous à toutes les personnes intéressées au concours de l'année prochaine.

Une combinaison de fleurs sur les façades de notre bâtiment et des fontaines ainsi que sur d'autres propriétés, c'est tout Courtelary qui peut offrir à la population et aux visiteurs de passage une image agréable et colorée de notre village.

La SDC remercie chaleureusement toutes les personnes qui la soutiennent dans ses actions. Rejoindre la SDC peut se faire sous différentes façons, les membres du comité se feront une joie d'accueillir tous les intéressés ou donateurs.

■ LE COMITÉ

BIBLIOTHÈQUE DE COURTELARY

Activités de novembre à la bibli



De gauche à droite: Sophie Kohler Basso Zuniga, Maïté Garcia et Anne Dalla Piazza

L'équipe de bibliothécaires, renforcée par la récente nomination de Sophie Kohler Basso Zuniga, est en mesure de vous proposer diverses activités à la bibliothèque pour ce mois de novembre:

- Mardi 5 novembre de 19 h à 20 h 30: *poèmes en titres*, une soirée entre adultes pour composer un poème en empilant des livres.
- Vendredi 8 novembre dès 19 h: la bibliothèque sera ouverte pour

la soirée d'accueil aux nouveaux habitants.

- Dimanche 10 novembre de 9 h à 11 h: *le tricot de la bibli* pour tricoter et échanger sur les lectures du moment.
- Mercredi 13 novembre de 16 h à 17 h: les fameux contes de novembre au Toit des Saltimbanques à Courtelary.
- Mardi 19 novembre de 19 h à 20 h 30: *poèmes en titres*, une soirée entre

adultes pour composer un poème en empilant des livres.

- Mercredi 27 novembre de 13 h 30 à 15 h: *une nouvelle planète pour le Petit Prince*, un collage enfants (8-15 ans), sur inscription (biblio@courtelary.ch). Ne pas oublier la nouvelle ouverture hebdomadaire du mercredi entre 15 h et 17 h (sauf l'après-midi des contes). Nous nous réjouissons de vos présences. La bibli de Courtelary, un lieu qui lie et qui vit! ■ MG

COURTELARY

Fenêtres de l'Avent

Nous voici déjà à la septième édition de cette belle tradition des fenêtres de l'Avent à Courtelary. Une occasion à ne pas louper, des chouettes rencontres, des belles décorations, des boissons chaudes et toujours plus d'activités à découvrir.

N'hésitez donc pas à vous inscrire en précisant la date souhaitée et si vous aimeriez organiser un

accueil (pas obligatoire). Et bien sûr la fenêtre ou la porte devront être décorées et allumées à partir de la date souhaitée. Certaines dates sont déjà réservées, mais il y a encore plein de place. Pour les réservations, merci de contacter Gloria Locatelli par téléphone ou sms au 077 433 02 51 jusqu'au 24 novembre au plus tard.

■ GL

LA NUIT DU CONTE CORMORET

Dans la lumière des Mondes rêvés

Avec plus que 600 événements organisés chaque année, la Nuit du conte est l'une des plus grandes manifestations culturelles de Suisse. Des écoles, bibliothèques et d'autres institutions mettent en place des animations qui ont généralement lieu le soir ou la nuit. Chaque année, un thème est proposé. Lors d'une heure ou plus, des petit(e)s et des grand(e)s découvrent le pouvoir des histoires racontées, des contes et se laissent émerveiller en les écoutant. Venez pour rêver et rentrez avec de beaux souvenirs!

Qui n'a pas de rêves, grands, petits ou peut-être même secrets? Au-delà d'Alice, de nombreux personnages de la littérature jeunesse nous plongent dans leurs rêves qu'ils soient merveilleux, cauchemardesques ou

utopiques. Contes fantastiques, univers surréalistes ou voyages oniriques...

La Bibliothèque de Cormoret est heureuse de vous offrir, aussi cette année, La Nuit du Conte - une animation à Cormoret qui était toujours un succès. *The winning team* (l'équipe gagnante) n'a pratiquement pas changé et nous nous réjouissons de vous accueillir à nouveau dans un lieu magique. Rendez-vous à 18 h 30, le vendredi 8 novembre à la Vieille-Route 12 de Cormoret (à 2 minutes à pied du collège). Durée: une heure environ. Entrée libre, collecte pour couvrir les frais. L'animation sera suivie d'un moment convivial avec thé+. A prévoir: des habits chauds et éventuellement un coussin ou une couverture pour ne pas avoir froid. ■ CDS/ISJM

VILLERET AVIS COMMUNAUX

Combe Grède

Le sentier sera déséquipé le samedi 2 novembre prochain. Cela signifie que son infrastructure de sécurité (barrières et mains courantes) sera démontée pour lui épargner des dégâts potentiels générés par les conditions hivernales.

Durant cette période, le sentier peut être extrêmement dangereux, voire impraticable. Pour des raisons évidentes de sécurité, l'itinéraire de randonnée pédestre de la Combe Grède est fermé dès le démontage et

jusqu'au remontage de l'infrastructure de sécurité.

Toute personne qui empruntera le sentier durant cette période le fera sous sa propre responsabilité et à ses risques et périls. En cas d'accident, la commune de Villeret décline toute responsabilité.

L'exécutif profite de remercier vivement tous les bénévoles qui entretiennent ce magnifique itinéraire pédestre avec passion et professionnalisme. ■ CM

Délégations

Bruno Lemaitre et Richard Habegger participeront à l'assemblée générale de Jb.B, le mercredi 20 novembre à Bienne; Mélanie Keller Berger et Carlos Chatelain représenteront la commune à l'assemblée des délégués du Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze, le jeudi 21 novembre à Sonceboz; Richard Habegger participera à une séance du Parc régional Chasseral concernant l'organisation du trafic

pendulaire, le vendredi 22 novembre à Sonceboz; Raphaël Torreggiani se rendra en qualité d'invité au spectacle du Jubilé de l'EMJB (50^e anniversaire), le samedi 23 novembre à la Salle de spectacles de Saint-Imier; Bruno Lemaitre participera à l'assemblée des délégués du Syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël le jeudi 28 novembre à Saint-Imier.

■ CM

Bienvenue

Le Conseil municipal souhaite la plus cordiale bienvenue à Loïc Pauli qui a été engagé en qualité de concierge des bâtiments communaux. M. Pauli est un enfant de la localité, qui retourne dans l'école de son enfance, mais cette fois ce sera pour l'entretenir et la rendre accueillante pour les enfants et les enseignants qui la fréquentent. L'exécutif remercie Frédéric Singer pour ses presque six ans de bons et loyaux services et lui souhaite plein succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions au service de la commune de Sonvilier. ■ CM

Assemblée communale

L'ordre du jour de l'assemblée communale du lundi 2 décembre est publié dans la partie officielle de cette édition. Cette assemblée devra discuter et adopter le budget communal 2025, un article du règlement communal sur les émoluments et élire un ou une vice-secrétaire de l'assemblée communale pour la fin de la législature 2022-2025.

Avant de passer aux divers, les personnes présentes prendront encore connaissance du rapport du maire. ■ CM

PAROISSE RÉFORMÉE DE COURTELARY-CORMORET

Adieu, cher orgue

Cela fait des années, peut-être même des décennies que cela est annoncé, c'est désormais le moment: l'orgue Kuhn va partir à la retraite. Vous ne le savez peut-être pas, mais l'église de Courtelary est dotée de deux orgues, chose bien rare. Le premier, le Kuhn, a été installé en 1935, tandis que le second, situé au fond de l'église, a été construit en 1986. Ces deux instruments sont de styles très différents et permettent des sons et des couleurs tout à fait variés. Seulement, entretenir deux orgues, c'est un budget colossal et la paroisse de Courtelary-Cormoret ne peut plus se le permettre. C'est ainsi qu'il nous faut nous résoudre à dire



Photos: © Orgelbau Kuhn AG, Männedorf

au revoir à l'orgue de la galerie, le plus ancien, dont la soufflerie est en train de lâcher.

Mais pas question de lui dire au revoir en silence. Ce dimanche, il sonnera une dernière fois en grande pompe dans un concert à deux orgues. Les organistes Johan Treichel et Francesco Addabbo nous font la joie de venir faire résonner et interagir ces deux orgues, comme un dernier honneur à cet orgue qui a accompagné tant de familles dans nos villages.

La paroisse se réjouit d'ores et déjà de pouvoir partager ce concert d'exception! ■ MB

Concert à deux orgues, église de Courtelary, dimanche 3 novembre 17 h
Entrée libre et collecte

MUS'EN'SI

La relève musicale en concert



L'ensemble de jeunes musiciens de Saint-Imier et environs Mus'en'Si présentera son traditionnel concert d'automne, le dimanche 10 novembre à 16 h 30 à la salle de spectacles de Cormoret. Placée sous la direction du musicien professionnel Rosario Rizzo, la douzaine de jeunes instrumentistes, encadrés par quelques renforts plus

expérimentés, proposera un programme varié et léger. Entre musiques de film, classiques du jazz ou du rock ou marche, tous les ingrédients seront réunis pour permettre au public de vivre un agréable moment de détente.

Ce concert automnal, qui constitue l'un des événements principaux de la société, sera également

l'occasion d'accueillir officiellement trois nouveaux membres, qui ont intégré l'ensemble cet été. Il s'agit d'Éléonore Salgat (flûte), de Romain Ernst (trompette) et de Jakob Kilchsperger (euphonium). Un apéritif sera par ailleurs servi à l'issue du concert, qui permettra de prolonger les échanges entre le public et les musiciens.

Créé il y a plusieurs années, l'ensemble Mus'en'Si a pour vocation de sensibiliser les jeunes à la pratique de la musique en groupe, dès l'âge de 10 ans. Il collabore régulièrement avec d'autres sociétés, comme le Corps de Musique de Saint-Imier ou encore l'ensemble de jeunes musiciens de la société Tramusica de Tramelan, avec qui il unira d'ailleurs ses forces l'été prochain pour se présenter au concours bisannuel des Jeunes musiciens jurassiens à Buix.

Mais pour l'heure, place au concert d'automne! Entrée libre, collecte recommandée.

■ CLRC



Bureau de vote

Composition du bureau de vote du 24 novembre

Le bureau de vote des votations et élections du 24 novembre sera composé des membres suivants:

Président: Michel Weishaupt; vice-présidente: Annemarie

Zimmermann; membres: Walter Knutti, Sébastien Kohler, Steve Krähenbühl, Stéphanie Schnegg, Manon Schwendimann, Tiffany Segesser. ■ CM



Le tournesol mangeoire

La commission La Ferrière 2040 souhaite relayer les informations propices à un développement durable de la commune

Aujourd'hui: le tournesol mangeoire. Le Tournesol (*Helianthus annuus*) est originaire d'Amérique du Nord.

Doté d'une racine en pivot qui lui permet de chercher l'eau profondément, il pousse facilement, sans engrais, et résiste aux maladies. Il en existe toutes sortes de variétés, sélectionnées pour leurs graines très riches en huile, ou pour leurs effets décoratifs: taille et fleur géantes, sommité formant un bouquet d'une douzaine de fleurs, couleur allant du jaune pâle jusqu'au pourpre, etc.

Dans un jardin, un tournesol qui sèche sur pied est une aubaine pour de nombreux oiseaux, tel le Chardonneret.

On fera donc bien de laisser la plante séchée sur place tant qu'elle peut offrir des graines. Et si on veut voir les oiseaux se régaler, on se souviendra que, si le tournesol en croissance suit les mouvements du soleil, sa fleur se fixe finalement dans la direction Est/Sud-Est. Plus d'information ici: www.energie-environnement.ch/biodiversite-jardin/faune-flore/infos-astuces-biodiversite. ■ CM

Soutien à la fête de lutte

Le Conseil communal a décidé de soutenir la 97^e Fête de lutte du Jura bernois le 14 et 15 juin 2025 avec un montant de 100 francs.

Il souhaite au comité d'organisation beaucoup de succès pour son événement. ■ CM

Délégations

Bernard Tschäppät, maire, représentera la commune à l'Assemblée des membres du Jura bernois. Bienne le 20 novembre à Bienne. Également, la commune sera représentée par José Kottelat, conseiller communal, à l'Assemblée des délégués du syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël le 28 novembre à Saint-Imier. ■ CM

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS SAINT-IMIER

Antonin Wicky à l'honneur le 3^e jour du week-end humour

Le CCL est heureux de vous dévoiler l'artiste à l'honneur du troisième jour de son week-end humour, le dimanche après-midi 16 mars: **Même pas peur!** Un spectacle du talentueux circassien Antonin Wicky, formé à Montréal et qui s'est distingué notamment au sein du Cirque Éloize. Un moment de rires et de légèreté, spécialement conçu pour les enfants et leurs proches, à un tarif tout doux!



Antonin Wicky, photo: www.lalsace.fr/culture-loisirs

Antonin et son clown Orasse proposent un voyage drôle et décalé au pays des peurs. Avec humour, ils interrogent tout ce qui nous freine, nous fait hésiter, trébucher ou même carrément abandonner.

Mais rassurez-vous: ici, rien n'est vraiment sérieux! Grâce au mât chinois, Antonin jongle avec le risque... ou plutôt, il s'amuse à le défier, en tombant (avec panache, bien sûr!) et, surtout, en riant de ses propres frayeurs. Un spectacle où les obstacles sont tournés en ridicule, où chaque difficulté

devient un prétexte pour déclencher le rire. Et si, finalement, on parvenait à alléger notre fardeau en apprenant à se moquer de nos craintes?

Le vendredi 14 mars, Marie-Thérèse Porchet ouvrira les festivités de ce week-end d'humour exceptionnel. Le samedi, place à un coplateau unique où deux étoiles montantes de l'humour suisse se succéderont sur scène avec toute leur verve incisive. Le CCL est ravi de proposer une programmation aussi riche et variée, promesse de rires inoubliables.

Pour profiter au mieux de ces trois jours d'humour, des tarifs préférentiels sont proposés jusqu'au 31 décembre. Ne manquez pas l'occasion de réserver à prix réduit pour ces spectacles de grande qualité! La billetterie est ouverte et accessible sur le site internet du CCL (www.ccl-sti.ch). Notez que les places seront numérotées pour les spectacles du vendredi et du samedi, tandis que le placement pour la représentation du dimanche sera libre. ■ CCL

www.ccl-sti.ch

PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE SAINT-IMIER

Récital d'orgue de Simon Peguiron

Si certaines œuvres sont considérées comme incontournables, d'autres ont presque acquis le statut de légende. Chez les organistes, les deux syllabes *Ad nos* sont prononcées avec une admiration presque craintive, car elles évoquent l'un des plus grands monuments du répertoire d'orgue: la fantaisie sur *Ad nos, ad salutarem undam* de Franz Liszt.

C'est cette œuvre que Simon Peguiron, organiste de la collégiale de Neuchâtel, viendra présenter au public le dimanche 10 novembre à 17h

dans notre collégiale de Saint-Imier. Le programme sera complété par des partitions de Johannes Brahms et Johann Sebastian Bach.

Bienvenue à toutes et à tous! ■ NB



Détails sur www.musiquecollégiale.ch
www.collégiale.ch/concerts-simon-peguiron

Simon Peguiron, récital d'orgue
Dimanche 10 novembre à 17h
Collégiale de Saint-Imier
Entrée libre, collecte

Prochain concert de la paroisse:
dimanche 1^{er} décembre à 17h
Myriam Pfaeffli, violon
et Johan Treichel, piano

PLR SAINT-IMIER ET ENVIRONS

Conseil de ville – Rétablir la vérité à la suite des attaques infondées d'ARC

Lors du Conseil de ville du 24 octobre dernier, un point important pour l'avenir de notre cité figurait à l'ordre du jour: le budget 2025. Lors des débats à ce sujet, la fraction ARC a tenté un tour de force en accusant les élus PLR de ne pas prendre leurs responsabilités. Leur démonstration est étayée sur le fait que la situation actuelle était connue dès 2020 et que rien n'a été entrepris depuis. Or, on peut aussi se questionner sur ce qu'a entrepris ARC depuis cette date et nuancer leur déclaration. Rappelons ici, à toute la population, que ce parti détenait alors la majorité au sein de l'exécutif! Relevons aussi qu'après avoir abandonné la mairie en cours de route en 2021, c'est au tour d'un siège au Conseil municipal cette année. Et à chaque fois, ce parti n'a, lâchement, proposé aucune solution à la population en laissant ces deux postes vacants. Pour un parti qui a rappelé

jeudi soir que *Gouverner, c'est prévoir*, cela laisse songeur. Enfin, mentionnons encore que les finances étaient florissantes jusqu'ici et que, durant les 25 dernières années, de nombreuses dépenses supplémentaires ont été réalisées, notamment la création de postes de travail, grevant durablement le budget et nous amenant en partie à la situation qui est la nôtre aujourd'hui.

Pire encore, leur déclaration contient des inexactitudes, pour ne pas dire des erreurs notamment au moment de commenter les changements dans les subventions. Par exemple, la subvention au Point de rencontre Jura bernois n'est plus nécessaire à la suite de l'adoption de la LPEP* qui prévoit un financement cantonal et non plus communal.

Comme l'a justement rappelé le maire lors des débats, il faut se concentrer sur l'avenir et de ne pas sombrer dans un passéisme qui immobilise et

empêche d'avancer. La situation financière de la commune est préoccupante et le redressement de la barre passe par l'acceptation du budget. Sur ce point, les trois fractions étaient jeudi soir à l'unisson, ce qui est à saluer. L'acceptation de la hausse d'impôts et de mesures d'économie passera par une Union sacrée des forces politiques imériennes.

Le PLR Saint-Imier et environs regrette vivement les éléments improductifs relevés lors du dernier Conseil de ville, mais continuera son engagement, notamment en faveur de finances communales saines, avec un budget pragmatique et une quotité réaliste et ceci afin que Saint-Imier s'épanouisse. ■ PLR SAINT-IMIER ET ENVIRONS

* Loi sur les prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants

Réclame

Projet LIFT – Save the date

SAVE THE DATE

27 JANVIER 2025

Invitation aux **ENTREPRISES, ADMINISTRATIONS, et INDÉPENDANTS** de La Ferrière à Sonceboz pour la présentation du programme LIFT



Projet soutenu par les Départements de l'**ACTION SOCIALE & de l'ÉDUCATION ET CULTURE** de la Municipalité de Saint-Imier



19h00 à l'aula de l'école secondaire de Saint-Imier
1 heure de séance



Rue Paul-Charmillot 13, 2610 Saint-Imier



16 communes, 1 FADC

www.bechtel-imprimerie.ch/feuilles-davis/

Budget 2025: la hausse d'impôt de deux dixièmes passe par une votation communale

Dans sa séance du 24 octobre, le Conseil de ville a accepté, avec 26 voix pour et une abstention, le budget qui lui a été présenté.

Ce budget prévoit un déficit du compte général de 125 000 francs et un déficit du compte global de 380 000 francs.

Il a été établi sur la base d'une quotité d'impôt pour les personnes physiques et morales de 1.95 au lieu de 1.75, soit une augmentation d'impôts de 2 dixièmes. La taxe immobilière et les autres taxes demeurent inchangées. Il prévoit également un prélèvement de 1.25 million dans un fonds spécial. Le corps électoral est appelé à se prononcer le 24 novembre prochain.

Une situation financière critique

Les exercices comptables jusqu'à fin 2021 ont été très favorables. Cependant, à partir de 2022, la situation financière de la Municipalité est devenue préoccupante, principalement en raison de la baisse conséquente de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales. Le déficit structurel communal s'élève aujourd'hui à près de 3 millions de francs. De plus, l'endettement de la commune a grimpé ces dernières années pour se situer à 34 millions de francs, ce qui n'est pas viable, même à court terme. La situation est donc sérieuse et les mesures initiées par le Conseil municipal, de concert avec la Commission des finances, doivent être impérativement poursuivies. « Étant donné le contexte et les prévisions, il faut apprendre à composer avec moins de rentrées fiscales et définir quelles sont les priorités. Il est évident qu'il ne faut pas sombrer dans le marasme en arrêtant tous les projets et en coupant toutes les dépenses, mais il faut être conscient de la situation et de son potentiel caractère durable », précise Corentin Jeanneret, maire de Saint-Imier. C'est dans cet esprit que le budget 2025 a été établi.

Afin de rétablir l'équilibre financier de la commune, la Commission des finances et le Conseil municipal ont proposé d'une part d'augmenter la quotité d'impôt de 2 dixièmes, soit de la faire passer de 1.75 à 1.95 (augmentation



Corentin Jeanneret, député-maire, et Hervé Shimuna, président du Conseil de ville, à l'unisson pour présenter le budget 2025 (de gauche à droite)

des revenus de l'ordre de 1.5 million), et d'autre part de prélever un montant de quelque 1.25 million sur des provisions. Le budget prévoit également d'autres mesures, comme la fermeture jusqu'à

nouvel avis du bassin de natation situé dans le complexe des halles de gymnastique. Cette proposition permet une économie annuelle de l'ordre de 200 000 francs. De plus, la Commission

des finances et le Conseil municipal, lors de l'établissement du budget, ont amélioré le résultat pour 1 million de francs en ajournant des projets ou en les supprimant jusqu'à nouvel ordre.

Le budget 2025, en tenant compte de tout cela, laisse apparaître un déficit du compte général de quelque 125 000 francs et un déficit du compte global de l'ordre de 380 000 francs.

Législatif et Exécutif à l'unisson

Les conseillères et conseillers de ville, par 26 voix pour et 1 abstention, ont préavisé favorablement le budget 2025. Ils sont d'avis, tout comme le Conseil municipal et la Commission des finances, qu'il est urgent d'agir et qu'une augmentation de la quotité d'impôt est inévitable. Cette augmentation de la quotité d'impôt est douloureuse, mais nécessaire, afin d'assurer la pérennité des services publics et de préserver l'attractivité de la ville. Les projets doivent se poursuivre, en étant néanmoins dimensionnés en fonction de la situation.

Le Législatif et l'Exécutif sont tous deux d'avis que la Municipalité doit poursuivre ses efforts et s'entourer d'experts. Ainsi, une étude externe est nécessaire, afin de trouver des potentiels d'économie, avec le maintien le plus possible des prestations fournies actuellement.

Le peuple aura le dernier mot. Il est appelé à se prononcer sur le budget 2025 le 24 novembre prochain. Le Législatif et l'Exécutif espèrent que leur message sera entendu et compris, afin de retrouver un équilibre financier. ■ CM

Réservoir sur les Crêts



Fin des travaux en vue

Lancée en janvier 2024, la rénovation du réservoir historique de Saint-Imier construit en 1893 touche à sa fin. Cet ouvrage excavé dans la roche a été agrandi et complètement bétonné. Sa capacité est passée de 1184 m³ à 1353 m³ soit une augmentation de 169 m³ ou 14 % suite aux travaux.

Une fois mis en service en novembre, il sera un des éléments essentiels pour l'alimentation régionale en eau potable (Haut-vallon de Saint-Imier et Franches-Montagnes).

Une fois nettoyé et désinfecté, il pourra être alimenté tant par l'eau de la source de la Raisetette que par celle du puits des Sauges.

Le Conseil municipal remercie l'ensemble des personnes ayant participé à la réalisation de ce projet essentiel pour la région.

■ CM,

Changement d'une section de la conduite de transport d'eau potable

Le Département de l'équipement va procéder au remplacement anticipé d'une section de la conduite de transport d'eau potable qui permet d'alimenter les réservoirs situés Sur les Crêts depuis la source de la Raisetette à Cormoret.

La vétusté du réseau à cet endroit est la raison de ces travaux anticipés qui font partie du projet de remplacement de l'ensemble de la conduite de transport accepté par le corps électoral imérien le 13 juin 2021.

Ces travaux dont la durée sera de 4 semaines environ rendront nécessaire la fermeture du chemin forestier aux piétons et au trafic à l'est des réservoirs Sur les Crêts sur une distance de 300 mètres pour des raisons de sécurité. ■ STSI

Radar pédagogique

Résultats du contrôle à la Rue Agassiz

Régulièrement, la Police administrative procède à des contrôles de vitesse par le biais du radar pédagogique. Ce dernier a été installé à la rue Agassiz, où la vitesse maximale autorisée est limitée à 30 km/h, du 6 au 24 septembre. 12 677 véhicules ont été contrôlés. La vitesse moyenne mesurée est de 28 km/h. Le taux d'excès de vitesse se situe à 29.4 %. La vitesse maximale mesurée est de 100 km/h. Dans le détail, 299 véhicules ont circulé entre 41 et 50 km/h, 14 entre 51 et 60 km/h, 1 entre 71 et 80 km/h et 1 à 100 km/h.

Le Conseil municipal constate que la vitesse est trop élevée, ce d'autant plus que les écoles se trouvent à proximité.

Le radar pédagogique a été installé durant une période où les écoles sont ouvertes et fréquentées: une vitesse élevée peut s'avérer très dangereuse. Il demande aux automobilistes de respecter scrupuleusement les limitations de vitesse.

Les résultats seront transmis à la Police cantonale qui décidera de la suite à donner. ■ CM

Nouvelle Migros

Dernière étape d'adaptation des réseaux souterrains communaux

La dernière étape des travaux préparatoires communaux destinés au nouveau magasin Migros a débuté au sud de la Place des Abattoirs au début du mois d'octobre.

Cette dernière étape des travaux communaux, placée sous la responsabilité du Service de l'équipement, consiste à mettre en place un nouveau collecteur d'eaux usées de gros diamètre (800 mm) et à modifier les réseaux d'eau potable et les câbles électriques présents sous l'emprise du nouveau centre commercial. Ces travaux avancent selon le programme et devraient être terminés en mi-novembre. Ce sont ensuite les entreprises mandatées par Migros qui prendront le relais pour la construction du magasin proprement dit. ■ STSI



Représentations de la Municipalité

L'Exécutif sera représenté le 1^{er} novembre à la cérémonie de remise des diplômes ES en soins infirmiers organisée par le ceff santé-social, tout comme les 23 et 24 novembre au spectacle du jubilé de l'École de musique du Jura bernois. ■ CM

Votation fédérale et communale

Dimanche 24 novembre

Constitution des bureaux de vote et de dépouillement.

Saint-Imier

Président: Snijders Michael; Vice-président: Salvadé Yves; Membres: Pauli Nadine, Pelen Rjin, Pepe Corinne, Pepe Jessica, Périllard Christelle, Perret Geneviève, Perret Léna, Perrotto Vanessa, Perrot Nicolas, Rodrigues Pereira Pablo, Rohrer Christophe, Rota Livio, Roth Valentino, Roth Jean-Daniel.

Le Cerneux-Veusil

Président: Theurillat Jean-Louis; Membres: Sauser Jessica, Aeschlimann Cédric.

Les Pontins

Président: Jean-Petit-Matile Philippe; Membres: Geiser Janik, Lorenzana Rodriguez Camille. ■ CM

LES ÉDITIONS INTERVALLES, LES JOURNÉES PHOTOGRAPHIQUES DE BIENNE ET MÉMOIRES D'ICI

Une lauréate pour la 2^e enquête photographique Jura bernois

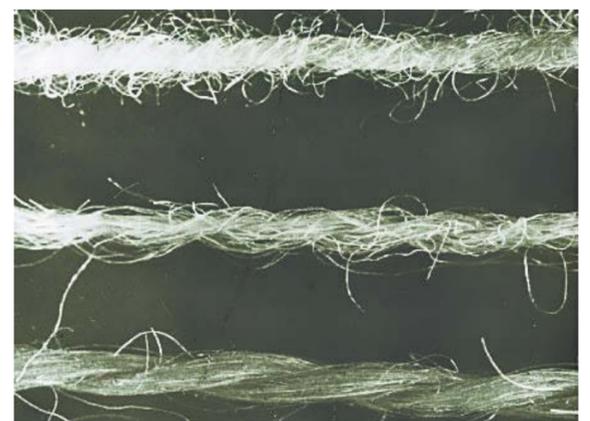
Suite à l'appel de projets lancé en mai dernier, dix-sept photographes professionnels ont soumis des dossiers de grande qualité



Dominique Bartels, photo: © Valerie Geissbühler



Recherche Enquête photographique Jura bernois 2024-2027, photos: © Dominique Bartels



Les Éditions Intervalles, les Journées photographiques de Bienne et Mémoires d'Ici se sont associées au Conseil du Jura bernois (CJB) pour le lancement de la 2^e édition de l'Enquête photographique Jura bernois 2024-2027. Ces institutions confirment ainsi leur engagement à encourager la création photographique et à constituer un patrimoine photographique témoignant de la vie sociale, culturelle, économique, géographique ou politique régionale.

Dix-sept photographes professionnels en provenance de toute la Suisse et de l'étranger ont soumis des dossiers de grande qualité en réponse à l'appel à projets communiqué en mai 2024. Le choix du jury, composé de Jean-Marie Hotz (directeur des Éditions Intervalles), de Mélanie Cornu (déléguée à la culture du CJB), de Sarah Girard (directrice des Journées photographiques de Bienne), de Sylviane Messerli (directrice de Mémoires d'Ici) et de Lars Willumeit

(directeur de la Fotostiftung Schweiz) comme jury externe, a choisi à l'unanimité le projet de la photographe zurichoise Dominique Bartels.

Le projet rassemble différents points de vue, actuels et historiques, pour tisser des liens entre les animaux, les humains et le paysage du Jura bernois. Explorant le quotidien des moutons vivant dans la région comme fil conducteur, l'artiste projette de construire un travail en plusieurs chapitres.

Le jury a été séduit par la manière avec laquelle la lauréate allie une écriture photographique sensible et personnelle à d'autres disciplines comme le tissage et l'audiovisuel. Une exposition du travail de Dominique Bartels sera présentée dans le cadre de la 29^e édition des Journées photographiques de Bienne, en mai 2026. Son enquête fera aussi l'objet d'une publication par les Éditions Intervalles en mai 2026. Les fichiers numériques et les tirages de conservation seront ajoutés

aux collections de Mémoires d'Ici, Centre de recherche et de documentation du Jura bernois à Saint-Imier. La lauréate dispose de 20 000 francs pour réaliser son travail. Née à Zurich en 1999, Dominique Bartels a obtenu un Bachelor en photographie à l'École cantonale d'art de Lausanne (ECAL) en 2023. Elle travaille et vit actuellement à Zurich. Des informations sur l'Enquête photographique Jura bernois 2024-2027 se trouvent sur le site internet: www.epjb.ch. ■ SP

Réclame



conférence publique
troubles de la MÉMOIRE

Notre prochaine conférence publique aura pour thème **les troubles de la mémoire**. Essentielle à notre vie quotidienne, il arrive que des troubles surgissent, suscitant inquiétudes et questions.

Cette conférence se déroulera le **jeudi 7 novembre 2024**, à **18h30**, à la salle communale de Tavannes.

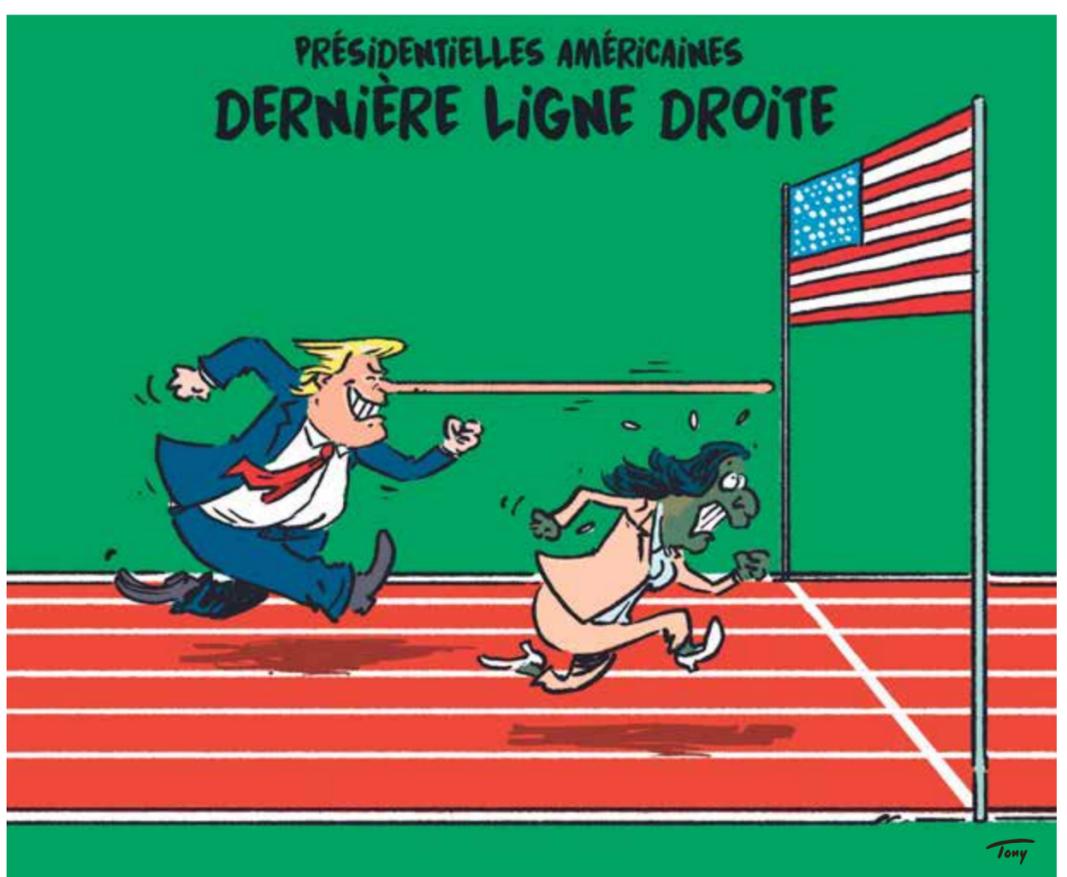
Entrée libre, sur inscription :

- Par email à communication@reseaudelarc.net
- Par téléphone au +41 32 494 39 43
- En scannant le **code QR** ci-contre




MEMBRE DU RÉSEAU DE L'ARC

Le clin d'œil
www.dessindepresse.ch



PRÉSIDENTIELLES AMÉRICAINES
DERNIÈRE LIGNE DROITE

Tony

BIENNE

Un week-end rempli de musique et de chansons

Les Branle-Glottes et la Musique des Jeunes de Bienne fêtaient ensemble leur 50^e anniversaire



La Chorale Ouvrière et Les Branle-Glottes réunis sous la direction de Marie Chaignat, photo: jcl

La maison Calvin de Bienne a durant deux jours été envahie par la musique et les chansons, pour ce double jubilaire de 50 ans entre Les Branle-Glottes et La Musique des Jeunes de Bienne. Ce ne sont pas moins d'une dizaine de sociétés intervenantes qui par leurs productions ont fait vibrer de bonheur la salle archicomble.

Le Kiosque à Musique de Jean-Marc Richard

Le samedi matin entre 11 h et 12 h 30, l'animateur Jean-Marc Richard de la RTS-La Première était présent avec Le Kiosque à Musique pour immortaliser ce double anniversaire. L'après-midi du samedi était consacré au 50^e anniversaire de la Musique des Jeunes avec dès 13 h des prestations des différents groupes, en passant par des Chorales Petits et Grands, des Kids Band et du

Sous l'experte direction de Marie Chaignat, les glottes de la vingtaine de membres se sont libérées

Workshop. Pour couronner la fête du samedi, l'un des fondateurs, Jean-Claude Clémin a avec plaisir dirigé sa marche fétiche, *San Carlo*.

Un dimanche plein de surprises

Le dimanche, à l'ouverture des portes dès 9 h 30, le public prenait place pour honorer de sa présence le 50^e anniversaire des Branle-Glottes. Après les présentations d'usages, le maître de cérémonie Pascal Gauthier

donna le coup d'envoi des festivités. La société jubilaire, sous l'experte direction de Marie Chaignat, libéra les glottes de la vingtaine de membres avec dans ses rangs l'ainé qui affiche fièrement 91 printemps. Après cette ouverture pleine de chansons françaises, le groupe Yalla de la vallée de Tavannes sous la direction de Carine Jeanbourquin transporta l'assemblée au travers de chants variés sous les acclamations du public.

Le jazz était présent

Dans un tout autre registre, la formation de jazz DixieOnAir, groupe fondé en 2002, fit monter d'un cran l'atmosphère de la salle avec des airs de Dixieland, New Orléans Jazz et Blues présentés par Serge Kaeslin, clarinettiste et saxophoniste. C'est lors d'un concert de la légende vivante du Dixieland, Chris Barber, que cette magnifique équipe a pris son envol et c'est sans support électrique ni soutien technique qu'ils enchantent leur public en respectant leur devise: *toujours en live et absolument flexibles dans nos performances*.

La dernière partie du dimanche après-midi n'était pas en reste

Sous la direction de Marie Chaignat, La Chorale Ouvrière présenta également une belle palette de chants et son chant fétiche de Michel Fugain *Le Chiffon Rouge*, qui par la suite fut rejointe par les Branle-Glottes. S'en est suivi le Bel Hubert, malicieux garagiste chanteur, l'homme qui chuchote aux carburateurs des 2 chevaux. Marie Chaignat avec son orchestre amateur Euterpia venu des Franches-Montagnes continua l'animation de l'après-midi. Arc-en-Notes, formation biennoise de 60 chanteuses et chanteurs, anima sous la direction d'Étienne Hesperger la dernière partie de l'après-midi avant de céder la place à la Musique des Jeunes.

Pour terminer en beauté ce magnifique weekend de 50^e anniversaire, l'Arzillière, chœur mixte du Plateau de Diesse sous la direction de Jacques Chételat présenta un programme de clôture des festivités devant un parterre d'auditeurs debout et remerciant les organisateurs par de vibrantes acclamations.

■ JCL

PRO SENECTUTE

Carte culture

Pro Senectute Arc Jurassien est heureux d'informer la population de l'Arc jurassien de l'établissement de deux conventions avec Caritas Jura et Caritas Neuchâtel, deux organisations-sœurs avec lesquelles la Fondation au service des seniors entretient de longues et fructueuses collaborations

Pour rappel, la CarteCulture permet d'avoir accès à des offres culturelles, sportives et de formation à prix réduit. Cette carte nominative et gratuite peut être obtenue par les personnes domiciliées dans les cantons de Neuchâtel et du Jura ayant un faible revenu, en particulier celles bénéficiant d'un subsidie de caisse maladie. Dans le cadre du partenariat avec Pro Senectute, notons que les retraités du Jura bernois peuvent également profiter des avantages de cette CarteCulture.

Modeste budget ? Bénéficiez d'un rabais de 30 %

Pro Senectute a souhaité établir ces deux conventions pour permettre aux personnes ne disposant que d'un modeste budget de participer aux activités et cours outdoor (randonnées, Nordic walking, VTT, etc.) en bénéficiant d'un rabais de 30 %. Selon le succès que rencontrera cette offre, il n'est pas exclu qu'un même rabais puisse être accordé pour d'autres activités sportives et formatives.

■ PRO SENECTUTE

Plus d'information sur nos sorties

plein air et l'obtention de la CarteCulture :
aj.prosenectute.ch/sorties
Jura bernois : 032 886 83 86

PUBLIREPORTAGE

Réparation de vélos à domicile : un service pratique proposé par La ForgeÔvélo

La ForgeÔvélo de Saignelégier vous facilite la vie en offrant un service de ramassage de vélos directement chez vous, pour entretien et réparation dans son atelier

Imaginez pouvoir faire réviser votre vélo sans avoir à vous déplacer. Grâce à La ForgeÔvélo, c'est maintenant possible pour les cyclistes du Vallon. L'atelier de Saignelégier propose un service unique de collecte de vélos à domicile. Une fois récupérés à votre adresse, vos vélos sont amenés dans son atelier, qui dès le début de l'année 2025, sera entièrement neuf avec un tout nouveau showroom, avant de vous être livrés à nouveau, en parfait état.

Ce service est assuré par Laurent Jeanneret, un mécanicien vélo chevronné, ancien propriétaire de Vélo Nello à Saint-Imier. Fort de 25 ans d'expérience, Laurent parcourt chaque matin le Vallon pour récupérer les vélos nécessitant un entretien, les ramène dans son atelier à La ForgeÔvélo, et les redépose le soir même, parfaitement remis en état. « C'est rapide, pratique et cela évite aux clients de se déplacer », explique Laurent. Il suffit de nous contacter par téléphone, mail ou via notre site internet, et nous nous occupons de tout.

Robin Juillerat, fondateur de La ForgeÔvélo, est ravi de cette innovation : « Laurent a proposé cette brillante



idée de service de collecte, ce qui nous permet de répondre aux besoins des cyclistes du Vallon tout en leur rendant la vie plus simple. » Depuis l'ouverture de La ForgeÔvélo en 2020, l'atelier a rapidement gagné la confiance des habitants de la région, grâce à un travail soigné et un service de haute qualité.

L'arrivée d'un apprenti, en plus de Laurent, permet à l'équipe de se consacrer encore plus pleinement à la satisfaction des clients. Qu'il s'agisse de vélos traditionnels ou électriques, La ForgeÔvélo offre un service personnalisé et professionnel, avec des réparations effectuées directement dans son atelier à Saignelégier et son futur nouveau showroom. Robin conclut : « Nous sommes toujours là pour nos clients, que ce soit pour les conseiller ou assurer que leurs vélos fonctionnent parfaitement, année après année. »

Un véritable service de proximité, avec toute l'expertise de La ForgeÔvélo, à portée de main. ■ SERGE MÉRILLAT

Rue des Rangiers 22
2350 Saignelégier
Tél. 032 951 19 19
www.laforgeovelo.ch

ACTION PAQUETS DE NOËL

C'est le dernier moment pour emballer votre paquet

Récolte des paquets le 1^{er} et le 2 novembre dans notre région à Cormoret

Un rayonnement de joie, un débordement d'enthousiasme et des réactions de profonde gratitude, provoqués par un paquet de Noël en provenance de la Suisse: 117 800 enfants et adultes nécessiteux vivant en Europe orientale se sont vu remettre un paquet l'année passée. Des particuliers, des familles, paroisses, écoles et entreprises sont à l'origine de ces paquets de Noël qu'ils ont confectionnés avec amour et tendresse.

À la fin de l'année, Noël aura aussi lieu dans les régions d'Ukraine frappées par la guerre. Il en va de même au sein des nombreuses familles dans le besoin en Moldavie tout comme dans les écoles villageoises, foyers pour enfants et homes pour personnes âgées en Europe de l'Est. Les colis venant de la Suisse amènent espoir et joie dans les grisailles quotidiennes.

Un contenu standard pour les enfants et les adultes

Un paquet destiné à un enfant doit contenir du matériel scolaire, des articles de toilette, des jouets et des sucreries, alors que le contenu pour un adulte se compose principalement de denrées alimentaires et d'articles d'hygiène. Les listes des articles figurent sur le dépliant relatif à l'Action paquets de Noël et peuvent être consultées sur le site www.paquetsdenoel.ch. Les indications fournies sont contraignantes. Ainsi, les paquets pourront être importés sans problème

dans les pays de destination et sont bien équilibrés.

Un engagement commun

L'Action est coorganisée par quatre œuvres d'entraide suisses. Celles-ci collectent les paquets de Noël et les acheminent vers l'Ukraine, la Moldavie, la Roumanie, le Bélarus, l'Estonie, l'Albanie, la Bulgarie, la Serbie et le Kosovo. Des partenaires locaux les distribuent ensuite parmi des enfants fréquentant des écoles ou placés dans des foyers, à des familles appauvries, des retraités, des réfugiés ou à des hommes ou femmes en proie à des problèmes de santé.

Articles achetés sur place

Dans certains pays d'Europe orientale et d'Asie centrale, l'importation de paquets de Noël depuis la Suisse se complique en raison des distances importantes ou de directives nationales spécifiques. C'est pourquoi le personnel local a recours aux dons

Des habits en bon état inutilisés?

Il est également possible d'amener des habits et chaussures en très bon état à la même adresse que les paquets de Noël, dans des sacs poubelles noirs. Merci d'avance pour vos dons! ■ APN

en argent provenant de la Suisse pour acquérir les articles et pour les remettre aux personnes sans ressources.

Un grand merci!

Veillez déposer vos colis d'ici au 23 novembre auprès d'un des quelque 500 centres de collecte répartis dans toute la Suisse. Ce faisant, vous procurerez un moment de grande joie à des personnes miséreuses. Des compléments d'information peuvent être obtenus sous www.paquetsdenoel.ch ou directement auprès des quatre œuvres d'entraide:

- ACPSuisse, Industriestrasse 21, 2553 Safnern, 032 356 00 80, mail@avc-ch.org
- Mission chrétienne pour les pays de l'Est, Bodengasse 14, 3076 Worb, 031 838 12 12, mail@ostmission.ch
- AEM Aide aux Églises dans le Monde, Zelglistrasse 10, Case postale, 3608 Thounne, 033 334 00 50, weihnachtspaekli@hmk-aem.ch
- Licht im Osten, Industriestrasse 1, 8404 Winterthur, 052 245 00 50, lio@lio.ch

Contenu des paquets

Veillez mettre dans le paquet tous les produits de la liste! Ainsi, les paquets passeront la douane sans

soucis et pourront être distribués rapidement et équitablement.

Paquet pour enfants

Les jouets sont destinés aux filles et aux garçons en âge scolaire.

Important

Les paquets ne doivent contenir ni viande, ni médicaments, ni articles périmés ou entamés. Les aliments doivent pouvoir être consommés encore six mois après l'action.

Emballer et apporter

Prière d'utiliser un carton solide que vous emballerez dans du papier cadeau. Des cartons vides sont disponibles auprès des œuvres d'entraide.

Collez un autocollant *enfant* ou *adulte* sur le paquet. Nous vous enverrons volontiers des étiquettes, elles sont également disponibles aux lieux de collecte.

500 lieux de collecte recueillent votre paquet (aperçu sur le site web www.paquetsdenoel.ch), ou envoyez-le par poste à l'une des œuvres d'entraide.

■ APN

Collecte dans notre région: 1^{er} et 2 novembre

Chez Heinz et Marianne Zimmermann
Rue Principale 17
2612 Cormoret, 032 944 17 62
www.paquetsdenoel.ch



Enfants

- chocolat
- biscuits
- friandises (bonbons, oursours gélifiés, etc.)
- dentifrice
- brosse à dents (emballage d'origine)
- savon (emballé dans une feuille d'alu.)
- shampoing (bouchon scotché)
- 2 cahiers ou blocs-notes
- stylos
- crayons
- gomme
- crayons de couleur ou feutres
- 2-3 jouets tels que puzzle, balle, bulle de savon, peluche, petite voiture, etc.
- éventuellement chaussettes, bonnet, gants, écharpe

Adultes

- 1 kg de farine
- 1 kg de riz
- 1 kg de sucre
- 1 kg de pâtes alimentaires
- chocolat
- biscuits
- café (moulu ou en poudre)
- thé
- dentifrice
- brosse à dents (emballage d'origine)
- savon (emballé dans une feuille d'alu.)
- shampoing (bouchon scotché)
- papier à lettres
- stylos
- éventuellement cartes postales, bougies, allumettes, ficelle, chaussettes, bonnet, gants, écharpe

PRO SENECTUTE

Le Mois du doc

Festival itinérant du film documentaire du 2 au 29 novembre, Delémont Venez découvrir un festival de cinéma itinérant dans des lieux débordant d'histoires et invitant à vivre une expérience immersive! Profitez du programme VIP *Nestor pour les seniors* avec prise en charge à domicile, accompagnement, cocktail de bienvenue et fauteuil réservé. Une expérience et une offre à ne pas rater! Programme détaillé et inscription sous www.lemoisduoc.ch, 078 633 11 72.

Atelier nutrition

Mercredi 20 novembre de 14 h à 16 h, Tavannes Quels aliments privilégier afin d'améliorer sa qualité de vie et d'éviter les carences nutritionnelles? Comment composer des repas simples, savoureux et équilibrés? Quelles huiles choisir et pour quel usage? Comment décrypter les étiquettes alimentaires? Manger équilibré n'aura plus de secrets pour vous grâce aux différents ateliers pratiques qui vous seront proposés autour de ces thèmes. Responsable et inscription (jusqu'au 6 novembre): Pro Senectute, 032 886 83 86.

Atelier thématique Cyberthé

Mercredi 6 novembre de 14 h à 16 h, Neuchâtel Chaque 1^{er} mercredi du mois, un atelier thématique vous permettra d'acquérir des notions pratiques liées principalement à Internet. Thème: *Chat GPT et autres intelligences artificielles: de quoi s'agit-il? Comment s'en servir? Quels points d'attention?* par M. Steffen. Responsable et inscription (jusqu'au 4 novembre): Pro Senectute, 032 886 83 02.

Contes africains

Mardi 19 novembre de 15 h 30 à 16 h 30, Delémont Cela vous tente un voyage en Afrique près de chez vous? Alors venez découvrir les contes de Kasongo Mutombo! Il s'agit d'histoires transmises oralement par ses parents durant son enfance au Congo. Intervenants: Kasongo Mutombo et Federica Dal Ponte. Ces contes passionnants seront accompagnés de différents instruments de musique (guitare, kora, n'goni, etc.) joués par Federica Dal Ponte. Responsable et inscription (jusqu'au 5 novembre): Pro Senectute, 032 886 83 20.

Atelier composition florale

Mardi 26 novembre de 14 h à 15 h 30, Delémont Deux saisons – des végétaux et des éléments de décoration à mettre en valeur pour deux ambiances festives. Un moment pour soi, pour se connecter ou se reconnecter à la nature. Chacun y trouvera sa place! Max. 6 personnes. Techniques accessibles à tous. Responsable et inscription (jusqu'au 5 novembre): Pro Senectute, 032 886 83 20.

■ PRO SENECTUTE

Jura: 032 886 83 20

Jura bernois: 032 886 83 86

Neuchâtel: 032 886 83 02

Email: prosenectute.activites@ne.ch

Inscription en ligne: <https://aj.prosenectute.ch/activites>

RECETTE D'ICI

Strübli (encas sucré)



Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux

INGRÉDIENTS

400 g de farine
1 pointe de couteau de poudre à lever
1 pincée de sel
5 dl de lait
50 g de beurre liquide refroidi
4 jaunes d'œufs
Éventuellement 1 à 2 cs d'eau-de-vie de prunes ou de kirsch
4 blancs d'œufs
Huile pour friture
Sucre glace

USTENSILES

Un petit entonnoir
Une poêle
ou une marmite en fonte

PRÉPARATION

Verser la farine dans une terrine et faire la fontaine. Ajouter la poudre à lever, le sel, le lait, le beurre et les jaunes d'œufs, mélanger le tout. Laisser reposer 30 minutes. Éventuellement ajouter l'eau-de-vie. Battre les blancs en neige et incorporer délicatement à la masse. Réaliser les beignets immédiatement. Chauffer 2 cm d'huile à frire dans une poêle ou marmite en fonte.

Verser une petite louche de pâte dans un entonnoir maintenu au-dessus de la poêle d'huile et faire tomber la pâte en formant des spirales. Dorer le beignet des deux côtés et égoutter sur du papier ménage.

Saupoudrer de sucre glace une fois les beignets refroidis.

Servir.



LE COMITÉ DES DAMES MON REPOS

Un thé dansant bien fréquenté, mais pas seulement

Comme toujours à cette période, les pensionnaires de Mon Repos, home bien connu de La Neuveville, se sont retrouvés pour un thé dansant fort apprécié. Le Comité des Dames, qui l'a organisé, n'a pas l'intention d'en rester là puisqu'il réfléchit déjà au programme 2025.

Le temps morose n'a pas altéré l'humeur des participantes et participants au second thé dansant de l'année. Emmenés par l'équipe d'animation du home, les pensionnaires ont oublié leur âge pour esquisser quelques pas de danse ou pour entonner avec entrain des chansons françaises leur rappelant leur jeunesse. Au son de l'accordéon et de la flûte de pan, ils ont passé un moment fort agréable. Cela d'autant plus que le Comité des Dames leur avait préparé de délicieuses friandises. Croissants au jambon, carrés au chocolat, mini-kouglofs et autres gourmandises ont réjoui bien des papilles.

Pour le Comité des Dames, toujours plein d'élan, ce n'était que la première des manifestations qui s'égrèneront jusqu'à la fin de l'année. Avec la collaboration de la direction et du personnel de Mon Repos, il prépare déjà la Saint-Nicolas où les pensionnaires recevront leur traditionnel cornet et la fête de Noël où d'autres cadeaux les attendront.

Et dès maintenant, ces dames discutent du programme de 2025.

Continueront-elles de proposer des thés dansants, la visite des clowns, des séances de yoga, des soins chez la coiffeuse à prix réduit et moult petits présents? Continueront-elles de soutenir financièrement les activités de l'équipe d'animation de Mon Repos? Activités très diverses et fort intéressantes comme le jardinage, la cuisine, le chant choral, le cinéma, etc.

L'avenir nous le dira... ou plutôt l'état des finances du Comité des Dames. Aussi celles-ci comptent-elles sur la générosité de donatrices et donateurs nombreux et fidèles. La collecte commencée à la mi-septembre se poursuit. Grâce à son produit, les pensionnaires de Mon Repos pourront continuer de recevoir ce petit plus très apprécié par eux-mêmes autant que par leurs familles.

En leur nom, le Comité des Dames remercie chaleureusement tous ceux et celles qui le soutiennent financièrement. ■ CB

IBAN:
CH40 0900 0000 2924 5



De délicieuses friandises ont réjoui bien des papilles

CONSEIL DU JURA BERNOIS

Séance annuelle

Entre la Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement et le Conseil du Jura bernois

La Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement (DEEE) et le Conseil du Jura bernois (CJB) se sont rencontrés dans le cadre de leur séance annuelle afin d'aborder plusieurs thématiques d'importance pour la région.

Entreprise hôte:
Fromages Spielhofer SA

Les séances entre la DEEE et la commission Économie, énergie et environnement du CJB ont lieu chaque année dans une entreprise de la région, permettant ainsi de faire le lien avec le tissu économique et régional. Cette année, la DEEE et le CJB ont été accueillis au sein de l'entreprise Fromages Spielhofer SA à Saint-Imier.

Fondée en 1982, l'entreprise Fromages Spielhofer SA déploie ses activités sur différents sites, dont ceux de Saint-Imier et de Sonvilier. La délégation de la DEEE ainsi que les membres de la commission Économie, énergie et environnement du CJB ont pu visiter le site de production, la nouvelle fromagerie à Sonvilier et l'épicerie fine de l'entreprise.

Situation dans l'industrie régionale

La situation économique de l'industrie et la situation du marché du travail sont des thématiques régulièrement abordées. Cette année, l'accent a particulièrement été mis sur les différents indicateurs qui montrent pour l'heure une situation positive en Suisse malgré une situation préoccupante dans les pays qui nous entourent. Au niveau du canton, il a été constaté un ralentissement de la croissance, mais

cette dernière existe encore. Il n'a pas été constaté une vague de fermeture d'entreprises ces derniers temps et l'inflation s'est abaissée à 1.3 % ainsi que le prix de l'énergie.

Agriculture et nature

Deux motions récentes (272-2021 et 133-2022) évoquent des problématiques qui touchent fortement le secteur agricole (changement climatique et production locale). Le CJB a échangé avec la DEEE sur les actions concrètes mises en place pour préserver le domaine agricole.

La DEEE a rappelé qu'un nouveau projet a été lancé en collaboration avec l'Union des paysans bernois dont l'objectif est d'étudier l'impact de l'agriculture sur le climat. Ce programme est innovateur dans le sens que les propositions et les initiatives viennent des exploitants eux-mêmes. Le canton, quant à lui, a pour rôle de mettre les outils à disposition pour mesurer l'impact des diverses propositions sur le climat. La DEEE et la commission EEE du CJB ont également fait le point sur les conséquences du changement climatique sur les forêts et l'agriculture au sens général du terme. Ce thème est également repris par le Conseil des territoires transfrontaliers afin d'analyser les problématiques de l'adaptation des forêts et de la filière bois, le changement des essences et la valorisation locale du bois.

Suspension des travaux

Récemment, les travaux sur le nouveau système d'information agricole ont été suspendus. Pour rappel,

il existe actuellement cinq systèmes d'information agricole en Suisse. Le canton de Berne exploite le système GELAN en collaboration avec les cantons de Fribourg et de Soleure depuis 1999.

Lors de la rencontre annuelle, la DEEE a indiqué que la raison de cette suspension était des coûts de réalisation trop importants. À la fin de l'année, la DEEE se prononcera sur la suite à donner à ce projet.

Dans l'intervalle, le système GELAN continue de fonctionner pour les exploitants bernois.

Soutien aux grandes manifestations

Le CJB a souhaité aborder le soutien aux grandes manifestations et dans quelle mesure le Jura bernois pourrait remplir les conditions qui permettraient de soutenir des événements se déroulant dans la région et qui auraient une importance pour l'économie et le rayonnement national. Ceci notamment pour de grandes manifestations telles que le Tour de Romandie.

Pour rappel, ces rencontres annuelles permettent de renforcer les liens avec les Directions cantonales et d'échanger sur des dossiers et des projets d'importances pour le Jura bernois. La prochaine séance annuelle a été agendée dans le courant de l'automne 2025.

Séance bisannuelle

La commission Sécurité et Finances a rencontré, en date du 17 octobre dernier, la Direction des finances du canton de Berne de Madame la Conseillère d'État Astrid Bärtschi afin de faire le point sur les thématiques et enjeux qui concernent la région.

Projet Avenir Berne Romande

La situation des postes de travail francophones au sein de l'administration cantonale en prévision du départ de Moutier a été abordée.

La Direction des finances a mentionné qu'au 1^{er} janvier 2026, le changement de canton de la commune de Moutier entraînera une légère réduction des tâches de l'administration cantonale. Cela signifie que les agentes et agents concernés doivent changer de lieu de travail. L'Office du personnel envisage des mesures de soutien pour accompagner cette mutation conformément à la législation cantonale en vigueur.

Révision de la loi sur les impôts 2024

La révision de la loi sur les impôts, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024, uniformise la fiscalité sur les installations solaires thermiques et les installations photovoltaïques et encourage plus fortement leur construction. Elle met également en œuvre plusieurs nouvelles prescriptions de la législation fédérale. Lors de la rencontre du 17 octobre, la Direction des finances a précisé quelles modifications législatives étaient entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2024. Il s'agit des

points suivants: la mise en œuvre du droit fédéral, les propositions de la Commission des finances adoptées et les adaptations aux besoins de la pratique. Toutes ces révisions se trouvent sur le site de l'Intendance des impôts du canton de Berne (voir code QR ci-contre).



Contre-projet indirect à l'initiative d'allègement des primes

Le 29 septembre 2023, le Parlement a décidé d'opposer un contre-projet indirect à l'initiative d'allègement des primes. Concrètement, le contre-projet prévoit que les cantons consacrent désormais un montant minimal à la réduction des primes qui correspond à une fourchette de 3.5 à 7.5 % des coûts de l'assurance obligatoire des soins (AOS). Chaque canton devra en outre définir le pourcentage maximal que les primes peuvent représenter par rapport au revenu disponible des personnes domiciliées sur son territoire.

La Direction des finances a indiqué qu'au niveau financier, la réforme allait engendrer des coûts importants pour l'État et que les différentes Directions étaient en collaboration étroite pour proposer une mise en œuvre cohérente du contre-projet. D'autres informations interviendront au fur et à mesure des décisions prises. Ces rencontres annuelles ou bisannuelles permettent de renforcer les liens avec les Directions cantonales et d'échanger sur des dossiers et des projets d'importances pour le Jura bernois. La prochaine séance avec la Direction des finances se déroulera en 2026. ■ CJB

En salles



Programme et réservations



AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

L'HISTOIRE DE SOULEYMANE

VENDREDI 1^{ER} NOVEMBRE, 18 H
LUNDI 4 NOVEMBRE, 20 H

De Boris Lojkine avec Abou Sangare, Nina Meurisse. Souleymane fonce à vélo dans les rues bondées de Paris. Travailler illégal pour une plateforme de livraison de repas, ce jeune Guinéen d'une humanité sans faille va demander l'asile en France: son entretien a lieu dans deux jours... Récompensé à Cannes par le Prix du meilleur acteur décerné au magnétique Abou Sangare, et par le Prix du Jury, le nouveau long-métrage de Boris Lojkine raconte le quotidien des sans-papiers comme une course contre la montre. Un film fort et bouleversant. *Un thriller à couper le souffle, puissant et haletant! À voir absolument!* Durée 1h33, âge 12 ans, français.

VENOM: THE LAST DANCE

VENDREDI 1^{ER} NOVEMBRE, 20 H 30
SAMEDI 2 NOVEMBRE, 21 H

De Kelly Marcel avec Tom Hardy, Chiwetel Ejiofor. Eddie et Venom sont en fuite. Alors qu'ils sont pourchassés par leurs deux mondes, l'état se resserre autour d'eux et ils sont contraints de prendre une décision dévastatrice, qui marquera leur dernière aventure. Avec l'arrivée de Knell, un nouveau carnage des Venom est attendu! Durée 1h49, âge 14 ans, français.

FLOW, LE CHAT QUI N'AVAIT PLUS PEUR DE L'EAU

SAMEDI 2 NOVEMBRE, 15 H
DIMANCHE 3 NOVEMBRE, 14 H
LUNDI 4 NOVEMBRE, 18 H

De Gints Zilbalodis. Un chat se réveille dans un univers envahi par l'eau où toute vie humaine semble avoir disparu. Il trouve refuge sur un bateau avec un groupe d'autres animaux. Mais s'entendre avec eux s'avère un défi encore plus grand que de surmonter la peur de l'eau! Le film a fait sensation à Cannes et a remporté le prix du Jury et du Public à Annecy. Un film magnifique et époustoufflant sur une musique majestueuse! Durée 1h25, âge 6 ans, français.

LA NUIT DES FEMMES

SAMEDI 2 NOVEMBRE, 18 H
CINÉ-MATHÉQUE

De Kinuyo Tanaka avec Chisako Hara, Akemi Kita. Version restaurée. La jeune Kuniko est pensionnaire d'une maison de réhabilitation pour anciennes prostituées. Malgré la bienveillance de la directrice, la vie n'est pas facile, et comme toutes ses camarades, elle espère s'en sortir. On lui propose une place dans une épicerie, mais le mari de la patronne et les hommes du quartier sont trop concupiscent. *Un film fort et poignant sur le triste destin d'une de ces femmes que la vie a brisée. Le film démarre lentement jusqu'au portrait fragile de cette jeune femme dont on suit la réinsertion. Elle-même ne sait si elle pourra revivre normalement et son courage est exemplaire jusqu'à cette fin qui nous émeut.* Durée 1h33, âge 16 ans, v.o.s.



Transformers: le commencement, photo: TMDb.pro

L'ART D'ÊTRE HEUREUX

DIMANCHE 3 NOVEMBRE, 17 H
MARDI 5 NOVEMBRE, 20 H

De Stefan Liberski avec Benoît Poelvoorde, Gustave Kervern, Camille Cottin. Jean-Yves Machond, peintre mondialement méconnu et globalement malheureux, décide un jour de changer de vie. Il va chercher l'inspiration dans une petite ville normande, afin de concevoir un chef-d'œuvre qui lui vaudra enfin gloire et reconnaissance éternelle. *Un film traité avec humour et humanité. Une histoire qui touche au cœur! Une ode à la simplicité, un moment de cinéma léger et profond à la fois.* Durée 1h50, âge 10 ans, français.

RIVERBOOM

DIMANCHE 3 NOVEMBRE, 20 H
MARDI 5 NOVEMBRE, 18 H

De Claude Baechtold avec Serge Michel, Paolo Woods, Claude Baechtold. En 2002, un an après l'invasion américaine en Afghanistan, alors que l'attention des médias du monde entier est tournée vers Kaboul, trois jeunes reporters munis d'une caméra vidéo s'embarquent pour un voyage périlleux à travers le pays à la rencontre du peuple afghan. *Touchant, drôle et inventif. Une belle histoire d'aventure et surtout d'amitié!* Durée 1h39, âge 12 ans, français.

BAMBI: L'HISTOIRE D'UNE VIE DANS LES BOIS

MERCREDI 6 NOVEMBRE, 15 H 30

De Michel Fessler. Adapté du livre de Felix Salten, le film raconte les aventures d'un jeune faon, entouré de sa mère et des animaux de la forêt: son ami le corbeau, le lapin, le raton laveur, etc. Il découvre le monde des arbres et leurs secrets. Chaque jour, sa mère l'éduque pour qu'il puisse grandir avec force. *Un conte destiné aux enfants, une expérience de cinéma simple et apaisante!* Durée 1h20, âge 6 ans, français.

TROIS AMIES

MERCREDI 6 NOVEMBRE, 17 H 45

De Emmanuel Mouret avec Camille Cottin, Sara Forestier, India Hair. Joan n'est plus amoureuse de Victor et souffre de se sentir malhonnête avec lui. Alice, sa meilleure amie, la rassure: elle-même n'éprouve aucune passion pour Éric et pourtant leur couple se porte à merveille! Elle ignore qu'il a une liaison avec Rebecca, leur amie commune. *Un échange jubilatoire*

de rôles. Ici les filles mènent le bal, trahissent avec le sourire et prennent leur destin en main! Durée 1h57, âge 12 ans, français.

LOUISE VIOLET

MERCREDI 6 NOVEMBRE, 20 H 15

De Éric Besnard avec Alexandra Lamy, Grégory Gadebois, Jérôme Kircher. 1899. L'institutrice Louise Violet doit introduire dans un village français la fréquentation de l'école, qui n'est pas seulement obligatoire et gratuite, mais aussi laïque, conformément aux principes de la République. Une tâche qui ne la rendra pas populaire auprès des enfants ni des parents. *Une œuvre profondément ancrée dans le réalisme historique et traversée de moments de légèreté. Le portrait d'une femme déterminée à réussir sa Mission!* Durée 1h48, âge 10 ans, français.

LE ROMAN DE JIM

JEUDI 7 NOVEMBRE, 14 H 30

CINÉ APRÈS-MIDI

De Jean-Marie Larrieu avec Karim Leklou, Laetitia Dosch, Bertrand Belin. Aymeric retrouve Florence, une ancienne collègue de travail, au hasard d'une soirée. Elle est enceinte de six mois et célibataire. Quand Jim naît, Aymeric est là. Ils passent de belles années ensemble, jusqu'au jour où Christophe, le père naturel de Jim, débarque. *Adapté d'un roman de Pierrick Bailly, l'émotion contenue dans ce film et à la mesure de son apparente légèreté!* Durée 1h41, âge 12 ans, français.

SMOKE SAUNA SISTERHOOD

JEUDI 7 NOVEMBRE, 18 H

De Anna Hints. La naissance et la mort, la sexualité, les violences et les injustices sont autant de thèmes qui les relient les unes aux autres. *Dans un sauna au cœur d'une forêt estonienne, des femmes de tout âge partagent leurs expériences et leurs histoires les plus intimes.* Durée 1h29, âge 16 ans, v.o.s.

TRANSFORMERS: LE COMMENCEMENT

JEUDI 7 NOVEMBRE, 20 H

De Josh Cooley. Ce film se déroule entièrement sur Cybertron et raconte comment deux frères d'armes, Optimus Prime et Megatron, sont devenus ennemis jurés, menant au plus grand des combats entre les Autobots et les Decepticons. *Un film détonnant et ébouriffant!* Durée 1h45, âge 6 ans, français.

AU ROYAL À TAVANNES

MONSIEUR AZNAVOUR

VENDREDI 1^{ER} NOVEMBRE, 17 H
DIMANCHE 3 NOVEMBRE, 17 H
MARDI 5 NOVEMBRE, 20 H

De Mehdi Idir avec Tahar Rahim, Lionel Cecilio, Tigran Mekhitarian. Fils de réfugiés, petit, pauvre, à la voix voilée, on disait de lui qu'il n'avait rien pour réussir. À force de travail, de persévérance et d'une volonté hors norme, Charles Aznavour est devenu un monument de la chanson et un symbole de la culture française. Durée 2h13, âge 10 ans, français.

TRANSFORMERS: LE COMMENCEMENT

VENDREDI 1^{ER} NOVEMBRE, 20 H
SAMEDI 2 NOVEMBRE, 14 H
DIMANCHE 3 NOVEMBRE, 10 H

Voir sous Cinématographe, Tramelan.

HAROLD ET LE CRAYON MAGIQUE

SAMEDI 2 NOVEMBRE, 10 H
DIMANCHE 3 NOVEMBRE, 14 H

De Carlos Saldanha avec Zachary Levi, Lil Rel Howery, Benjamin Bottani. À l'intérieur de son livre, Harold (Zachary Levi), un enfant intrépide, peut donner vie à tout ce qu'il dessine. Arrivé à l'âge adulte, il quitte le livre pour entrer dans notre monde, où il découvre qu'il a beaucoup à apprendre sur la vie réelle et que son fidèle crayon violet peut déclencher plus de farces hilarantes qu'il ne l'aurait cru possible. Durée 1h31, âge 6 ans, français.

THE APPRENTICE: THE TRUMP STORY

LUNDI 4 NOVEMBRE, 20 H

De Ali Abbasi avec Sebastian Stan, Jeremy Strong, Maria Bakalova. Le film raconte l'histoire et l'ascension du jeune Donald Trump, qui construit son empire immobilier controversé dans le New York des années 70 et 80 - accompagné par le pouvoir, l'ambition, la corruption et la fraude. Durée 2h, âge 14 ans, français.



Harold et le crayon magique, photo: batman-univers.fr

AU CINÉMA ESPACE NOIR À SAINT-IMIER

UNE AUTRE VIE QUE LA MIENNE

SAMEDI 2 NOVEMBRE, 20 H
DIMANCHE 3 NOVEMBRE, 17 H et 20 H

C'est l'histoire d'Andrej, bon mari et jeune père, dans une petite ville de Pologne. De plus en plus mal à l'aise dans son corps, il tente de trouver sa véritable identité, dans un pays passé en trois décennies du communisme au capitalisme. *De Malgorzata Szumowska, durée 2h12, âge 14 ans, v.o.s.*

UNE FAMILLE

MARDI 5 NOVEMBRE, 20 H

L'écrivaine Christine Angot est invitée pour des raisons professionnelles à Strasbourg, où son père a vécu jusqu'à sa mort en 1999. C'est la ville où elle l'a rencontré pour la première fois à treize ans, et où il a commencé à la violer. Sa femme et ses enfants y vivent toujours. Angot prend une caméra, et frappe aux portes de la

famille. *De Christine Angot, durée 1h21, âge 16 ans, français*

RIVERBOOM

MERCREDI 6 NOVEMBRE, 20 H

En 2002, un jeune graphiste prudent est entraîné, contre son gré, dans un tour complet de l'Afghanistan par deux reporters intrépides. Muni d'une caméra vidéo achetée au bazar de Kaboul, il va les suivre pendant deux mois dans un périple sauvage. *De Claude Baechtold, durée 1h39, âge 14 ans, français*

NO OTHER LAND

JEUDI 7 NOVEMBRE, 20 H

Alors que Basel documente depuis son enfance l'occupation et la destruction de son village en Cisjordanie, il est rejoint dans son combat par Yuval, jeune journaliste israélien. *De Basel Adra et Yuval Abraham, durée 1h36, âge 16 ans, v.o.s.*

LES TOUROUGES ET LES TOUBLEUS

MERCREDI 6 NOVEMBRE, 15 H

Sur une lointaine planète vivaient Édouard et Jeannette, un Toubleu et une Tourouge. Par un beau matin, ces deux-là tombèrent amoureux. Malheureusement pour eux, les Tourouges et les Toubleus ne se mélangent pas, et bien plus encore: ils se détestent! *Durée 0h41, âge 3 ans, français*

Jeux

Sudoku Inscrivez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case, chaque chiffre ne peut apparaître qu'une fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3. **Mot fléché** Les définitions sont placées dans la grille. Une flèche indique le sens dans lequel les lettres du mot défini sont à inscrire. Constituez le mot mystère avec les chiffres.

		1						8
			8		7			
		5	6					3
5	8	4				6		
	9	2				1	4	
		6			9	2		7
6					8	3		
			9		2			
	8					5		

Ouvrir les fenêtres	Boisson de cinq heures	Morceau de bois de chauffage	Non reconnu	Reconnaît ses torts	Flouée			
Serrer contre soi			Greffée		Pestera (fam.)			
Fléuve traversant Genève								
				Mis à nu				
Sont grands ouverts	Sciée			Arts martiaux japonais				
Minéral as-tringent	Grand-père				Répondez s'il vous plaît			
	Attachera				Revêtement de sol			
			Cépage blanc					
			Sifflement					
			L'oreille les saisit		Cri de surprise			
Pouffe			Fait avec audace					
Dieu de l'Amour				Prénom masculin scandinave				
Ex-skieur suisse (Bernhard)					Plat national vietnamien			
Quand ça fait mal			1	2	3	4	5	6

Solutions Ci-dessus, les solutions du dernier numéro.

4	5	3	6	2	7	9	1	8
6	8	9	3	5	1	7	4	2
2	1	7	4	8	9	3	5	6
3	2	1	9	6	4	8	7	5
7	9	5	2	3	8	1	6	4
8	4	6	7	1	5	2	9	3
1	7	2	5	4	3	6	8	9
5	6	8	1	9	2	4	3	7
9	3	4	8	7	6	5	2	1

Rubrique offerte par

A. Di Donato & Fils sàrl
Entreprise de peinture

Gypserie - Façades
Tapisseries - Isolation de façades
Location d'échafaudages
Transformations

2608 COURTELARY
032 944 12 47
079 432 07 74

Des promotions civiques enflammées

La soirée de célébration des nouveaux citoyens a connu un beau succès, entre rencontre avec les autorités politiques et divertissement

Ils ont 18 ans et fêtent leur entrée dans la vie citoyenne. Pas moins de vingt-huit jeunes ont répondu positivement à l'invitation du Conseil municipal et de la commission des Affaires sociales et Générations. La volonté était d'offrir un programme attractif avec juste ce qu'il faut de solennité. Objectif apparemment atteint au vu des mines réjouies à la sortie de la brasserie BFM qui a constitué la première étape des festivités!

Se n'est suivie la désormais traditionnelle démonstration des sapeurs-pompiers, toujours impressionnante entre découverte des véhicules d'intervention, désincarcération et extinction de feux. De quoi faire naître des vocations?

Les flammes étaient encore à l'honneur, mais sans danger cette fois-ci, dans la démonstration du spectacle *cerceaux et feu* assuré par La Baladine qui a clôturé le programme après le repas du soir au Don Marcello.

Pour cette journée, les nouveaux citoyens ont pu compter sur la compagnie du président du Conseil général Sébastien Wyss, de la conseillère générale Nathalie Mercier, du maire Hervé Gullotti et de la conseillère municipale Karine Voumard. L'ensemble du Conseil municipal a participé au souper en toute décontraction.

Aux participants de cette soirée et à toutes celles et tous ceux qui n'ont pu s'y joindre, les autorités tramelotes souhaitent une belle entrée dans le monde citoyen! ■ CM



Mesures hivernales 2024-2025

En période hivernale, le stationnement de véhicules est interdit sur tout le territoire communal du 1^{er} novembre au 31 mars 2025 de 20 h à 6 h.

Cette restriction est ramenée de 1 h à 6 h sur les rues suivantes: rue Albert-Gobat, rue de la Paix, rue du Nord, rue du 26-Mars, la partie centrale de la rue Virgile-Rossel, rue de la Gare et *Zone de rencontre*.

Pendant ce laps de temps, les Travaux publics procèdent au déneigement des routes, trottoirs et places de parc publiques afin que chaque matin cela soit accessible aux usagers. Il est capital que ces directives soient

appliquées correctement, car seul leur respect permet de garantir aux utilisateurs un déneigement rapide et optimal.

Le déneigement peut être perturbé sur toute une rue par un seul véhicule immobilisé sur une place de parc avec des conséquences sur plusieurs jours en cas de fortes chutes de neige.

Nous rappelons que des places sont mises à disposition des automobilistes aux endroits suivants: parc de l'Ancien champ de foire (sauf de 7 h à 8 h); place située entre les hangars du service du feu et le pub *Le Glatz* (sauf de 6 h à 7 h 30); le parc Nord de la patinoire (sauf de 6 h à 7 h); rue de la Gare

et *Zone de rencontre* (sauf de 1 h à 6 h); Grand-Rue 123 à 127 (sauf de 7 h à 8 h). L'ensemble de la rue Virgile-Rossel est soumise à une signalisation adaptée en fonction de l'ouverture du Télési. En outre, il appartient aux bordiers de dégager sur leur propre terrain les inévitables andains de neige consécutifs au déneigement de la voie publique.

Il est fait appel à la compréhension de chaque détenteur de véhicules à moteur. Les contrevenants à ces directives seront amendés conformément à la législation en vigueur. ■ CM

PAROISSE RÉFORMÉE

Pensons à l'Arménie

Projet de l'EPER, une vente se tiendra le samedi 2 novembre de 9 h 30 à 14 h 30, au centre paroissial derrière l'église

Nous vous invitons chaleureusement à venir partager un café dès 9 h 30, suivi d'une délicieuse soupe à la courge, servie sur place ou à l'emporter. Un choix de canapés et de pâtisseries vous attendra au buffet et vous aurez également la possibilité d'acquérir tresses, pains, pâtisseries, et bien plus encore. Dès 13 h, un atelier de maquillage sera proposé aux enfants. Réception de vos dons

en nature: nous serions reconnaissants de recevoir vos tresses, pains, pâtisseries, tartes, biscuits, caramels, confitures, sirops, etc., au centre paroissial (derrière l'église): vendredi soir entre 17 h et 18 h, ou samedi matin dès 8 h 30. Un grand merci à toutes les personnes qui contribuent à la réussite de cet événement, ainsi qu'aux visiteurs que nous attendons nombreux! ■ LVA

CINÉMATOGRAPHE DE TRAMELAN ET CINÉMA ESPACE NOIR DE SAINT-IMIER

Des documentaires pour tous avec LET'S DOC



Comme chaque année LET'S DOC vous donne rendez-vous en novembre et proposent des films documentaires.

La création documentaire est plus riche que jamais, portée par des cinéastes passionnés. Par leur travail engagé, leur créativité et leur détermination, ils et elles nous entraînent dans des mondes inconnus, nous inspirent de nouveaux points de vue et secouent nos esprits! C'est un mois pour découvrir la richesse et la diversité du cinéma documentaire suisse et international.

Des rendez-vous pour ouvrir grand les yeux, le cœur et l'horizon.

Le Cinématographe à Tramelan et le cinéma Espace noir à Saint-Imier proposent quelques-uns de ces documentaires:

- *Riverboom* de Claude Baechtold (CH) – 1 h 39. Au Cinématographe: dimanche 3 novembre à 20 h et mardi 5 novembre à 18 h. Au cinéma Espace Noir: mercredi 6 novembre à 20 h, dimanche 10 novembre à 20 h, samedi 16 novembre à 17 h.

- *Une famille* de Christine Angot (France) – 1 h 22. Au Cinéma Espace Noir: mardi 5 novembre à 20 h, dimanche 10 novembre à 17 h, samedi 16 novembre à 14 h 30.
- *Smoke sauna sisterhood* de Anna Hints (Estonie) – 1 h 29. Au Cinématographe: jeudi 7 novembre à 18 h.
- *No other land* de Basel Adra, Hamdan Ballal, Yuval Abraham (Palestine) – 1 h 36. Au cinéma Espace Noir: jeudi 7 novembre à 20 h, mardi 12 novembre à 20 h,

dimanche 17 novembre à 14 h 30.

Au Cinématographe:

jeudi 21 novembre à 18 h.

- *Joan Baez – I am a noise* de Karen O'Connor – 1 h 57. Au cinéma Espace Noir: samedi 9 novembre à 14 h 30, mercredi 13 novembre à 20 h, dimanche 17 novembre à 20 h.
- *Zadvengers* de Simon David (CH) – 1 h 05. Au cinéma Espace Noir: dimanche 10 novembre à 14 h 30, jeudi 14 novembre à 20 h, samedi 16 novembre à 20 h.
- *Naitre Svetlana Staline* de Gabriel

Tejedor (CH) – 1 h 20.

Au Cinématographe:

lundi 18 novembre à 20 h

en présence du réalisateur.

- *Feu feu feu* de Pauline Jeanbourquin (CH) – 1 h 05. Au Cinématographe: mercredi 27 novembre à 18 h en présence de la réalisatrice.
- *Le théâtre magique d'Eliane* de Lucienne Lanaz (CH) – 1 h 10. Au Cinématographe: jeudi 28 novembre à 18 h en présence de la réalisatrice. ■ KG

TEAM VALLON

Les E Rodriguez font feu de tout bois

Pour ce dernier tournoi du tour d'automne, à Saint-Ursanne, les E Rodriguez ont tout simplement été parfaits, et je pèse mes mots! Lors des 3 matchs de 6 contre 6, notre gardien a fait 3 blanchissages, notre défense a été impeccable, empêchant les adversaires de se créer des occasions franches. Notre milieu et notre attaque ont été, quant à eux, exceptionnels de combativité, de créativité et de buts marqués. 3-0 contre Birse FC, 6-0 contre nos collègues E Sierro, qui nous posent toujours des problèmes avec leur pressing haut et contre lequel notre ajustement tactique a porté ses fruits, et 12-0 contre l'équipe locale du FC Clos-du-Doubs! En 3 contre 3, une démonstration comme on en a pris l'habitude cette saison, avec un wagon de buts marqués! Une fois plus de 30 buts marqués en 12 minutes (!), 2 fois plus de 20 buts et les 3 autres matchs à chaque fois plus de 10 buts! Et oui, ce matin-là, nous avons dépassé les 100 buts marqués! Une matinée de foot totale, qui est l'aboutissement de notre travail à l'entraînement depuis le mois d'août et un tournoi durant lequel nos joueurs ont parfaitement appliqué ce que nous essayons de leur transmettre semaine après semaine. Nous sommes absolument fiers d'eux et tellement heureux de voir du beau football et les résultats qui vont avec. Comme nos joueurs l'ont dit eux-mêmes, ce matin «on les a démontés!» La seule ombre au tableau reste le comportement de certains joueurs adverses, avec de mauvais gestes et des insultes, sous les yeux de leurs entraîneurs qui restent stoïques devant de tels comportements et qui, en plus, donnent le brassard de capitaine (absolument inutile en E soit dit en passant) à de tels joueurs. C'est malheureux de voir ça à 9-10 ans et je suis fier de nos joueurs ainsi que de nos collègues des E Sierro qui restent fairplay et qui ont un comportement exemplaire. Bravo les gars, vous pouvez être fiers de vous pour tout le travail accompli durant ce tour d'automne.

Juniors A Youth League

Par un beau matin d'automne et sur un terrain très difficile à jouer, à Thoune, les A ont fait une toute bonne entame de match puisque, après seulement 20 minutes, ils avaient déjà scoré à 5 reprises face au FC Rot Schwarz Thun. Ce match durant lequel l'adversaire n'a jamais eu la moindre occasion s'est soldé par une large victoire 8-0. Et avec un peu plus de concentration devant le but, le score aurait pu prendre encore de plus larges proportions.

Juniors C1

Une belle victoire pour nos C1 qui affrontaient le FC Boudry dans le match au sommet. Disputée sous le brouillard par un froid de canard, la partie a été très bien appréhendée par nos juniors qui ont parfaitement appliqué le plan de jeu. Compacts défensivement, solidaires et engagés, les joueurs du Team Vallon n'ont laissé aucun espace à leur adversaire qui n'a tiré qu'une seule fois au but en 40 minutes. Vifs et percutants avec le ballon, nos jeunes se sont créés 5-6 occasions nettes pour finalement mettre deux buts. Score à la mi-temps 0-2. Décidés d'enfoncer le clou et garder la maîtrise du jeu, les Valloniers ont fait tourner le ballon de belle manière en se procurant encore 3-4 occasions, mais cette fois sans réussite. Boudry n'a existé que sur un corner cafoillé dans les 5 m pour finalement que le ballon soit dégagé sans que celui-ci n'ait passé la ligne. Score final 0-2.

Juniors C2 Kobel

Les C2 Kobel ont disputé un match en retard contre Lignières. Les 10 premières minutes du match furent équilibrées. Par la suite, Lignières a pris le dessus avec des joueurs plus grands



Team Vallon D Xhaka

physiquement, mais aussi en raison d'un manque de concentration et de marquage de l'équipe locale. Après avoir reçu le 1^{er} but, les 3 suivants sont tombés sans beaucoup d'opposition avant la mi-temps. Durant cette première mi-temps, seuls 2 tirs furent adressés au but de la formation du Plateau. La 2^e mi-temps, contrairement à la première, vit un départ catastrophique des jeunes Valloniers qui encaissèrent 3 buts en 10 minutes. La suite fut heureusement meilleure, sauf sur le plan offensif. Au final, une défaite 0-7.

Juniors D Embolo

A Courtelary, les juniors D Embolo affrontaient l'équipe du FC Hauterive. Mes amis, nous avons assisté à un match de folie. Les joueurs, le public, bref tout ce petit monde a vécu un début d'après-midi comme rarement on a connu lors d'un match de juniors.

Les 25 premières minutes sont complètement ratées par notre équipe qui est menée 2-0. À la pause, quelques paroles afin de recadrer les joueurs. Le début du 2^e tiers voit le score passer à 3-0 pour nos adversaires. Et c'est à ce moment-là que débute une période de folie. Nous entrons enfin dans le match, et à la fin du 2^e tiers, le score est de 2-3. Puis la pause arrive, on remotive nos gars, et c'est parti pour l'ultime période. On égalise d'entrée, et on marque même le 4-3. C'est l'euphorie parmi les joueurs, sur le terrain, allégresse qui gagne également les parents qui crient et encouragent nos jeunes comme jamais. Hélas, à 2 minutes de la fin du match, et sur un hors-jeu que seul l'arbitre a ignoré, c'est 4-4. À noter que nous avons joué les 10 dernières minutes avec un joueur de moins en raison d'un carton jaune reçu par l'un des nôtres suite à un tackle trop appuyé. Et c'est donc en infériorité que nous avons marqué le quatrième but. Malgré un peu de frustration, nous les coachs avons félicité tous les joueurs pour tout ce qu'ils ont donné durant ce match et également les parents pour l'incroyable ambiance qu'ils ont mise durant cette rencontre. Bravo à tous.

Juniors D Sommer

Mercredi passé, les juniors D Sommer recevaient le FC Franches-Montagnes b, équipe invaincue durant le premier tour. Malgré des consignes d'avant-match claires, mais malheureusement pas respectées, le résultat au terme du premier quart-temps était déjà de 6-0 pour les visiteurs. Après une courte pause et un dialogue avec toute l'équipe, on a assisté à un changement quasi complet de l'effectif et enfin un réveil des juniors du Team Vallon. Sur 2 magnifiques actions construites, nous marquons rapidement 2 buts et gardons une pression quasi constante sur l'adversaire, avec un pressing haut et un marquage à la culotte. Malheureusement, sur une perte de balle évitable, un contre éclair nous punit tout de suite et nous encaissons le 7^e but. Le troisième quart est à nouveau très équilibré et nous le remportons 1-0. Finalement, la fatigue et l'énergie investie pour revenir au mieux dans la rencontre auront eu

temps de la fin du mois de septembre. D'entrée de jeu, nous avons pris le jeu à notre compte et, après quelques belles occasions galvaudées, nous avons ouvert le score sur une belle action collective. Même entame lors du 2^e quart-temps et même résultat également, nous marquons rapidement le 2-0. Et tout à coup, grand vide. Plus d'envie, plus de grinta, plus d'idées, et l'adversaire du soir revient à

Juniors E Sow et Schär

Lors du tournoi disputé à Courtelary, quatre équipes étaient en compétition, parmi lesquelles les juniors Sow et Schär. Les Sow se sont distingués en remportant deux matchs et en obtenant un match nul, tandis que les Schär, malgré leurs efforts, ont dû concéder deux défaites et ont remporté un match. Cette saison a été marquée par de belles émotions et un engagement sans faille de chaque enfant de ces équipes. Malgré leur récente intégration dans le groupe E et leur jeunesse face à des adversaires plus expérimentés, ils ont montré une détermination qui promet un avenir brillant. Bravo à eux pour leurs belles performances et leur engagement.

Juniors E Zuber

Les juniors E Zuber ont participé au tournoi avec les E Okafor à Sonvilier. Malgré le froid, les joueurs se sont donnés à fond et ça a fait plaisir à voir. Les matchs en 3 contre 3 ont tous été gagnés et, surtout, le jeu collectif était au rendez-vous. Concernant les 6 contre 6, ils ont été identiques, tous gagnés avec des phases collectives très agréables à suivre. Bravo!

Juniors G Amdouni

Le 4^e tournoi d'automne des juniors G Amdouni, organisé à Bevaix, a rassemblé 12 équipes. Notre club a eu le plaisir d'y inscrire 2 équipes de 5 joueurs chacune, démontrant ainsi un niveau d'engagement important. Les matchs ont été l'occasion d'observer de belles séquences de jeu et de nombreux buts. Les jeunes joueurs ont manifesté une grande joie et un esprit d'équipe remarquable. En perspective, de nouvelles animations sont prévues dès le printemps prochain. ■ JML

JD TV Sommer - Franches-Montagnes b.....	2-10
JD TV Yakin - Tavannes / Tramelan.....	4-3
JD TV Embolo - Hauterive.....	4-4
JD TV Vargas - Marin Sports.....	2-6
JD Le Landeron - TV Xhaka.....	3-3
JC2 TV Kobel - Lignières.....	0-7
JC1 Boudry - TV.....	0-2
JD TV Sommer - Tavannes / Tramelan.....	5-2
JA YL Rot-Schwarz - TV A.....	0-8

SAMEDI 2 NOVEMBRE

JD 9h, Villeret: TV Xhaka - Grpm des Vallées
JD 10h, Dombresson: Val-de-Ruz - TV Embolo
JE 10h, Les Bois: tournoi (TV Okafor)
JE 10h, Bevaix: tournoi (TV Shaqiri)
JE 10h, Béroche: tournoi (TV Zuber)
JD 10h, Les Breuleux:
Team Franches-Montagnes - TV Yakin
JD 11h30, Tavannes:
Tavannes/Tramelan - TV Sommer
JC1 12h, Saint-Imier: TV - Hauterive
JC2 14h, Sonvilier:
TV Kobel - Corcelles-Cormondèche
JB YL 14h, Saint-Imier: TV - Yverdon-Sports
JC Corgémont: TV Akanji - Team GJV
JD Corcelles:
Corcelles-Cormondèche - TV Vargas

DIMANCHE 3 NOVEMBRE

JA YL: TV - FC Muri-Gumligen
JB Sonvilier: TV Fassnacht - Tavannes/Tramelan



Team Vallon E Okafor

raison de nos juniors qui encaissent malheureusement encore 3 buts sans en marquer aucun au terme du dernier quart. En oubliant le début de match catastrophique, nous avons tenu tête à cette magnifique équipe des Franches qui produit un jeu très plaisant à voir. Bravo les jeunes pour votre réaction.

Afin de terminer cette semaine anglaise avec le 3^e match en 7 jours, les juniors D Sommer recevaient le FC Tavannes / Tramelan b à Corgémont, sur un terrain gras qui, lui aussi, aura grand besoin d'un peu de repos durant la trêve hivernale afin de se refaire une santé. Contre une équipe largement à sa portée, c'est le Team Vallon qui a fait le jeu et qui s'est créé les meilleures occasions lors du premier quart temps. Et c'est de manière 100% méritée que nous ouvrons le score après un bon quart d'heure de jeu. Le 2^e quart-temps est de même cuvée avec une grande domination de nos couleurs. S'en est suivi une période de flottement et de suffisance qui a permis au FC TT de revenir dans la partie et se remettre à y croire en revenant tout d'abord à 2-1 puis à 3-2. Mais, dans les 10 dernières minutes de la partie, nous avons enfoncé le clou en inscrivant encore 2 buts, dont un magnifiquement construit, scellant le score à 5-2 pour une victoire amplement méritée. Bravo les jeunes et merci au public présent en nombre pour encourager ces juniors.

Juniors D Vargas

Suite au changement, tardif, de terrain, les D Vargas ont dû se déplacer à Sonvilier pour y affronter le FC Marin Sports. Je tiens déjà à remercier Sébastien pour sa disponibilité afin qu'on ne doive pas jouer ce match en semaine une fois de plus. Malgré la défaite, on a assisté à un match très sérieux de notre part. Face à un FC Marin Sports qui pensait venir obtenir une victoire aisée, les juniors du Team Vallon ont été très solidaires et ont présenté un jeu d'un très bon niveau. Manque plus qu'à concrétiser les nombreuses occasions. Score final: défaite 2-6.

Juniors D Xhaka

Les D Xhaka se déplaçaient sur le terrain boueux du FC Le Landeron pour y affronter l'équipe locale. La confrontation a donné lieu à un match très équilibré avec deux équipes qui cherchaient à jouer au ballon, même sur un terrain dans un tel état. La rencontre s'est soldée par un résultat nul de 3-3 qui récompense le très bon match de nos juniors. Bravo à eux.

Juniors D Yakin

Les juniors D Yakin affrontaient le FC Tavannes / Tramelan a à l'occasion d'un match renvoyé suite aux mauvais

notre hauteur. Après une pause bienvenue, nous sommes repartis de plus belle pour reprendre l'avantage, mais, une fois encore, l'adversaire revient à notre hauteur. Finalement, c'est sur une boulette du gardien adverse que nous marquons le 4^e but qui sera le bon pour assurer les 3 points. Des matchs comme on les aime (ou pas!), mais ce qui est sûr, c'est que le suspens aura duré jusqu'au terme de la rencontre.

Juniors E Okafor

Nouvelle animation pour les E Okafor, à Sonvilier, sur un terrain lourd et par une météo de saison. Durant les matchs de 3 contre 3, nos jeunes ont montré par moment de belles phases de jeu avec une assimilation de nos principes de jeu. Le 6 contre 6 a été plus compliqué pour nous, avec quelques difficultés dans le placement et le respect des positions. Malgré tout, nos jeunes ont eu du plaisir et, au final, c'est ce qui compte.

Juniors E Shaqiri

Pour leur énième sortie, cette fois-ci sur le terrain du FC Fleurier, les juniors Shaqiri ont démontré qu'on pouvait compter sur eux. Après un début de tournoi timide, ils ont évolué crescendo. Malgré un effectif certes bien limité, les jeunes ont été à la hauteur avec de la hargne et de la détermination. Les quatre premiers matchs se sont soldés par 2 victoires et 2 défaites. Nos champions pouvaient et devaient gagner tous les 4 premiers matchs avec brio, mais ils ont tout simplement pêché par distraction et légèreté. Par la suite, on a encore joué 4 autres matchs terminés par 2 victoires, 1 nul et 1 défaite. Là encore, on avait la possibilité de gagner tous nos matchs. Fiers du travail abattu durant ces trois mois et conscients qu'il reste encore beaucoup à faire, nous sommes satisfaits de nos juniors. Compliments aussi aux parents qui sont toujours présents pour soutenir leurs enfants.



Team Vallon E Rodriguez

FOOTBALL CLUB ERGUËL

Le FC Erguël I continue sa marche en avant



Dinan Hasanovic (à gauche) et Rabbi Nsita qui fut impliqué sur les trois buts erguëliens, ont passablement bousculé le FC Boudry

Après avoir arraché un point à Saint-Aubin face à Béroche-Gorgier alors que les Imériens menaient 3-1 à la mi-temps, ceci en semaine, c'est Boudry qui était attendu en Erguël samedi dernier. Les Boudryens qui lorgnent aussi vers le haut du classement constituaient un sérieux adversaire, eux qui en septembre avaient bouté hors de la Coupe neuchâteloise les pensionnaires de Fin-des-Fourches. De quoi avoir une

certaine appréhension, une envie de vengeance aussi. Les hommes de Roberto Genesi ont rapidement pris les choses en main afin de démontrer qui était le leader du championnat. En déployant un jeu attrayant, les jaunes et noirs ont fait le gros job en première mi-temps puisque le score de 3-1 ne bougea plus par la suite.

En match en retard, Erguël recevait La Sagne mercredi avant un périlleux

déplacement à Bôle et avant de recevoir le FC Le Parc pour enfin aspirer à une pause bien méritée. Mais avant cela il y aura encore bien à suer et à récupérer.

C'est plus compliqué pour la seconde

Vendredi dernier, face à Saint-Blaise II, troisième du classement, Erguël II a bien résisté avant de

lâcher prise et de laisser le succès aux Neuchâtelois. De quoi nourrir quelques regrets. Dimanche prochain, c'est au Val-de-Ruz que les rouges et blancs s'en iront essayer d'augmenter leur capital points avant qu'eux aussi prennent une pause. Il serait de bon ton de signer à nouveau avec le succès, histoire de passer l'hiver un peu plus sereinement.

Les seniors finissent sur une mauvaise note

Faisant face à un adversaire qui semblait à leur portée, les seniors du FC Erguël ont manqué de peu leur rendez-vous avec les Jurassiens de Glovelier. Ce n'est pas faute d'avoir essayé, mais quelques relances hasardeuses, des occasions offensives trop imprécises ont pénalisé les vieilles gloires du FC Erguël. Si les saveurs du succès n'ont pas souri aux Imériens, le repas-chasse servi pour la troisième mi-temps aura ravi les papilles. Pour plus de prouesses sportives, on attendra le printemps prochain.

■ GD

2 ^e I. Erguël I – Boudry.....	3-1
3 ^e I. Erguël II – Saint-Blaise	3-5
Sen. Erguël – Glovelier.....	2-3

SAMEDI 2 NOVEMBRE

2^e I. 17h 30: Bôle – Erguël I

DIMANCHE 3 NOVEMBRE

3^e I. 15h: Val-de-Ruz – Erguël II

MERCREDI 6 NOVEMBRE

2^e I. 20h 15: Erguël I – Le Parc I

VOLLEYBALL CLUB LA SUZE

D1 Cheseaux – La Suze.....	3-0
D1 Thun – La Suze.....	3-1
H2 Volleyboys A – La Suze.....	3-2
D2 La Suze – Tramelan.....	0-3
H3A Moutier – La Suze.....	1-3
H3B BMV 92 – La Suze.....	3-0
D5 La Suze – Moutier.....	3-0
DM18 VEBB B – La Suze.....	0-3
DM16 Courfayve – La Suze.....	0-3

SAMEDI 2 NOVEMBRE

D1 18h, Corgémont: La Suze – Genève
 H2 19h, Corgémont: La Suze – Nidau A
 D2 17h, Corgémont:
 La Suze – Porrentruy A
 H3A 15h, Corgémont:
 La Suze – Chaux-de-Fonds 2
 H3B 15h, Corgémont:
 La Suze – Chaux-de-Fonds 1
 DM18 13h, Corgémont:
 La Suze – Tramelan

MARDI 5 NOVEMBRE

D5 20h, Cormoret: La Suze – Tramelan

MERCREDI 6 NOVEMBRE

H2 20h 45, Chaux-de-Fonds:
 Chaux-de-Fonds 1 – La Suze

VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

D 2 ^e I. La Suze – Tramelan	0-3
H Sport Gym Courtételle – Tramelan.....	3-2

(coupe SVRJS)

SAMEDI 2 NOVEMBRE

D 5^e I. 13h, CIP:
 Tramelan – FSG Courfayve B
 D U18 13h, La Combe 2: La Suze – Tramelan
 D U16 15h, CIP:
 Tramelan – FSG Courfayve A
 H 3^e I. 17h, CIP:
 Tramelan – Bienne Volleyboys A
 D 2^e I. 19h, CIP: Tramelan – Vendline

MARDI 5 NOVEMBRE

D 5^e I. 20h, salle polyvalente:
 La Suze – Tramelan

JEUDI 7 NOVEMBRE

D 4^e I. 20h 15, halle de gymnastique:
 SFG Section le Cornet – Tramelan B

CS VALLON

La première termine par une belle victoire

Le dimanche 27 octobre, c'est sur la pelouse synthétique de la Champagne, à Bienne, que le CS Vallon affrontait le FC Azzurri, ce match clôturait le premier tour de championnat du groupe 8 de 4^e ligue

La première mi-temps est dominée par le FC Azzurri avec un jeu collectif bien huilé. Cette domination est récompensée au quart d'heure pour les locaux qui ouvrent le score. Un de leurs nombreux changements de jeu arrive à destination, centre en retrait, décalage et frappe bien placée, 1-0. Le gardien Bryan Cudré-Mauroux, auteur d'une solide prestation, garde ensuite son équipe dans le match en étant à la parade à la 33^e minute, puis il est ensuite sauvé par la barre transversale à la 41^e minute.

En début de deuxième mi-temps, le gardien du FC Azzurri se blesse et doit céder sa place. Le CS Vallon se défend bien contre le deuxième du classement et réussit à rester dans le match. À la 70^e minute, bien que le tir de Romain Spätig soit écrasé, le remplaçant du gardien, sans doute par manque d'expérience à ce poste, laisse filer le ballon entre ses jambes.

Contre le cours du jeu, le CS Vallon fait finalement mieux que de se défendre, et il revient ainsi au tableau d'affichage. Profitant de l'élan provoqué par l'égalisation, l'équipe continue

de mettre la pression à son adversaire. À la 75^e minute, Simone Merrucci reprend le ballon de volée à 25 mètres du but. Sa frappe heurte la barre transversale, rebondit au sol, retouche la transversale et franchit enfin la ligne du but. C'est le genre de goal magnifique qu'on ne met que quelques fois dans une vie. Aujourd'hui, c'était le jour de celui qu'on surnomme *La Machina*. Ce qui est d'autant plus beau, c'est que ce but rapporte trois points puisque l'équipe ne lâche plus son os jusqu'à la 96^e minute et le coup de sifflet final de l'arbitre de la rencontre.

L'année 2024 se termine ainsi sur une note positive pour l'équipe de l'entraîneur Lucien Bösiger et de son assistant Rémy Gfeller. Si le temps le permet, la reprise est programmée pour le 29 mars 2025. À cette date, c'est le FC Azzurri qui viendra dans le Vallon pour tenter de prendre sa revanche.

L'équipe féminine trébuche à Diessbach

Pour la dernière journée de ce premier tour de championnat, le CS Vallon se déplaçait à Diessbach pour y affronter le FC Diessbach/Dotzingen.

Dès le coup d'envoi, l'équipe a été mise sous forte pression par une formation locale bien en place. Diessbach dominait, tandis que le CS Vallon peinait à entrer dans le match. Contre toute attente, une contre-attaque a

permis à Ana Paola Conde de trouver le chemin des filets, donnant un avantage 0-1 aux visiteuses. Malheureusement, sur cette action, Ana Paola se blessait et ne pouvait poursuivre la rencontre.

Malgré ce but, le CS Vallon a continué de subir la pression intense de Diessbach. Une occasion controversée aurait pu offrir un deuxième but au CS Vallon, mais l'arbitre a jugé que le ballon n'avait pas complètement franchi la ligne. Diessbach a profité de cette décision, égalisant juste avant la mi-temps grâce à une remise en jeu rapide à la suite d'une faute sifflée. En seconde période, la domination de Diessbach s'est intensifiée. Le CS Vallon, toujours en difficulté, a encaissé un deuxième but au début de cette seconde période sur un tir bien placé de l'attaquante adverse. Dans les dix dernières minutes, Diessbach a scellé le score avec un troisième but, clôturant le match à 3-1.

Cette défaite prive le CS Vallon de la première place du classement. Cependant, l'équipe termine ce premier tour à la deuxième place et conserve toutes ses chances pour la suite de la compétition, d'autant plus que ses deux rivaux devront se déplacer pour affronter le CS Vallon à domicile, lui offrant une opportunité de revenir en tête du classement. ■ RG/L/JML

4 ^e I. Azzurri Bienne – CS Vallon	1-2
4 ^e I. fém. Diessbach/Dotzingen – CS Vallon.....	3-1

CLUB ATHLÉTIQUE COURTELARY

Une édition sous le soleil

Une centaine de coureurs s'est retrouvée, à nouveau, samedi passé, à Courtelary pour la deuxième édition du Trophée de la Suze, dans une ambiance festive et ensoleillée.

Côté sportif, Demian Schaedler prend sa revanche sur l'édition précédente et remporte les 10 km, l'épreuve la plus longue en moins de 34 minutes. Il devance Benjamin Fleusy et Laurentin Docourt.

Chez les dames, Alizée Caroli s'adjuge la 1^{re} place en un peu plus de 42 minutes devant Marie Rossel et Christelle Liengme. En plus des

épreuves dédiées, seuls ou avec leurs parents, sur une boucle de 500 et 700 m, les enfants ont profité de défis ludiques sur le thème de l'olympisme.

Pour la première fois, la création d'un classement par équipe a vu la consécration de la Team Itten. Elle remporte le Trophée de la Suze 2024. Le CA Courtelary organisera une nouvelle édition de l'événement en 2025. ■ CAC



Délai sport

Lundi soir
 fac@bechtel-imprimerie.ch

Agenda

SAMEDI 2 NOVEMBRE

- Compagnie Deva: *Dans la roue de Jeannie Longo*, CCL, Saint-Imier, 20h30
- Concert 1001 Notes, salle St-Georges, Saint-Imier, 20h
- Vente des missions, centre paroissial, Tramelan, de 9h30 à 14h30
- Concert du chœur mixte Anemone, salle de la Marelle, Tramelan, avec repas, dès 18h15
- Vente en faveur de l'Arménie, centre paroissial, Tramelan, 9h30-14h30
- Grand match au loto de la Société de tir, salle communale, Plagne, 15h et 20h

DIMANCHE 3 NOVEMBRE

- Dîner-concert de soutien de la Chorale Le Chandor, halle de gymnastique, Orvin, dès 11h
- Super loto du Corps de musique de Saint-Imier, salle de spectacles, Saint-Imier, 16h
- Compagnie Deva: *Dans la roue de Jeannie Longo*, CCL, Saint-Imier, 17h30
- Concert 1001 Notes, salle St-Georges, Saint-Imier, 17h
- Musique instrumentale et témoignages bibliques, salle de spectacles, Corgémont, 14h
- Concert à 2 orgues, église de Courtelary, 17h

MARDI 5 NOVEMBRE

- La nuit du conte, pour les enfants, bibliothèque, Péry, 17h

MERCREDI 6 NOVEMBRE

- Né pour lire, CIP, Tramelan, 9h30

JEUDI 7 NOVEMBRE

- Soirée scrabble, CIP, Tramelan, 18h45
- La nuit du conte, pour les adultes, bibliothèque, Péry, 19h

SAMEDI 9 NOVEMBRE

- Marché artisanal, halle de gym, Orvin
- Marché d'automne, Cortébert
- Match au loto de la fanfare l'Espérance, salle du Cheval-Blanc, Lamboing, 20h
- Marché de l'Avent, ancienne scierie de Sonceboz-Sombeval, dès 14h
- Concert 1001 Notes, salle St-Georges, Saint-Imier, 18h
- Soirée de soutien du Ski-club Villeret, salle polyvalente, Villeret, dès 18h

DIMANCHE 10 NOVEMBRE

- Concert de l'AMC, Simon Peguiron, orgue, collégiale, Saint-Imier, 17h
- Marché artisanal, halle de gym, Orvin
- Concert 1001 Notes, salle St-Georges, Saint-Imier, 17h
- Vide dressing, halle de gymnastique, Renan, de 9h à 14h
- Concert de Mus'en'Si, salle de spectacles, Cormoret, 16h30

LUNDI 11 NOVEMBRE

- De la vapeur à l'électrique, salle de spectacles, Saint-Imier, 18h30

VENDREDI 15 NOVEMBRE

- Portes ouvertes du ceff INDUSTRIE et du ceff SANTE-SOCIAL, St-Imier, de 16h à 21h30, séance d'infos ceff INDUSTRIE à 18h
- Concert 1001 Notes, salle St-Georges, Saint-Imier, 20h
- Vernissage de l'exposition Vasili Georgas et Dimitris Polixas, CIP, Tramelan, 18h

SAMEDI 16 NOVEMBRE

- Portes ouvertes du ceff COMMERCE, Tramelan, de 9h à 13h, séance d'informations à 11h
- Concert 1001 Notes, salle St-Georges, Saint-Imier, 18h
- Souper de soutien groupe compétition du Ski-Club Saint-Imier, halle de gym, Renan, dès 18h30

DIMANCHE 17 NOVEMBRE

- Jubilé école de schwyzoise Reconvilier
- Brunch et concert 1001 Notes, salle St-Georges, Saint-Imier, 11h et 14h

EXPOSITIONS

- Gravures et sculptures sur pierre, Gygax-Gygax, CIP, Tramelan, jusqu'au 8 novembre, lu-ve de 8h à 20h, sa-di de 15h à 18h
- Vasili Georgas et Dimitris Polixas, peinture, CIP, Tramelan, du 15 novembre au 20 décembre, lu-ve 8h-20h, sa 14h-20h, di 14h-17h. Fermée du 22.11 au 25.11

Communes

Pour les horaires particuliers (fin d'année, vacances), veuillez vous référer aux avis ou aux sites internet.

AGENCE AVS

■ **DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 53, avs@perylaheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

■ **CORGÉMONT** Lundi: 8h30-11h30 et 17h-18h, mardi-jeudi: 8h30-11h30 et 16h-17h. Accueil téléphonique: lundi-jeudi: 10h-11h et 15h-17h, vendredi: 10h-11h, Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. ■ **CORMORET** Lundi: 15h-18h, mercredi: 14h30-16h30, jeudi: 9h30-12h, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cornoret.ch, www.cornoret.ch. ■ **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 16h-18h, rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. ■ **COURTELARY** Lundi, mercredi et jeudi: 7h30-11h45 (après-midis sur rendez-vous préalable), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. ■ **LA FERRIÈRE** Lundi: 16h-18h, mercredi et jeudi: 10h-12h; permanence téléphonique: lundi et jeudi: 9h-12h et 14h-17h, mercredi et vendredi: 9h-12h, rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. ■ **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16h-18h, Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. ■ **ORVIN** Lundi: 16h-18h (permanence maire: 17h30-18h30), mercredi: 10h30-12h, vendredi: 10h30-12h, La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 50, commune@perylaheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. ■ **RENAN** Lundi: 8h-12h et 13h30-18h30, mardi-vendredi: 8h-12h, rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. ■ **ROMONT** Mercredi: 11h-13h et 16h-18h, route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. ■ **SAINT-IMIER** Lundi et mercredi: 9h-11h30 et 14h-17h, mardi: 14h-17h, jeudi: 14h-18h, vendredi: 9h-11h30 et 14h-16h, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. ■ **SAUGE** Mardi et jeudi: 15h-17h, Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. ■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 8h-12h et 16h-18h, mardi, mercredi et jeudi: 8h-12h et 16h-17h30, vendredi: 8h-12h, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. ■ **SONVILIER** Mardi et mercredi: 8h-12h, jeudi: 8h-12h et 13h30-17h30, permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 13h30-15h30, Place du Collège 1,

2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche *Les Razmokets*: 032 940 14 86. École de Mont-Soleil *Aux Pruats*: 032 961 15 49. ■ **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9h-11h45 et 14h-16h45, mercredi: fermé le matin (rendez-vous uniquement) et 14h-16h45, jeudi: 9h-11h45 et 14h-18h, vendredi: fermé (rendez-vous uniquement), Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. ■ **VILLERET** Lundi-jeudi: 9h-12h, rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

Loisirs

BIBLIOSBUS UPJ

■ **CORGÉMONT** Mardi 26 novembre: 15h15-17h, gare. ■ **FRINVILLIER** Mardi 12 novembre: 16h15-17h, entrée du village. ■ **LA FERRIÈRE** Samedi 2 novembre: 9h45-11h45, commune. ■ **ORVIN** Mardi 12 novembre: 17h45-19h30, centre du village. ■ **PLAGNE** Vendredi 15 novembre: 17h30-19h15, ancienne école primaire. ■ **ROMONT** Vendredi 15 novembre: 16h-17h, entrée du village. ■ **SONCEBOZ** Mardi 19 novembre: 16h30-19h30, commune. ■ **VAUFFELIN** Vendredi 15 novembre: 14h30-15h30, place du village. www.bibliobus.ch.

BIBLIOTHÈQUES, LUDOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUES

■ **CORMORET Bibliothèque** Mardi: 17h-18h30, collège, 2612 Cormoret. ■ **CORTÉBERT Bibliothèque** Mercredi: 13h30-14h et 19h30-20h, école, rez-de-chaussée, 2607 Cortébert. ■ **COURTELARY Bibliothèque** Lundi: 15h-17h30, mardi: 17h-19h, jeudi: 15h-16h30, vendredi: 9h30-10h30, collège, 2608 Courtelary. ■ **PÉRY-LA HEUTTE Bibliothèque** Mardi: 15h15-17h15, jeudi: 17h-19h, collège, 2603 Péry-La Heutte. ■ **SAINT-IMIER Bibliothèque régionale** Mercredi: 14h-18h, jeudi: 9h-18h, vendredi: 9h à 19h. Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliotheque, catalogue en ligne: nouveautés. ■ **Ludothèque** Mercredi et vendredi: 15h-18h, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, info@ludothèquesaintimier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludothèque. ■ **SONVILIER Bibliothèque** Lundi: 17h30-19h30, mercredi: 16h-18h, collège, 2615 Sonvilier. ■ **TRAMELAN Médiathèque du Centre interrégional de perfectionnement (CIP)** 1^{er} samedi du mois: 9h-12h, lundi-vendredi: 13h-18h, mercredi: 13h-20h, chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch. ■ **VILLERET Bibliothèque** Mardi: 9h-10h et 15h-17h, mercredi: 17h-19h, rue principale 20, 2613 Villeret.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

■ **LA TANNE Archives et Bibliothèque de la Conférence Mennonite Suisse** Visite guidée sur demande (15 francs par personne), chapelle du Jean Gui, Jean-Gui 53, 2720 Corgémont, 079 797 33 53, e.m.geiser@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE)** Sur rendez-vous, en principe, lundi et mercredi: 9h-17h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. ■ **Mémoires d'Ici** Lundi et jeudi: 14h-18h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CHOCOLATERIES

■ **COURTELARY Chez Camille Bloch** Parcours Découverte: mardi-dimanche 9h30-18h (dernière entrée à 16h30). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche 9h30-18h. La place de jeux:

mardi-dimanche 9h30-18h. Grand-Rue 21, 2608 Courtelary, 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch. ■ **Christophe Chocolatier** Lundi-vendredi: 8h30-12h30 et 14h-18h30, samedi: 8h-16h, dimanche: 10h-12h. Grand-Rue 48, 2608 Courtelary, 032 944 30 68, info@christophe-chocolatier.ch, www.christophe-chocolatier.ch.

GYMNASTIQUE

■ **CORGÉMONT Gym Seniors**: mercredi, dames 9h-10h, messieurs 10h-11h, mixtes 14h-15h, halle de La Combe, 2606 Corgémont, 079 105 40 34 (Danielle Beraldo). ■ **CORMORET Gym des aînés Bel Automne**: mardi 9h-10h15, salle de gym, 2612 Cormoret, 032 944 18 02 (Fifi). Gym-parents: mercredi 10h-11h, salle de gym, 2612 Cormoret, 079 713 01 84 (Catherine Huguélet). ■ **COURTELARY Gym dames**: lundi 19h30-20h30, salle de gym, 2608 Courtelary. Volley dames: mercredi 20h-22h, salle de gym, 2608 Courtelary, feminasportsfsc@gmail.com. Gym des aînés: mercredi 14h-15h, 032 944 18 02, salle de gym, 2608 Courtelary. ■ **ORVIN** Lundi: 16h30, halle, 2534 Orvin. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 14h15, halle de Péry, 2603 Péry-La Heutte. Fit Challenge: samedi ou dimanche (variable): 11h-12h, place rouge, 2603 Péry-La Heutte, 079 580 79 16, gratuit. ■ **PLAGNE** Lundi: 19h45 (sauf vacances scolaires), centre communal, 2536 Plagne. ■ **SONCEBOZ Ladyfit** (femmes): mardi 19h30-20h30, halle de gym, 2605 Sonceboz, ladyfitsonceboz@gmail.com, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an. ■ **VILLERET Gym des aînés**: lundi 17h-18h, halle de gym, 2613 Villeret.

JEUNESSE

■ **PÉRY-LA HEUTTE Centre Animation jeunesse (CAJ)** Mercredi: 13h-19h, jeudi: 13h30-18h, vendredi: 15h-21h, centre communal, rue du Collège 10, 2603 Péry, 079 137 65 41, www.pery-laheutte.ch. ■ **SAINT-IMIER Espace Jeunesse Erguël** Mardi: 16h-18h, accompagnement projet individuel ou de groupe jeunes de 10 à 20 ans. Mercredi: 14h-18h, animations (voir programme sur le site internet). Deux mercredis par mois: 13h30-17h, animations pour enfants de la 2^e à 5^e Harmos, dans les locaux de la Maison d'ici et d'ailleurs, rue de La Chapelle 2, 2610 Saint-Imier, 2 francs par enfant (dates sur le site internet et réseaux sociaux). Jeudi: 15h15-18h30, animations (voir programme sur le site internet). Vendredi: 15h15-21h30, animations et un repas communautaire par mois (voir programme sur le site internet). Jeunes dès la 6^e Harmos jusqu'à 20 ans qui sont domiciliés à Renan, Sonvilier, Villeret, Cormoret, Courtelary et Saint-Imier. Rue d'la Zouc 1, 2610 Saint-Imier, 032 940 12 17, ☎ 077 481 71 34, espacejeunesse@saint-imier.ch, 📍 espacejeunesse.erguel, 📍 espacejeunesseerguel. 📍 Espace Jeunesse D'Erguel eje_2610. ■ **TRAMELAN Action Jeunesse Régionale (AJR)** Jeudi: 16h-18h, vendredi: 17h-21h, rue du Pont 20, 2720 Tramelan.

MUSÉES

■ **ORVIN Maison des Sarrasins** Ouvert sur demande, entrée libre, au cœur du village, 2534 Orvin, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlehot@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER Musée Longines** Lundi-vendredi: 9h-12h et 14h-17h, réservation recommandée, Les Longines 8, 2610 Saint-Imier, 032 942 54 25, www.longines.com/fr-ch/universe/museum. ■ **Musée de Saint-Imier** rue Saint-Martin 8, 2610 Saint-Imier, 032 941 14 54, musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch.

PISCINES

■ **SAINT-IMIER Piscine couverte** Fermée jusqu'à nouvel avis, elle reste accessible pour les écoles avec son bassin de 16 mètres de longueur sur 5 mètres de large, Beau Site 1, 2610 Saint-Imier.

MARCHE, RANDONNÉE

■ **COURTELARY Ski club** Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer! Gardiennage: 2 et 3 novembre assurés par Jean-Pierre Etique et Stéphane Bechtel.

Services

CARTONS DU CŒUR

■ **JURA BERNOIS** Mercredi: 8h30-11h30, 079 656 36 00, dates de fermeture sur www.cartons-du-coeur-jb.ch.

NEZ ROUGE

■ **SUISSE** 0800 802 208, www.nezrouge.ch.

TABLE COUVRE-TOI

■ **SAINT-IMIER** Mardi: 10h-10h45, 032 942 44 94, www.tischlein.ch.

Urgences

Ambulance 144
Centre antipoison 145
Feu 118
Police 117

DENTISTE DE GARDE

■ **JURA BERNOIS** 032 466 34 34.

DÉPANNAGE

■ **DISTRICT DE COURTELARY** 032 489 28 28 (centrale). ■ **Touring Club Suisse (TCS)** 0800 140 140.

HÔPITAUX

■ **Hôpital du Jura bernois** Moutier: 032 494 39 43, Saint-Imier: 032 942 24 22, www.hjbe.ch.

MÉDECINS DE GARDE

■ **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24, 032 941 37 37. ■ **ORVIN, SAUGE ET ROMONT** 24 heures sur 24: 0900 900 024, www.cabinetdurgencesbienne.ch. ■ **TRAMELAN** 0900 93 55 55, en semaine: 18h-8h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PHARMACIES DE GARDE

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée. ■ **SAINT-IMIER** Du 1^{er} au 7 novembre: pharmacie Amavita Saint-Imier, 032 941 21 94. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h15-19h45. ■ **TRAMELAN** Du 1^{er} au 7 novembre: pharmacie Amavita Tramelan, 058 878 23 50. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 18h30-18h45.

PSYCHIATRIE

■ **RÉGION BIENNOISE** Service pour personnes en détresse, les proches et les médecins, 0848 000 660, 24 heures sur 24 tous les jours de l'année.

SERVICES FUNÈBRES (PERMANENCE)

■ **VALLÉE DE TAVANNES Par8** 0848 77 88 88. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER Paroisses réformées de l'Erguël** 0800 225 500.

SOINS À DOMICILE

■ **BAS-VALLON Service d'aide et de soins à domicile** route de Sonceboz 1, 2604 La Heutte, 032 358 53 53, téléphone national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER SAMAIDD Service d'aide et de maintien à domicile** rue Neuve 52, 2613 Villeret, 079 439 28 95, samaid@hin.ch, www.samaid.com. ■ **Service d'aide et de soins à domicile** rue de Jonchères 60, 2610 Saint-Imier, 032 941 31 33, info@sasdoval.ch, www.sasdoval.ch.

Réclame

Pour vous démarquer en un clin d'œil

Agence de communication

Graphisme / Site web / Campagne publicitaire / Création de stand / www.clin-d-oeil.net

Impressum

Journal d'annonces et d'information, 12500 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Editeur**: Imprimerie Bechtel SA, Bellevue 4, 2608 Courtelary. **Heures d'ouverture**: lundi-jeudi: 7h30-12h et 13h30-17h, vendredi: 7h30-12h. **L'équipe** Rédacteur en chef: Stéphane Bechtel. Mise en pages: Coraline Bolle, Claude Sansonnens, Nathalie Rose, Maéva Lauber, Béthanie Sigg (apprenties). Correction et facturation: Nicole Lorient. Publicité: Franziska Bechtel. Impression: Druckzentrum Bern. Distribution: La Poste.

Contact: 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechteli-imprimerie.ch. **Tarifs**: rédactionnel: voir charte éditoriale (QR-code ci-dessus), annonces: www.bechteli-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise). **Délais de remise des publications**: sport, paroisses, divertissement et utile: lundi soir. *Feuille Officielle du District de Courtelary*: mardi 12h. Rédactionnel et annonces: mercredi 9h. Adieux: mercredi 9h ou sur demande.

Grand Chasseral imprimé en suisse

KARTING

Deuxième titre consécutif

Le pilote de karting imérien Evan Vantaggiato, âgé de 24 ans, évolue dans la catégorie reine kz2, avec une cylindrée de 125 cc à 6 rapports



Evan Vantaggiato en pleine action!

Evan Vantaggiato sur la plus haute marche!

Cette année, Evan a participé à de nombreuses courses du championnat d'Italie ainsi qu'à des courses renommées en France. Il a conquis pour la deuxième année consécutive le titre du Championnat Vega, qui comprend cinq courses (championnat helvétique).

Le pilote explique qu'il a pris part à 12 courses au cours de la saison 2024, mais qu'une blessure au tendon d'Achille est survenue en milieu de

saison. Cette blessure, qui est fortement sollicitée lors des week-ends de course, l'a désavantagé pour le reste de la saison. Malgré cela, il a réussi à terminer sa saison de manière remarquable.

Des projets pour 2025 ?

Il pense continuer à participer à des courses en Suisse, mais son plus grand souhait serait de prendre part à ses premières courses au niveau européen

et international. Bien sûr, tout ceci est encore hypothétique.

Evan souhaite également remercier toutes les personnes qui l'ont aidé durant sa saison, qui l'accompagnent et le soutiennent sans relâche, ainsi que tous ceux qui l'ont sponsorisé: Caisse d'Épargne de Courtelary, Fenster-Tec, Dem Services Sarl, Inizi Carrelage Sarl, Precitrame Machines SA, Karting Team Saeba et les particuliers. ■ EV

PRO SENECTUTE

Danses du monde

Tous les mardis de 14 h 30 à 16 h, à Cernier. et tous les mercredis de 14 h à 15 h 30 à La Chaux-de-Fonds

Dancez sur des musiques de différents pays en améliorant la mobilité, l'équilibre, mais aussi la mémoire. Responsable et inscription: Francine Schafroth, 078 736 88 78.

Gymnastique

Tous les lundis de 10 h à 11 h, Domigym ou bouger à domicile, Saint-Imier

Une heure de gymnastique douce à domicile, à vous et à vos amis ou voisins, avec une monitrice expérimentée. Responsable et inscription: Pro Senectute JB, 032 886 83 86.

Tous les jeudis de 14 h à 15 h, Gym'Equilibre, Let's Go Fitness à Cernier Diminuez vos risques de chutes grâce à une heure de gymnastique hebdomadaire. Responsable et inscription: Marianne Baroni, 076 430 71 23.

Course à pied

Tous les vendredis de 10 h à 12 h

Course à pied à Neuchâtel et alentours. Rendez-vous: sur demande lors de l'inscription. Responsable et inscription jusqu'à la veille: Jean-Michel Reinert, 079 629 52 22. ■ PRO SENECTUTE

Jura: 032 886 83 20

Jura bernois: 032 886 83 86

Neuchâtel: 032 886 83 02

Email: prosenectute.activites@ne.ch

Inscription en ligne:

<https://aj.prosenectute.ch/activites>

L'avez-vous lue, relue et rerevue ?

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

HALTÉROPHILIE

Participation record au Challenge 210

La 52^e édition du Challenge 210 a connu une participation record effaçant au passage celle enregistrée sept ans plutôt, et ce avec la présence de 200 haltérophiles

Un sujet de fierté bien légitime pour Stéphane Lauper, président d'organisation et pour toute son équipe de bénévoles, qui n'a ménagé ni son temps, ni sa peine pour que la logistique soit parfaite: « Cette année, on a atteint le pic organisationnel, tout le monde a fait son job, on ne peut pas faire mieux ». Dans les faits, les trois réformes opérées ont représenté un atout indiscutable, dont chacune et chacun, à son niveau, a pu profiter. Il s'agit principalement de l'utilisation du nouveau programme informatique, qui affiche désormais les résultats en temps réel, pouvant être diffusés en live aussi bien sur place que sur la toile. De là à lorgner sur l'organisation éventuelle des championnats d'Europe juniors, le pas est vite franchi, mais Stéphane Lauper tempère aussitôt cet enthousiasme: « Une telle compétition impose un cahier des charges que Tramelan ne remplit pas. La structure d'accueil, hôtelière en particulier, est insuffisante et pour l'instant difficile à contourner. »

Un record peut en cacher d'autres

Un autre sujet de satisfaction, noblesse oblige, touche au domaine sportif. Avec une telle participation, il aurait été surprenant que l'on n'enregistre aucun exploit. Il faut en chercher la raison dans le choix de répartir les athlètes dans de nouvelles catégories. Plusieurs records sont ainsi tombés, chez les jeunes plus exactement. C'est la catégorie Écolier (U15) qui a

vécu l'exploit le plus évocateur, puisque le jeune Allemand Fabio Braunbart a effacé un record vieux de 30 ans! A noter aussi le titre du Tramelot Dylan Sautebin qui a battu le record suisse cadet (U17) à l'épaulé-jeté avec une charge de 108 kg. Chez les vétérans 1, le Bâlois Tom Schwander s'est imposé avec un total de 276 kg (236,6 pts), gommant au passage une prouesse datant de 2002. Le Prévôtois Dimitri Lab n'a pas voulu être en reste avec... lui-même, puisqu'il a battu son record personnel en vétérans 2 pour quelques poussières de points.

Même si les deux plateaux internationaux représentent à chaque édition le bouquet de fleurs du tournoi, il faut bien admettre qu'à ce niveau-là, on est resté loin de battre les records actuels. Que ce soit chez les femmes et chez les hommes, les deux références (247,2 pts et 319 pts) sont toujours abandonnées à l'usure du temps. Pour Stéphane Lauper: « Certes on est loin des records, mais cela ne doit rien enlever aux performances des champions qui se sont battus ce week-end. Quand on affiche 270 pts au 210, il faut en faire du poids! » Et ce n'est pas l'Israélien Artur Mugurdumov qui prétendra le contraire, lui qui a jeté une barre de 202 kg pour s'imposer devant le Tramelot Yannick Tschan et le Luxovien Emmanuel Lepaul. Si côté féminin le duel France-Israël a bien eu lieu, l'absence de la Française Garance Rigaud a permis à sa compatriote

Vicky Graillot (210,42 pts) de reléguer Nicol Rubanovich (Israël) sur la troisième marche du podium, la Suissesse Scheila Meister prenant la seconde place. Un brin d'amertume est perceptible dans les propos du boss, lorsqu'il pointe les défections d'athlètes pourtant inscrits: « Ce n'est pas la première fois que Besançon n'honore pas son

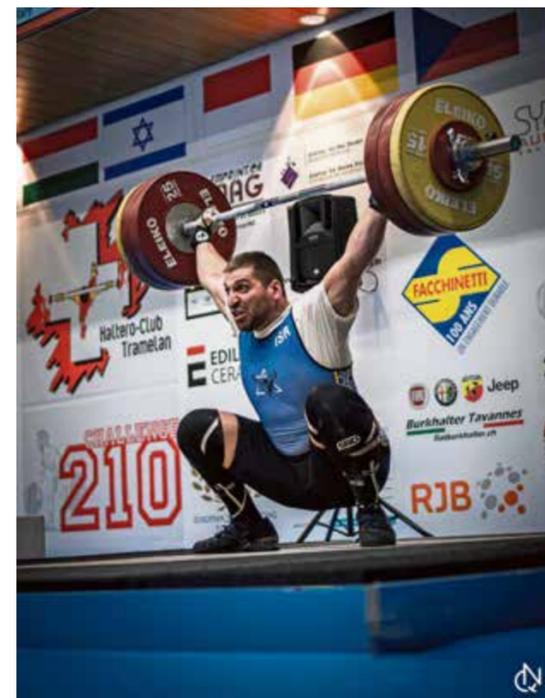
inscription, c'est regrettable, car avec la présence de Bernardin MatamMatam, très bon aux récents JO de Paris, on pouvait miser sur un record. »

Une déception vite balayée, lorsque Monsieur 210 a rendu hommage, en présence de plusieurs invités d'honneur, à Cesare Magistris, un Piémontais fidèle au Challenge de

Tramelan depuis de nombreuses années. Rien d'étonnant que l'honneur 2024 soit estampillé sur toutes les médailles remises aux vainqueurs du tournoi. On précisera encore que l'équipe de Luxeuil-les-Bains a remporté le challenge pour la cinquième fois, un succès qui lui donne le droit de le conserver définitivement. ■ SL



Vicky Graillot



Artur Mugurdumov

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

Un chassé-croisé pour le derby

La rencontre qui opposait le HC Saint-Imier à son voisin le HC Star Chaux-de-Fonds de Michael Neinger a tenu toutes ses promesses. Des buts, sept en l'occurrence, des retournements de situation au tableau d'affichage, un match engagé. Bref tous les ingrédients pour une belle soirée de hockey sur glace. Dans l'ultime période, les hommes du duo Laurent Zingg et Jean-Pierre Wyssen ont repris définitivement les commandes qu'ils avaient laissées aux visiteurs durant la période médiane. Star Chaux-de-Fonds avait égalisé dans le premier vingt. On l'a dit, il y eut des rebondissements et une conclusion qui tomba en moins d'une minute, de la 56^e où les frères Jonas et Yoan Vallat se sont alliés pour que le dernier nommé égalise. Puis à la 57^e minute lorsque Yvo Vuilleumier et Jonathan Pellet permirent à Jan Feusier de faire trembler une dernière fois les filets de la soirée. La victoire venait de choisir définitivement son camp au terme d'une rencontre intéressante. Ce samedi, les Imériens se déplacent au Centre de Loisirs de Saignelégier pour y affronter Franches-Montagnes II. Une formation qui campe dans le bas du classement, mais qui dans un passé récent posait passablement de problèmes aux Imériens.



C'est depuis la canne de Jan Feusier que Saint-Imier a obtenu ce petit but qui fait toute la différence

Nouveau sponsor pour le MOJU

On le sait, et c'est un pléonasme de le rappeler, le HC Saint-Imier et son MOJU (Mouvement Juniors), ont besoin de soutien. Dernièrement l'entreprise Huguelet SA de Tavannes est devenue sponsor pour la formation du pensionnaire de la Clientis Arena. Représentée par Ludovic Zürcher accompagné de son fils Liam, l'entreprise concernée a reçu un maillot souvenir en remerciement de ce précieux soutien. ■ GD



Ludovic Zürcher et son fils Liam avec le maillot souvenir

Ce dimanche, c'est le Swiss Ice Hockey Day

Le rendez-vous est fixé à 13 h 30 à la Clientis Arena pour découvrir le hockey sur glace de toutes les façons. Des stars du hockey suisse seront présentes pour partager avec toi leur passion: Loïc In-Albon, HC La Chaux-de-Fonds, Sky Swiss League; Sondre Olden, HC La Chaux-de-Fonds, Sky Swiss League; Cindy Lambercier, Neuchâtel Hockey Academy, PostFinance Women's League; Chanel Gilomen, Neuchâtel Hockey Academy, PostFinance Women's League; Kilian Mottet, HC Fribourg-Gottéron, National League; Andreas Borgmann, HC Fribourg-Gottéron, National League; Kevin Etter, HC Fribourg-Gottéron, National League.

Dès 16 h, une séance de dédicaces est organisée pour petits et grands.

Puis le patinage libre prendra place pour s'amuser et se détendre dans une ambiance familiale. Location de patins possible. Restauration durant la manifestation si souhaitée. Vous êtes toutes et tous les bienvenus à la Clientis Arena.

Et une fois que tu auras goûté au hockey lors du Swiss Ice Hockey Day, l'école de hockey est là pour parfaire tes connaissances. Il est encore temps

Viens apprendre à patiner gratuitement

de faire tes premiers pas sur la glace. Viens apprendre à patiner gratuitement tous les mercredis à 17 h 30 ainsi que les samedis dès 9 h. Tu découvriras les joies du patinage, de l'équilibre sur deux lames. Renseignements auprès de nos dirigeants au

078 783 63 12 et 079 280 25 66 ou encore par mail à moju@sainti-bats.com. ■ GD

2^e I. Saint-Imier – Star Chaux-de-Fonds.....4-3
 Filles Dragon Queens – Saint-Imier10-2
 U20 Franches-Montagnes – Saint-Imier.....6-3
 U17 Saint-Imier – Tramelan.....10-5
 U15 Université Neuchâtel – Saint-Imier..... 3-6

VENDREDI 1^{er} NOVEMBRE

U20 20 h 30: Saint-Imier – Tramelan

SAMEDI 2 NOVEMBRE

2^e I. 20 h 15:
 Franches-Montagnes II – Saint-Imier
 Filles 17 h 30: Saint-Imier – EHC Thun

BOCCIA CLUB CORGÉMONT

Challenge Valser

Dimanche 27 octobre s'est déroulé le tournoi Challenge Valser organisé par le Boccia club Corgémont. 19 couples étaient inscrits. Ital Grenchen s'est distingué en remportant la première place.

Résultats

1^{er}: S. Fonseca – S. Scura, Ital Grenchen
 2^e: R. Peschiera – E. Klein, San Gottardo
 3^e: P. Cosenza – T. Roldan, UB Bernese; A. Bongio – A. Taeggi, Ital Grenchen

Prochaines manifestations

Vendredi 15 novembre aura lieu la Brisolée, inscriptions chez S. Desilvestri au 079 415 25 09. Samedi 30 novembre ce sera au tour de la 1^{re} coupe Sport Grand-Chasseral, un tournoi en triplettes sur invitation de se tenir à Corgémont. Venez nombreux nous soutenir. ■ CU



Les gagnants du Challenge Valser

CLUB DES PATINEURS DE SAINT-IMIER

Coupe du Rhône à Monthey

Week-end des 19 et 20 octobre

Malgré un niveau de compétition exigeant, les deux sœurs ont su représenter fièrement notre communauté. Mya a terminé la compétition avec un score total de 52,77 points, décrochant la 21^e place sur 22 participants. Cette expérience lui apporte des pistes d'amélioration précieuses pour la suite de son parcours.

Caly, quant à elle, a réussi une très belle performance, terminant en 10^e position avec un score de 69,33 points. Elle a su allier concentration et technique pour s'imposer dans la première moitié du classement, marquant ainsi une belle progression.

La Coupe du Rhône représente un défi important pour ces jeunes sportifs, qui continuent de montrer leur passion et leur persévérance à chaque compétition.

Félicitations à Mya et Caly Iannantuoni pour leur prestation et leur détermination! Nos meilleurs vœux les accompagnent pour la suite de la saison, avec l'espoir de nouvelles réussites et d'autres belles performances. Leur prochaine compétition se déroulera à Zürich le week-end du 15 au 17 novembre.

Prochaine étape à domicile pour la Coupe d'Erguël

La saison continue pour nos jeunes patineuses, qui auront la chance de performer à la maison le 10 novembre prochain, à la Clientis Arena. Cinq d'entre elles débiteront leur saison de concours, impatientes de dévoiler leurs nouveaux programmes devant le public. Parmi les patineuses, Jade Magri présentera son

programme en catégorie Benjamin ARP sur la douce musique de *Alice au pays des merveilles*. Mailys Jacoulot sera en catégorie Interbronze B et patinera sur la musique *Septembre*, Camille Magri en catégorie Benjamins ARP patinera sur la musique *Dance Fore Me Wallis*.

En catégorie Sport de Masse I, Lili Golay proposera un tango intense sur *El Tango de Roxanne*, Anaë Schluép s'élancera sur les musiques, *I'm so excited* et *Take my breath away*.

Nous sommes impatients de découvrir ces nouveaux programmes qui attirent le talent et le travail de chacun. Nous souhaitons beaucoup de plaisir et de succès à toutes nos patineuses pour cette première compétition de la saison à domicile. Venez nombreux les encourager. ■ FS

District



SYNDICAT DE COMMUNES CORPS
DE SAPEURS-POMPIERS DU CENTRE-VALLON

Assemblée des délégués

Mercredi 4 décembre 2024 à 20 h
à Courtelary, salle communale

Ordre du jour

- Ouverture
- Acceptation du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 5 juin 2024
- Approuver la révision de l'article, art. 2 al. 2, du ROG SP Centre-Vallon
- Discuter et approuver le budget 2025 et la taxe d'exemption à 5 %
- Amendes et absences 2024
- Nomination de Julien Py en tant que commandant dès le 1^{er} janvier 2025
- Nomination de Dylan Rindlisbacher en tant que sous-commandant dès le 1^{er} janvier 2025
- Nomination de Julien Hauri en tant que fourrier, secrétaire du Conseil et de l'assemblée des délégués du Syndicat dès le 1^{er} janvier 2025
- Communications de l'État-major
- Divers et imprévus

Cormoret, Courtelary et Cortébert,
le 21 octobre 2024

Le Conseil des sapeurs-pompiers Centre-Vallon

PAROISSE RÉFORMÉE DE COURTELARY-CORMORET

Assemblée de paroisse

Judi 5 décembre 2024 à 19 h 30
salle de paroisse de Courtelary, Les Ramées 1

Ordre du jour

- Accueil – méditation
- Nomination des scrutateurs
- Approbation du procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 27 juin 2024
- Budget 2025
 - Présentation
 - Fixation de la quotité de l'impôt paroissial
 - Acceptation du budget 2025
- Démissions
- Élections d'un ou d'une secrétaire du conseil de paroisse
- Nomination de l'organe de vérification des comptes
- Informations paroissiales
- Informations du syndicat des paroisses
- Divers et imprévus

Courtelary, le 28 octobre 2024

Le Conseil de paroisse de Courtelary-Cormoret

Corgémont



Votation aux urnes
du 22 septembre 2024

Validation

En séance du 28 octobre 2024, au terme du délai de recours, le Conseil municipal a validé les résultats des scrutins communaux du 22 septembre 2024.

Acceptez-vous la dépense supplémentaire de 850 000 francs pour terminer l'assainissement de l'immeuble de la Fondation dépendante Marie Grosjean-Stuber (Grand'Rue 6) ?

Nombre d'électeurs inscrits: 1190
Nombre de cartes de légitimation rentrées: 665
Nombre de bulletins rentrés: 665
Bulletins blancs et nuls: 13
Suffrages valables: 652
Nombre de OUI: 364
Nombre de NON: 288

Corgémont, le 1^{er} novembre 2024

Le Conseil municipal

Élections municipales 2024

Les listes suivantes ont été déposées dans le délai légal:

Système majoritaire

Union démocratique du Centre (UDC)

- Président du Conseil municipal (maire): Michel Tschan, 1979, nouveau.
- Président des assemblées: Bernard Tschanz, 1962, nouveau.
- Vice-président des assemblées: –
- Vérificateurs des comptes: –

Ensemble pour Corgémont (EPC)

- Président du Conseil municipal (maire): Thomas Turi, 1972, nouveau.
- Président des assemblées: –
- Vice-président des assemblées: –
- Vérificateurs des comptes: –

C.O.R.G.É

- Président du Conseil municipal (maire): Vincent Musolino, 1970, nouveau.
- Président des assemblées: –
- Vice-président des assemblées: –
- Vérificateurs des comptes: –

Conformément à l'art. 31 Règlement pour l'organisation des élections municipales (ROEM), le conseil municipal proclame élu tacitement: Bernard Tschanz, président des assemblées. Aucune candidature n'ayant été déposée pour le poste de vice-président des assemblées, une élection sera organisée ultérieurement. En vertu de l'article 6 ROEM Règlement pour l'organisation des élections municipales *Les deux vérificateurs de comptes. Dans le cas où le nombre de candidats remplissant les conditions est insuffisant, l'assemblée municipale élit un organe de révision de droit. Ce point figurera à l'ordre du jour de la prochaine assemblée municipale.*

Système proportionnel

Liste N° 1: Union démocratique du Centre UDC

- 01.01 Martin Tschan, 1966, ancien
- 01.02 Marc Christen, 1960, nouveau
- 01.03 Ariel Junod, 1989, nouveau
- 01.04 Markus Ruf, 1959, nouveau

Liste N° 2: Ensemble pour Corgémont EPC

- 02.01 Marc Gyger, 1990, nouveau
- 02.01 Marc Gyger, 1990, nouveau
- 02.02 Damien Hügi, 1989, nouveau
- 02.02 Damien Hügi, 1989, nouveau

Liste N° 3: C.O.R.G.É COR

- 03.01 Astrid von Wyl Gerber, 1979, ancienne
- 03.02 Lucie Omont Dehaene, 1978, nouvelle
- 03.03 Igor Santschi, 1979, nouveau
- 03.04 Vincent Musolino, 1970, ancien

Corgémont, le 28 octobre 2024

Le Conseil municipal

Cormoret



Avis de construction
eBau 2024-8833

Requérant: EGBat Sàrl, Juan Hermida, Vieille-Route 28, 2612 Cormoret.

Propriétaire foncier: EGBat Sàrl, Juan Hermida, Vieille-Route 28, 2612 Cormoret.

Auteur du projet: EGBat Sàrl, Juan Hermida, Vieille-Route 28, 2612 Cormoret.

Projet: transformation avec changement d'affectation d'un atelier / garage en habitation.

Emplacement: Vieille-Route 34, 2612 Cormoret, parcelle N° 98, zone VA.

Dimensions: selon plans déposés.

Genre de construction: fondations existantes, étayage, parois et plafonds en béton et briques.

Évacuation des eaux: raccordement des eaux propres et usées au réseau communal.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 25 novembre 2024 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Cormoret, le 25 octobre 2024

Le Conseil municipal

Cortébert



Assemblée municipale ordinaire

Lundi 2 décembre 2024 à 20 h
à la salle polyvalente de Cortébert

Ordre du jour

- Budget 2025
 - Discuter et approuver la quotité d'impôt et la taxe immobilière
 - Discuter et approuver le budget 2025
- Discuter et approuver une nouvelle dépense périodique concernant l'école à journée continue (EJC) pour l'année scolaire 2025/26, période allant du 1^{er} août 2025 au 31 juillet 2026 pour un montant total de 90 000 francs (moins contributions cantonales et parentales d'environ 72 000 francs)
- Discuter et approuver un crédit d'engagement de 125 000 francs relatif à l'achat d'un nouveau bus scolaire pour l'École Secondaire du Bas-Vallon (part de Cortébert; environ 11 275 francs, soit 9.02% de la clé de répartition)
- Discuter et approuver un crédit d'engagement de 185 000 francs relatif à la viabilisation des parcelles 167 et 1041
- Divers et imprévus

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les personnes qui souhaitent obtenir le budget 2025 détaillé peuvent le demander au secrétariat municipal ou le consulter sur le site internet de la commune (www.cortebert.ch).

Cortébert, le 1^{er} novembre 2024

Le Conseil municipal

Élection municipale libre

Suite à la démission au 31 décembre 2024 de Cédric Grünenwald, membre du Conseil municipal, et en application de l'article 28 du règlement communal concernant les élections et les votations aux urnes, le Conseil municipal constate qu'aucune candidature n'a été déposée par la liste *Intérêts communaux*. Les citoyennes et citoyens habilités à voter en matière communale sont convoqués le dimanche 24 novembre 2024 pour procéder, par le système des urnes, à l'élection libre d'un membre du Conseil municipal pour l'actuelle période de législature prenant fin le 31 décembre 2026.

Ouverture du scrutin

Bureau de vote: le 24 novembre 2024 de 11 h à 12 h à l'école primaire.

Par correspondance: les enveloppes de vote peuvent être déposées dans la boîte aux lettres de la commune jusqu'au samedi 23 novembre 2024 à 18 h.

Les électeurs(trices) peuvent voter pour un candidat éligible de leur choix pour le siège vacant. Est élue la personne qui recueille le plus de voix.

Cortébert, le 1^{er} novembre 2024

Le Conseil municipal

Avis de construction

eBau 2024-16436

Travaux déjà partiellement effectués

Requérant: Artigroup Sàrl, Grand-Rue 76, 2608 Courtelary.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, Baptiste Langel, passage de l'Esplanade 2, 2610 Saint-Imier.

Propriétaire foncier: Artigroup Sàrl, Grand-Rue 76, 2608 Courtelary.

Projet: changement d'affectation du garage Est du bâtiment *rue du Lavoir 1a* en local technique pour le bâtiment *rue du Lavoir 1*. Remplacement de la porte de garage par une porte de service.

Lieu-dit: rue du Lavoir 1 et 1a.

Parcelle: 147.

Zone: H3.

Dimensions: selon plans déposés.

Fondations: existantes.

Façades: mur existant: briques silico-calcaires. Nouvelle construction: doublage intérieur ossature bois, isolation laine de verre et panneaux Fermacell.

Toit: toiture existante: tôle ondulée, charpente. Nouvelle construction: plafond intérieur ossature bois, isolation laine de verre et panneaux Fermacell.

ISOS / RA*: P2 E2.1 CiA OSA / Eb B.

Zone de dangers: zone de dangers naturels bleue – inondations.

Zone de protection des eaux: üB.

Évacuation des eaux usées: raccordement à la Step.

* Index: RA = Recensement Architectural; P = Périmètre; E = Ensemble; Ci = Catégorie d'Inventaire; Os = Objectif de sauvegarde; Eb = Ensemble bâti.

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Cortébert.

Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Cortébert, le 1^{er} novembre 2024

Le Secrétariat municipal

Courtelary



Élections municipales
du 24 novembre 2024

Les listes suivantes (selon ordre d'arrivée) nous sont parvenues dans les délais; elles émanent de:

Pour la mairie

Courtelary-suite présentant: Benjamin Rindlisbacher (ancien).

Pour le Conseil municipal

Solidarité Courtelary présentant: Marco Boldini (nouveau).

Pour Courtelary présentant: Gloria Locatelli (nouveau).

Trois sortants motivés pour 4 ans présentant: Roberto Previtali (ancien); Hubert Droz (ancien); Philippe Cattin (ancien).

Benjamin Rindlisbacher est élu tacitement maire pour la législature 2025-2028.

Gloria Locatelli et Marco Boldini, Philippe Cattin, Hubert Droz et Roberto Previtali sont élus tacitement membres du Conseil municipal pour la législature 2025-2028.

Une élection complémentaire, pour le siège demeuré vacant, aura lieu dimanche 9 février 2025.

Courtelary, le 28 octobre 2024

Le Secrétariat municipal

16 communes
1 FADC

www.bechtel-imprimerie.ch/feuilles-davis/

Courtelary (suite)

COMMUNE BOURGEOISE DE COURTELARY



Assemblée ordinaire

Vendredi 6 décembre 2024 à 20 h
Maison de la Forêt,
Promenade de la Suze 27, Courtelary

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 7 juin 2024
2. Budget 2025
3. Révision du RO (règlement d'organisation)
4. Abrogation de l'acte de classification du 10 mai 1855 entre les communes municipale et bourgeoise de Courtelary
5. Nomination de 2 vérificateurs des comptes
6. Rapport du président
7. Divers et imprévus

Attention

Tous les Bourgeois sont invités à venir retirer leurs jouissances bourgeoises lors de l'assemblée. Toutes les personnes qui ne se rendront pas à l'assemblée sont priées d'aller retirer leurs jouissances bourgeoises directement chez notre caissière Jocelyne Langel en prenant rendez-vous au préalable (délai: 28 février 2025). Vous pouvez la contacter au 079 660 22 76. À la suite de l'Assemblée, chacun est invité à partager une petite collation.

Courtelary, le 1^{er} novembre 2024

Le Conseil de Bourgeoisie

COMMUNE BOURGEOISE DE COURTELARY

Dépôt public

Révision du Règlement d'Organisation

La Bourgeoisie de Courtelary dépose publiquement son Règlement d'Organisation révisé.

Le document est déposé au secrétariat de la Bourgeoisie pendant 30 jours, soit du 2 novembre au 2 décembre 2024. Pour consultation, veuillez prendre contact par téléphone au 079 600 95 44.

Pendant la durée du dépôt public, il est possible de former une opposition écrite et motivée contre cette révision ainsi que d'émettre une déclaration de réserve de droit auprès du secrétariat bourgeois.

Courtelary, le 1^{er} novembre 2024

Le Conseil de Bourgeoisie

Avis de construction

Requérante: Mégane Boldini, Le Pacot 7, 2608 Courtelary.

Auteur du projet: Pierre Gianoli, rue du Brue 24-26, 2613 Villeret.

Propriétaire foncier: idem que requérant.

Projet de construction: amélioration thermique de l'enveloppe existante, changement des fenêtres existantes, création d'un duplex et d'une nouvelle unité d'habitation dans le volume existant (grange), création d'un couvert à voiture au nord de la parcelle, bâtiment sis à Le Pacot 7, sur la parcelle N° 160, zone HA/ PAL1.

Dimensions: selon plans déposés.

Genre de construction: selon plans déposés.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 1^{er} novembre 2024

Le Secrétariat municipal

La Ferrière

Avis de construction

eBau 2024 - 17775



Requérants: Katharina Schmied-Erb et Christoph Erb, La Chau-d'Abel 90, 2333 La Ferrière.

Auteur du projet: Artessa AG, Christoph Erb, Wasserwerksgasse 20, 3011 Berne.

Projet: transformation de la ferme en habitat durable avec chambres d'hôtes.

Parcelle: 444.

Emplacement: La Chau-d'Abel 90.

Dimensions: projet contenu dans l'enveloppe du bâtiment existant.

Zone: hors zone (zone agricole).

Dérogations: art. 24 LAT.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'Administration municipale, rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, jusqu'à l'expiration du délai d'opposition (trente jours à compter du lendemain de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*); consultation en ligne du dossier également sur eBau.

Les oppositions et/ou réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensations de charges, selon les art. 30 ss LC, par écrit et dûment motivées, seront transmises dans le même délai à l'Administration municipale.

La Ferrière, le 25 octobre 2024

Le Secrétariat municipal

Mont-Tramelan

Assemblée municipale ordinaire

Vendredi 6 décembre 2024 à 19 h 30
à l'école

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée du 28 juin 2024
2. Discuter et approuver le budget 2025, fixer la quotité d'impôt et la taxe immobilière
3. Divers et imprévu

Le budget 2025 sera disponible sur le site de www.mont-tramelan.ch ou au secrétariat municipal 10 jours avant l'assemblée.

Mont-Tramelan, le 28 octobre 2024

Le Conseil municipal

Orvin

Élections municipales

du 10 décembre 2024



Aucun candidat ne s'étant présenté dans le délai imparti, la population sera donc invitée à se prononcer lors de l'assemblée municipale du 10 décembre prochain sur le nom du successeur du membre démissionnaire du Conseil municipal. Comme l'indique l'article 49g, alinéa 1 du Règlement d'Organisation de la Commune municipale d'Orvin (RO), lorsqu'aucune liste de candidats et candidates n'a été déposée ou qu'il n'y a pas assez de candidatures, les électeurs et électrices peuvent voter pour n'importe quelle personne éligible pour tous les sièges qui ne sont pas déjà pourvus par une élection tacite. Sont élues les personnes qui recueillent le plus de voix. En cas d'égalité de voix, il sera procédé à un tirage au sort.

Dès lors, les citoyennes et citoyens d'Orvin voteront pour la personne éligible de leur choix lors de l'assemblée municipale du 10 décembre 2024. Sont éligibles les personnes jouissant du droit de vote dans la commune selon l'art. 44, lett. a du RO et n'ayant pas déjà de fonction au sein de la commune (ex. président des assemblées, membres du personnel, etc.).

Orvin, le 1^{er} novembre 2024

L'Administration municipale

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 132 / 2024

eBau 2024-15993

Requérante: Fondation du Foyer pour personnes âgées du Bas-Vallon, Les Roches, Les Ouches 26, 2534 Orvin.

Auteur du projet: Viret Architectes SA, Wasserstrasse 1a, 2555 Brügg BE.

Emplacement: parcelle N° 692, au lieu-dit: Les Ouches 26, commune d'Orvin.

Projet: agrandissement du rez-de-chaussée, transformations intérieures, rénovation totale de la cuisine professionnelle, divers aménagements extérieurs avec nouveau sentier de promenade et modification de la cheminée existante en toiture.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: ZUP C.

Recensement arch.: objet C, digne de protection.

Dérogations: art. 25 LCFo et 54c OC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 24 novembre 2024 inclusivement auprès de l'administration communale d'Orvin. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 25 octobre 2024

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 85 / 2024

eBau 2024-9167

Requérante: Municipalité d'Orvin, La Charrière 6, 2534 Orvin.

Emplacement: parcelles N°s 2470, 2596 et 2609, aux lieux-dits: route d'Evillard, route de Frinwillier et route de Sonville, commune d'Orvin.

Projet: mise en place de panneaux d'affichage à 3 emplacements différents (entrées de village) en rondins de bois naturel (type blockhaus) d'une hauteur de 2.65 m au faite avec une couverture végétalisée, posés sur des socles en béton et poteaux métalliques.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogations: art. 24 LAT et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 24 novembre 2024 inclusivement auprès de l'administration communale d'Orvin. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 25 octobre 2024

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Péry-La Heutte

Assemblée municipale ordinaire



Les citoyennes et les citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont invités à participer à l'assemblée municipale ordinaire le lundi 2 décembre 2024 à 20h au centre communal à Péry.

Ordre du jour

1. Présentation et acceptation d'un crédit additionnel de 177 000 francs relatif à la Place du Lion d'Or (AM 22.06.2020 et 28.06.2021).
2. Présentation et acceptation d'un crédit additionnel de 35 000 francs pour l'entretien de la station de filtration (AM 11.12.2023).
3. Discuter et approuver une nouvelle dépense périodique de 34 300 francs dès le 1^{er} août 2025 pour les transports scolaires (plus-value renouvellement contrat).
4. Discuter et approuver un crédit d'engagement de 125 000 francs relatif à l'achat d'un nouveau

bus scolaire pour l'École Secondaire du Bas-Vallon. Selon le budget de l'ESBV, cela représente 27,30%, soit 34 125 francs pour Péry-La Heutte.

5. Passation de l'ancienne administration de La Heutte et de l'école de La Heutte du patrimoine administratif au patrimoine financier, conformément à MCH2.
6. Présentation et acceptation du budget 2025 avec la quotité d'impôts à 1.55% (inchangée) et la taxe immobilière à 1.2‰ (inchangée).
7. Prendre connaissance des arrêtés de compte relatifs à:
 - a. Arrêté de compte de l'agrandissement de l'ESBV à Corgémont, crédit d'investissement 1400 000 francs (AM 31.01.2022 et VU 18.12.2022).
 - b. Arrêté de compte pour le remplacement des fenêtres de l'administration communale de Péry et la mise en place d'un accès pour les personnes à mobilité réduite, crédit d'investissement 100 000 francs (AM 31.01.2022).
 - c. Arrêté de compte Rénovation de l'ancien collège de Péry (école enfantine), crédit d'investissement 1400 000 francs (AM 04.12.2017 et VU 22.06.2020)
8. Informations du conseil municipal
9. Divers et imprévus

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Péry-La Heutte, le 1^{er} novembre 2024

Le Conseil municipal

Romont

COMMUNE BOURGEOISE DE ROMONT



Assemblée bourgeoise

Jeu 5 décembre 2024 à 19 h
Salle du Conseil municipal, Romont

Ordre du jour

1. Salutations et ordre du jour
2. Budget 2025
3. Divers et imprévus

Aucune opposition du procès-verbal de l'Assemblée du 14 juin 2024 n'a été formulée pendant le dépôt public. Le Conseil bourgeois a ainsi approuvé le procès-verbal comme le prévoit l'article 63 du Règlement d'organisation de la bourgeoisie de Romont.

Romont, le 1^{er} novembre 2024

Le Conseil bourgeois

Saint-Imier

Arrêté municipal



En séance du 24 octobre 2024, le Conseil de ville a accepté:

- La modification du Règlement du parlement des jeunes de Saint-Imier

Conformément aux art. 33 et 42 al. 1 let. a du Règlement d'organisation de la commune municipale de Saint-Imier, le référendum facultatif peut être demandé par la signature de 4% des ayants droit au vote dans les 30 jours à dater de la publication, soit jusqu'au 30 novembre 2024 auprès du Conseil municipal de Saint-Imier, 2610 Saint-Imier.

Cette décision peut également être attaquée par le biais d'un recours en matière communale dans les 30 jours à dater de la publication, soit jusqu'au 30 novembre 2024. Le recours doit être adressé à la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary.

Saint-Imier, le 1^{er} novembre 2024

Le Conseil municipal

Délai de remise des publications

Mardi 12 h fac@bechtel-imprimerie.ch

Saint-Imier (suite)



Avis de construction N° 24-86
eBau 2024-17357, dossier eBau 212978

Adresse du projet: BF 1113, 2168, rue du Soleil 37, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: démolition d'un garage, défrichage et replantation sur une autre parcelle (BF 1067, Saint-Imier).

Maître d'ouvrage: TFE Immobilier Sàrl, Thomas Fèvre, rue de la Gare 1, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: Fontana-Giovanonni Cornelio Fontana, rue Champ de la Pelle 19, 2610 Saint-Imier.

Zone d'affectation et de construction: ZHfmd C2a.
Dérogations: art. 18 LPN (protection des haies et bosquets), Art. 27 LCPN (protection des haies et bosquets).

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 18 octobre 2024 au 18 novembre 2024 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai. Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 18 octobre 2024

Le Chef du service urbanisme et mobilité:
Nicolas Vuilleumier

PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE SAINT-IMIER

Assemblée de paroisse d'automne

Lundi 2 décembre 2024 à 19 h 30 à la cure

Ordre du jour

- Méditation
- Nomination des scrutateurs
- Procès-verbal de l'assemblée de printemps du 3 juin 2024
- Budget 2025, présentation et approbation
- Nomination d'une suppléante à la vérification des comptes
- Élection au conseil de paroisse
- Info de la commission des bâtiments
- Info du conseil de paroisse
- Info du pasteur
- Infos du Syndicat des paroisses et du Synode
- Divers et imprévus

L'assemblée sera suivie d'un apéritif auquel vous êtes cordialement invités.

Saint-Imier, le 28 octobre 2024

Le Conseil de paroisse

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE DU VALLON DE SAINT-IMIER

Assemblée générale

Mardi 3 décembre 2024, à 20 h
Centre paroissial Saint-Georges, Saint-Imier

Ordre du jour

- Appel
- Nomination des scrutateurs
- Procès-verbal de l'assemblée générale du 4 juin 2024
- Votation d'un crédit d'engagement de 7800 francs pour un mandat à un tiers (tenue de la comptabilité)
- Budget 2025
- Rapport sur la protection des données (RO)
- Informations du Conseil de paroisse
- Informations de l'Équipe pastorale
- Divers

Saint-Imier, le 1^{er} novembre 2024

Le Conseil de paroisse

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE DE SAINT-IMIER

Assemblée paroissiale ordinaire

Mardi 3 décembre 2024 à 19 h 30
salle de paroisse (rue Denise-Bindschedler-Robert 6, 2610 Saint-Imier)

Ordre du jour

- Appel
- Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 19 juin 2024
- Rénovation du clocher:
 - Montant adjugé de 103 667 fr. 90 par le conseil de paroisse pour l'échafaudage, selon la décision de l'assemblée de Paroisse du 19 juin 2024
 - État actuel
 - Les prochains pas, planification approximative
 - Éventuels travaux urgents en suite d'examen détaillés
- Projet estimatif de 58 000 francs pour l'agrandissement de l'appartement du 2^e étage, votation
- Élection des membres du conseil de paroisse, du caissier et des réviseurs des comptes
- Budget et fixation de la quotité d'impôts 2025, lecture, votation
- « Sondage amical » de l'équipe pastorale
 - Présentation des premiers résultats
 - Suite (propositions, discussion, év. votation)
- Informations et divers

Le procès-verbal sera déposé publiquement durant 20 jours au secrétariat de la Paroisse à Saint-Imier, du 11 décembre au 31 décembre 2024. Pour prendre connaissance dudit procès-verbal, il y a lieu de prendre rendez-vous avec notre secrétaire, Bettina Zürcher (079 951 90 04).

Saint-Imier, le 1^{er} novembre 2024

Le Conseil de paroisse

Sauge



COMMUNE BOURGEOISE DE VAUFFELIN

Assemblée ordinaire

Lundi 2 décembre 2024 à 20 h
dans le bâtiment communal à Vauffelin

Ordre du jour

- Accueil
- Nomination des scrutateurs(trices)
- Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
- Présentation et approbation du budget 2025
- Nomination de l'organe de vérification des comptes (fiduciaire Soresa)
- Informations du conseil bourgeois
- Divers et imprévus

Vauffelin, le 29 octobre 2024

Le Conseil bourgeois

Sonvilier



Assemblée municipale ordinaire

Jeudi 5 décembre 2024, 20 h,
à la salle de paroisse de Sonvilier

Ordre du jour

- Nomination d'un(e) vice-président(e) des assemblées
- Discuter et approuver le budget 2025
- Discuter et accepter un crédit d'engagement de 220 000 francs pour la viabilisation de la parcelle 492 au lieu-dit *Les Brues*
- Discuter et accepter un crédit d'engagement de 150 000 francs pour la réfection de la route de la Ruelle (tronçon salle communale – parcelle 65)
- Arrêté de compte des crédits d'engagements pour la réfection de la route et du pont de la route des Sauges (crédit de 190 000 francs du 9 décembre 2021 et crédit additionnel de 100 000 francs du 8 décembre 2022)
- Informations du Conseil municipal
- Divers

Sonvilier, le 1^{er} novembre 2024

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 119 / 2024
eBau 2024-12395

Requérante: Eco Erguël Energie SA, place du Collège 1, 2615 Sonvilier.

Auteur du projet: Allotherm SA, Moosweg 19, 3645 Gwatt.

Emplacement: parcelles N°s 5, 6, 10, 11, 12, 14, 22, 28, 33, 41, 44, 60, 61, 77, 78, 79, 80, 89, 93, 96, 114, 115, 128, 129, 134, 142, 144, 155, 167, 169, 170, 172, 179, 195, 203, 205, 211, 212, 224, 226, 228, 229, 231, 233, 235, 236, 256, 258, 260, 323, 385, 492, 495, 597, 646, 651, 700, 703, 727, 733, 738, 742, 744, 755, 768, 777 (DS 1007), 910 et 961, aux lieux-dits: *rue Fritz-Marchand, rue des Brues, rue des Sociétés, chemin du Righi, chemin des Granges, La Ruelle, rue du Nouveau Pont, La Ruelle, place du Collège, rue de la Cure, Crêt Besson, rue de la Gare, chemin de la Poste, chemin du Chêne, rue du Coq, rue Ferdinand-Gonseth, route des Sauges, Sur l'Eau, Derrière l'Église, Le Pré-aux-Bœufs*, commune de Sonvilier.

Projet: réalisation d'un réseau de distribution de chaleur à distance (conduites enterrées).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: routes communales, route cantonale, agricole, A, H2, H3, CV, M2, ZBP 2, ZBP 5, ZBP 8, ZV.

Zones de protection: PPS EB-A et EB-B.

Objets protégés: zone riveraine, IVS d'importance nationale (BE 63.1) et locale (BE 2100, BE 2101 et BE 2097), arbres isolés (art. 525 RCC).

Recensement arch.: ensemble bâti A.

Dérogations: art. 24 LAT, 25 LCFo, 48 LAE, 80 LR, 231 et 525 al. 4 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 1^{er} décembre 2024 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 1^{er} novembre 2024

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Tramelan



Avis de construction N° 2024 / 32
eBau 2024-14019

Requérants: Sandrine et Mike Vuilleumier, rue Virgile-Rossel 35, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: KD Architecture SA, Grand-Rue 79, 2720 Tramelan.

Projet: création d'un garage non chauffé et d'un couvert-terrasse + solaire photovoltaïque sur toiture du garage. Parcelle N° 2295, zone H2.

Emplacement: Virgile-Rossel 35, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon formulaires et plans déposés.

Dérogations: art. 80 LR et A154 du RCC.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 25 octobre 2024 au 25 novembre 2024.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur la plate-forme eBau ou sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 25 octobre 2024

La Commune

Avis de construction N° 2024 / 36
eBau 2024-16932

Requérant: Jean-Philippe Chopard, La Chaux 6, 2722 Les Reussilles.

Auteur du projet: Les Frères Bürki & Cie, rue Haute 6, 2720 Tramelan.

Projet: remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur air / eau

extérieure placée à l'est du bâtiment, sous une protection visuelle. Parcelle N° 2880, hors zone à bâtir. Emplacement: La Chaux 6, 2722 Les Reussilles.

Dimensions: selon formulaires et plans déposés.

Dérogations: art. 24 Lat – Construction hors de la zone à bâtir. Art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC – PAC extérieure.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 1^{er} novembre 2024 au 1^{er} décembre 2024.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur la plate-forme eBau ou sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 1^{er} novembre 2024

La Commune

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE DE TRAMELAN

Assemblée générale ordinaire

Les membres (suisses et étrangers) de la paroisse catholique romaine de Tramelan sont convoqués

lundi 2 décembre 2024 à 20 h
au foyer

Ordre du jour

- Accueil et prière
- Lecture des procès-verbaux des assemblées générales du 24 juin 2024 et 9 septembre 2024
- Approuver le budget 2025
- Approuver la quotité d'impôt 2025
- Élection d'un représentant au Parlement 2024-2027
- Information sur le projet d'espace pastoral
- Informations pastorales
- Divers et imprévus

Tramelan, le 1^{er} novembre 2024

La Secrétaire: Sonia Dias

Villeret



Assemblée communale ordinaire

Lundi 2 décembre 2024 à 19 h 30
à la salle Chasseral (Collège, rue Principale 25)

Sont convoqués les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale.

Ordre du jour

- Budget communal 2025, quotité d'impôts, taxe immobilière, taxe des chiens et taxes diverses 2025
- Approbation de l'article 22 du règlement concernant les émoluments
- Élection d'un(e) vice-secrétaire(e) de l'assemblée communale pour la fin de la législature 2022-2025
- Rapport du maire
- Divers et imprévus

L'article 22 du règlement sur les émoluments, mentionné sous le point 2, est déposé publiquement au secrétariat municipal 30 jours avant l'assemblée où il peut être consulté durant les heures d'ouverture. Il est également possible de prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la commune de Villeret, dans le menu *Autorités politiques / Ordre du jour* de la prochaine assemblée.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary, contre un acte législatif de la commune.

Villeret, le 28 octobre 2024

Le Conseil municipal

OFFICE DES PONTS ET CHAUSSÉES

Dépôt public relatif au plan communal d'aménagement des eaux

Conformément aux articles 21 ss de la loi du 14 février 1989 sur l'entretien et sur l'aménagement des eaux (LAE), la Municipalité de Villeret soumet au dépôt public le plan d'aménagement des eaux pour le projet ci-après. Les oppositions et réserves de droit, dûment justifiées, sont à adresser par écrit à l'autorité compétente pendant la durée du dépôt public.

Commune: Villeret.

Responsable de l'aménagement des eaux: Municipalité de Villeret.

Cours d'eau: Le Bez (74763).

Localité: rue de la Combe-Grède.

Coordonnées: 2568350/1222960.

Projet: Le Bez – Modification. Durant la réalisation du PAE Le Bez, il est apparu que la protection des fondations nécessitait une adaptation légère du projet afin de sécuriser les bâtiments de la rue de la Combe Grède (secteur 4 du projet). La mise en conformité d'une conduite d'eau usée est en outre prévue.

Ces adaptations dépassent la tolérance de précision en zone bâtie admise au sens de l'ordonnance sur l'aménagement des eaux art. 20, qui est de 1 mètre dans le sens transversal au cours d'eau. L'approbation de cette modification est donc requise.

Dérogations faisant l'objet de la requête: bâtiments et installations dans le secteur à proximité des eaux (art. 48 LAE).

Les autres autorisations ont été obtenues dans le cadre du PAE et s'étendent à la présente modification.

Délai de publication et de recours: du vendredi 25 octobre 2024 au mardi 26 novembre 2024.

Adresse de publication et de recours: Administration communale de Villeret.

Piquetage: le projet est piqueté comme suit sur le terrain: les modifications apportées à la publication initiale sont délimitées sur place par des piquets et du marquage rouges. Elles figurent sur le plan de piquetage.

Remarques juridiques: les oppositions et les réserves de droit doivent être justifiées et adressées par écrit à l'autorité auprès de laquelle elles doivent être déposées dans le délai de publication et de recours fixé.

Ont qualité pour former opposition les propriétaires fonciers ainsi que toute personne pouvant faire valoir un intérêt digne de protection (art. 24 LAE). Le même droit est accordé aux organisations et autorités habilitées en vertu de la législation fédérale ou de la législation en matière de construction.

Les oppositions collectives et les oppositions individuelles multicopiées ou en grande partie identiques doivent indiquer le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants (art. 35b LC).

Bienne, le 25 octobre 2024

III^e arrondissement d'ingénieur en chef
Office des ponts et chaussées
du canton de Berne

Réclame



Partout à
votre secours,
jour et nuit!

Devenez donateur: www.rega.ch

COMMUNE BOURGEOISE DE VILLERET

Assemblée générale ordinaire

Mercredi 4 décembre 2024 à 19 h,
local de la fanfare de Villeret

Ordre du jour

1. Salutations, approbation de l'ordre du jour
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 5 juin 2024
3. Budget 2025
4. Don d'un montant de 15 000 francs pour La Maison de Corvus
5. Divers

Comme de coutume l'assemblée sera suivie d'une verrée conviviale.

Villeret, le 28 octobre 2024

Le Conseil de Bourgeoisie

Jura bernois

SYNDICAT DE COMMUNES DU CENTRE RÉGIONAL
DE COMPÉTENCES ET DE PROTECTION CIVILE
DU JURA BERNOIS

Assemblée des délégués ordinaire

Selon l'article 12 du règlement d'organisation

Mercredi 4 décembre 2024 à 19 h 30
En salle 1 du CRC et de PCi du Jura bernois
à la rue du Pont 20, 2720 Tramelan

Ordre du jour

1. Salutations, appel
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal N° 70 de l'assemblée des délégués du 13 juin 2024
4. Information du cdt
5. Élection du président et vice-président des assemblées
6. Budget 2025
 - a. Présentation
 - b. Approbation
7. Nomination de la fiduciaire Soresa pour l'année 2025
8. Information nouvelles bases légales cantonales
9. Divers et imprévus

Tramelan, le 24 octobre 2024

Le Président: Dave von Kaenel
Le Secrétaire: Donovan Ducommun

Canton de Berne

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE DE BIENNE
ET ENVIRONS

Assemblée ordinaire

Mercredi 4 décembre 2024 à 19 h 30
Au Centre paroissial de Christ-Roi,
chemin Geysried 31, 2504 Bienne

Ordre du jour

1. Nomination des scrutateurs et des scrutatrices
2. Élections des autorités de la Paroisse pour la période législative 2025-2028
 - a. Présidence de l'Assemblée de paroisse
 - b. Conseil de paroisse et Présidence du Conseil de paroisse
3. Élection complémentaire des délégués au parlement de l'Église
4. Budget 2025, quotité de l'impôt ecclésiastique
5. Plan financier et investissements 2025+
6. Élection de l'organe de révision et de protection des données
7. Révision partielle du Règlement d'administration
8. Divers

Les documents relatifs aux points 4 à 6 peuvent être consultés dès le 1^{er} novembre 2024, pendant les heures de bureau, auprès de l'Administration de la Paroisse et des centres à l'exception de la Communauté des Villages.

Bienne, le 1^{er} novembre 2024

La Paroisse catholique romaine
de Bienne et environs

CANTON DE BERNE ET MUSÉE D'HISTOIRE DE BERNE

Vestiges d'un village du haut Moyen Âge mis au jour à Jegenstorf

Lors de fouilles de sauvetage à Jegenstorf en 2024, le Service archéologique du canton de Berne a mis au jour des vestiges datant du Moyen Âge. Ces travaux, ainsi que des fouilles réalisées précédemment permettent de mieux retracer l'histoire millénaire du village. Le Musée d'Histoire de Berne présente une sélection de trouvailles provenant de Jegenstorf et d'autres villages médiévaux à partir du 29 octobre 2024.

Jegenstorf, dans le Mittelland bernois, est un village chargé d'histoire. Son église se dresse sur les ruines d'un domaine agricole de l'époque romaine et son château remonte au Moyen Âge. Au printemps dernier, un nouveau témoignage de l'histoire millénaire du village est apparu lors du creusement de fondations près de la boulangerie, entre l'église et le château: le Service archéologique du canton de Berne a découvert dans plusieurs fosses des vestiges datant du Moyen Âge: des tessons de récipients en céramique, des fragments de divers objets en fer et des os d'animaux notamment. Ces découvertes nous éclairent sur la vie quotidienne simple et sans superflu dans un village médiéval.

Des vestiges périssables de la vie quotidienne au Moyen Âge

La structure actuelle du paysage et son maillage de villages sont issus du Moyen Âge. Bénéficiant d'un climat favorable, la population s'est développée et, à partir des établissements de l'époque romaine, a colonisé de nouveaux espaces qui sont restés occupés jusqu'à nos jours. Généralement enfouis sous les centres des localités actuelles, les vestiges des villages médiévaux sont quasiment invisibles dans le bâti actuel. De temps à autre, ils refont surface à la faveur de fouilles archéologiques.

Dans le canton de Berne, des secteurs de plusieurs villages médiévaux ont fait l'objet d'études archéologiques ces trente dernières années. Il s'agit de groupes de bâtiments agricoles en bois. Les constructions en bois implantées directement dans le sol se décomposent rapidement, oblitérant par conséquent les vestiges de ces villages médiévaux. Il en va de même des objets mis au jour. Dans le sol, ce sont surtout les artefacts en terre cuite, en pierre, en métal et en os qui se conservent. Le bois, la vannerie, les textiles ou le cuir se désagrègent en général rapidement. Il est donc exceptionnel de découvrir des objets confectionnés dans ces matériaux. Les fouilles comme celle menée à Jegenstorf en 2024 permettent de conserver pour la postérité ces ultimes vestiges des villages médiévaux.

Présentation au musée de trouvailles rares provenant de villages médiévaux

La tente de fouilles dressée au Musée d'Histoire de Berne présente des trouvailles représentatives des fouilles réalisées à Jegenstorf en 2024, mais aussi de 2006 à 2008. Ces objets racontent la cuisine, les voyages, l'artisanat, la construction et l'argent au Moyen Âge, tel un impressionnant éperon qui nous en apprend plus sur les chevaliers et l'utilisation des chevaux. L'exposition présente également des objets fascinants provenant d'autres sites médiévaux du canton de Berne, notamment des artefacts en os délicatement ciselés et des objets en bois dans un état de conservation exceptionnel. « Ces découvertes donnent une tout autre image de cette époque, souvent perçue comme obscure », se réjouit Vanessa Haussener, conservatrice en archéologie et responsable du projet au Musée d'Histoire de Berne. Une œuvre de l'artiste Joe Rohrer représentant la restitution d'un village médiéval situé dans la Suisse actuelle invite les visiteurs à s'immerger dans l'univers des villageoises et des villageois du Jegenstorf de l'époque.

Offre de médiation

- Visite exclusive au Musée d'Histoire de Berne et visite du village de Jegenstorf le samedi 9 novembre, de 13 h à 17 h, avec Francesco Brandazza, collection archéologique, Musée d'Histoire de Berne, inscription (formulaire en allemand).
- Visite exclusive au Musée d'Histoire de Berne et visite du village de Jegenstorf le samedi 15 mars 2025, de 13 h à 17 h, avec Vanessa Haussener, conservatrice en archéologie, Musée d'Histoire de Berne Inscription (formulaire en allemand).

Berne, le 28 octobre 2024

Le Canton de Berne
et le Musée d'Histoire de Berne

Réclame



« J'aime ma
mère mais
je ne peux
pas toujours
l'aider. »

Nous sommes
à vos côtés
quand les
choses se
compliquent.
Grâce à votre
don. Merci !

Votre soutien
nous aide :



CP 15-703233-7



**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE